

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

**HIGHER TEACHERS TRAINING
COLLEGE**



DÉPARTEMENT D'HISTOIRE
THE DEPARTMENT OF HISTORY

**L'ŒUVRE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS
NICOLAS BARRÉ AU CAMEROUN DE 1968 à
2012 : ESSAI D'ANALYSE HISTORIQUE**

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur
de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DIPES II) en Histoire.

Par :

Simon-Pierre Claver GOMTI

Licencié en Histoire
Titulaire d'un DIPES I en Histoire

Sous la direction de :

Eugène Désiré ELOUNDOU

Maître de conférences

Année Académique : 2014-2015

A mes parents :

Gomti Bello Simon-Pierre et Napo Émilienne de regrettée mémoire

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été rendu possible par le concours de certaines personnes à qui nous témoignons notre sincère gratitude :

Le Pr. Eugène Désiré Eloundou, notre directeur de recherche pour son apport scientifique, sa disponibilité, ses qualités humaines et sa rigueur dans le suivi de l'évolution de ce travail ;

Tous les enseignants du département d'histoire de l'université de Yaoundé I et de l'école normale supérieure de Yaoundé pour la formation et l'encadrement : Pr. Salvador Eyezo'o, Pr. Michael Ndobegang, Pr. Jean Paul Ossah Mvondo, Pr. Philippe Blaise Essomba, Pr. Robert Kpwang Kpwang, Dr. Antoine Madiba Essiben, Dr. Joseph Tanga Onana, Dr. Idrissou Alioum, Dr. Souley Mane, Dr. Achille Elvice Bella, Dr. Muhammadou Amadou Jabiru, Dr. Christophe Signie, M. Louis Rameau Deluz Mbida et Mme Thérèse Mayi. Les enseignants des départements de géographie notamment, Dr. Tchamgwé Djende, Dr. Jean Bosco Ella, Dr. Michel Olinga Olinga, Dr. Jean Noel Ngapgue, Dr. Alex Mengue Mbom pour tous les enseignements, l'encadrement, et la formation à nous accordé ;

Les sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré en général et leur supérieure Sylvie Mireille Outekelek pour la documentation ;

Les sœurs Thomas Sadowska et Kolbena, de la congrégation des sœurs passionnistes, pour leur soutien de tout ordre à notre endroit durant notre formation à l'ENS ;

Les personnels des centres de documentation et informateurs qui ont accepté de mettre à notre disposition leur précieux temps et les documents utiles à notre travail, particulièrement, Nkoufeu Vincent de Paul pour les informations sur les réalisations des SEJNB à Makénéne.

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
LISTE DES ABREVIATIONS, ACCRONYMES ET SIGLES	vii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE	1
Chapitre I : ORIGINE ET IMPLANTATION DE L'INSTITUT DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN EN 1968	14
I- AUX ORIGINES DE L'INSTITUT DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE (ISEJNB).....	15
II- IMPLANTATION DE L'ISEJNB AU CAMEROUN EN 1968	28
Chapitre II : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN ENTRE 1968 ET 2012	36
I- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ISEJNB DURANT SA PRESENCE DANS LE SEUL DIOCESE DE BAFIA : 1968-1974	37
II- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ISEJNB AU CAMEROUN DURANT SA PERIODE DE SEMI-AUTONOMIE : 1974- 2012	42
Chapitre III : L'ŒUVRE APOSTOLIQUE ET SANITAIRE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN	58
I- L'ŒUVRE APOSTOLIQUE DES SŒURS DE L'ENFANT- JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN ET SON IMPACT	59
II- L'ŒUVRE SANITAIRE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE ET SON INCIDENCES SUR LES POPULATIONS CAMEROUNAISES	65
Chapitre IV : L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE ET SON INCIDENCE SUR LA POPULAION CAMEROUNAISE (1968-2012).....	81
I- PRESENTATION DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS DE L'ENFANT JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN	82

II- ANALYSE CRITIQUE DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SEJNB AU CAMEROUN.....	98
CONCLUSION GENERALE	109
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	114
ANNEXES.....	121
TABLE DES MATIERES.....	134

LISTE DES ILLUSTRATIONS

I. Liste des tableaux

Tableau n° 1 : l'expansion des SEJNB dans le monde et selon les continents...	27
Tableau n° 2: listes nominative des supérieures vice-provinciales de l'ISEJNB au Cameroun de 1974 à 2012	51
Tableau n° 3: récapitulatif des communautés fondées par les SEJNB au Cameroun de 1968 à 2004.....	54
Tableau n° 4:quelques cas de pathologies soignées en 2011 au centre de santé catholique Nicolas Barré d' Ekounou	73
Tableau n° 5: données statistiques relatives aux activités du volet préventif au centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou de 2010 à 2012	74
Tableau n° 6:évolution des effectifs du personnel au CSCNB d'Ekounou de 2007 à 2012.....	75
Tableau n° 7:Evolution des effectifs d'élèves et du taux de réussite au CAP du CETIF notre dame de Somo de 1990 à 2012	88
Tableau n° 8:évolution de l'EDAN de 1997 à 2009.....	92
Tableau n° 9 : liste nominative de quelques produits issus des écoles des SEJNB	100

II. Liste des diagrammes

Diagramme n° 1:Histogramme de l'évolution des effectifs des élèves au CETIF notre dame de Somo de 1990 à 2012	89
Diagramme n° 2: histogramme de l'évolution des effectifs des élèves à l'EDAN de 1997 à 2009	93

III. Liste des photos

Photo n° 1: le père Nicolas Barré, fondateur de l'ISEJNB	18
Photo n° 2: les sœurs pionnières de l'ISEJNB au Cameroun	31
Photo n° 3: Image actuelle de la première maison communautaire des SEJNB fondée en 1968 à Somo	34
Photo n° 4: Marguerite-Marie Chiaradia, première supérieure des SEJNB au Cameroun, nommée en 1974	49

Photo n° 5: Martine Ngo Batoumbi, première supérieure camerounaise de l'ISEJNB au Cameroun, nommée en 1998	50
Photo n° 6: les sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun en 2012....	51
Photo n° 7: Maison vice-provinciale des SEJNB au Cameroun fondée en 2000	54
Photo n° 8: Vue arrière du Centre de Santé Catholique Nicolas Barré d'Ekounou créé en 2006	71
Photo n° 9: bâtiment renové du centre de promotion féminine de Makénéne actuellement salle paroissiale	84
Photo n° 10 : image actuelle du CPF créé en 1972 et devenu CETIF notre dame de Somo en 1990.....	87
Photo n° 11: Ecole des Déficiants Auditifs de Ndikiniméki créée en 1997 à Somo.....	91

LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

ACE : Action Catholique de l'Enfance

ACNDS : Archives du CETIF Notre Dame de Somo

ACPEE : Association Camerounaise pour le Plein Epanouissement de l'Enfant

ACSCNBE : Archives du Centre de Santé Catholique Nicolas Barré d'Ekounou

AEDAN : Archives de l'Ecole des Déficients Auditifs de Ndikiniméki

AFN : Association des Femmes de Ndikiniméki

ANY : Archives Nationales de Yaoundé

APSEJNB : Archives Privées des Sœurs de l'Enfant-jésus Nicolas Barré

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CE : Cours Élémentaire

CEP : Certificat d'études primaires

CEPE : Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires

CERAC : Cercle des Amis du Cameroun

CETIF : Collège d'Enseignement Technique et Industriel des Filles

CM : Cours Moyen

CNDS : CETIF Notre Dame de Somo

CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

COP MONDE : Copains du Monde

CPF : Centre de Promotion Féminine

CRAT : Centre Rural d'Appui Technique

CSCNB : Centre de Santé Catholique Nicolas Barré

EDAN : Ecole des Déficients Auditifs de Ndikiniméki

ENS : Ecole Normale Supérieure

ESF : Economie Sociale et Familiale

EVA : Education à la Vie et à l'Amour

FALSH : Faculté Des Arts, Lettres et Sciences Humaines

GBHS: Government Bilingual High School

GTHS: Government Technical High school

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IH : Industrie d'Habillement

INS : Institut National de la Statistique

ISEJ : Institut des Sœurs de l'Enfant-jésus

ISEJNB : Institut des Sœurs de l'Enfant-jésus Nicolas Barré

JEC : Jeunesse Estudiantine Chrétienne

MEJ : Mouvement Eucharistique des jeunes

Mgr : Mon Seigneur

MINAS : Ministère des Affaires Sociales

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

MINEDUC : Ministère de l'Education Nationale

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Mme : Madame

MSP : Ministère de la Santé Publique

MST : Maladie Sexuellement Transmissible

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PMI : Prévention Maternelle et Infantile

SEJNB : Sœurs de l'Enfant-jésus Nicolas Barré

TM : Travail Manuel

RESUME

Ce travail porte sur l'œuvre des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun de 1968 à 2012 c'est-à-dire, les différentes activités et réalisations de ces religieuses depuis leur implantation au Cameroun en 1968, jusqu'à la célébration des trois cent cinquante années d'existence de leur congrégation en 2012. Né en France en 1662 avec pour objectif de vulgariser l'évangile chrétienne et d'aider les pauvres à se prendre en charge eux-mêmes, l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré, suite à son expansion à travers le monde, s'implante au Cameroun pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Depuis leur établissement au Cameroun, les religieuses de cette congrégation mènent des activités apostoliques visant à propager l'évangile chrétienne. Elles œuvrent également dans le domaine social avec un accent sur la santé et l'éducation, à travers la construction des structures sanitaires, de scolarisation et d'intégration socioéconomiques.

Ces réalisations ont produit un effet mitigé sur les populations : l'œuvre apostolique a en même temps participé à la progression du christianisme qui s'est accompagnée par le recul des croyances traditionnelles et, à la formation d'individus au style de vie austère. Malgré les nombreux obstacles et, Nonobstant le fait que ces réalisations semblent être un moyen de propagation de l'idéologie chrétienne, les SEJNB par ces œuvres, contribuent aux cotés des pouvoirs publics et de façon non négligeable, à l'amélioration des conditions de vie des populations et par ricochet, au développement du Cameroun en facilitant l'accès aux soins de santé, à la scolarisation, et à emploi.

ABSTRACT

This study deals with the work of the Infant Jesus Sisters Nicolas Barré (IJSNB) in Cameroon from 1968 to 2012. This is to say that, the different activities and achievements of these religious bodies since their establishment in Cameroon in 1968, up to celebrating their three hundred and fiftieth year of existence in 2012. Founded in France in 1662, with the aim of popularizing the Christian gospel and helping the poor to support themselves, the institute of IJSNB following its expansion worldwide, expands in Cameroon during the second half of the nineteenth century. Since their establishment in Cameroon, the religious practitioners of this congregation conducted apostolic activities to spread the Christian gospel. They also work in the social domain with a focus on health and education, through the construction of health facilities and schools.

These achievements have produced a mixed effect on people: the religious works have simultaneously participated in the progress of Christianity which was accompanied by the decline of traditional beliefs and the training of individuals in austere lifestyle. Despite the many obstacles and notwithstanding the fact that, these achievements seems to be a means of spreading the Christian ideology, the Infant Jesus Sisters Nicolas Barré by these works, contributed alongside the government in a significant way to ameliorate the living condition of the population by facilitating access to health-care, schools and jobs.

INTRODUCTION GENERALE

Présentation du sujet

Notre thématique de recherche porte sur “l’œuvre des sœurs de l’enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun de 1968 à 2012 : Essai d’analyse historique”. Au XIX^e siècle, un vent de christianisation souffle sur le Cameroun et se matérialise par l’arrivée et l’implantation de plusieurs missions chrétiennes d’origine diverses sur ledit territoire. Une fois établies, ces dernières marquèrent leur présence par des œuvres qu’elles entreprirent et réalisèrent. Ainsi, l’œuvre des missions chrétiennes en général fut inaugurée au Cameroun par les missionnaires Baptistes pendant la période précoloniale, notamment avec l’établissement du pasteur jamaïcain Joseph Merrick, de la mission baptiste de Londres à Bimbia en 1844. Il y crée la première mission qu’il appela « *jubilee mission* », construit une imprimerie et traduit la bible en langue *isubu*¹.

La première congrégation religieuse d’obédience catholique quant à elle s’implante au Cameroun pendant la période coloniale allemande. Il s’agit d’un groupe de huit missionnaires pallotins Conduit par le père Henrich Vieter. Ils arrivent à Douala le 25 octobre 1890 puis s’installent à *Mariemberg*². Cette ruée des congrégations religieuses vers le Cameroun s’est poursuivie jusqu’à la période post coloniale. C’est précisément pendant cette dernière période que, l’Institut des Sœurs de l’Enfant-jésus Nicolas Barré (ISEJNB) arrive et s’implante au Cameroun en 1968. Dès leur arrivée, les religieuses de cette congrégation se sont lancées dans des réalisations qui ne sont pas sans incidence sur le vécu des populations camerounaises, d’où cette thématique sur “l’œuvre des sœurs de l’enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun de 1968 à 2012 : essai d’analyse historique”. Toutefois, le choix de cette thématique de recherche n’est pas fortuit mais découle de plusieurs raisons.

¹ D. Abwa, *Cameroun histoire d’un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, éditions CLE, 2010, p. 40.

² J.P Messina et J.V Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun des origines à nos jours*, Paris, Karthala, 2005, pp. 138-142.

Les raisons du choix du sujet

Les motivations du choix de cette thématique sont plurielles, et à la fois personnelles et scientifiques.

Tout d'abord, le choix de cette thématique trouve ses fondements dans le désir de satisfaire une curiosité personnelle : celle de savoir quel est le rôle effectif des religieuses. En effet, chrétien catholique baptisé depuis 1998, nous avons été marqué par le fait que, les paroisses sont exclusivement tenues par des prêtres mais qu'en même temps, il existe des groupes de femmes appelées "sœurs" et dont le rôle tant au sein qu'au delà des églises n'est pas toujours maîtrisé, d'où le désir de mener une étude qui permettrait de découvrir le rôle de ces dernières.

En plus, le choix de ce sujet part d'un constat factuel : ayant vécu proche des religieuses de cette congrégation depuis quelques années, un constat a été fait notamment, celui de l'existence au Cameroun et précisément dans la ville de Yaoundé, des structures sociales à l'exemple des centres de santé, portant le nom "sœur de l'enfant-jésus Nicolas Barré" ; ce qui témoignerait de l'implication de ces dernières dans des activités autres que celles apostoliques. Il serait certainement intéressant de découvrir ces réalisations ainsi que leurs influences sur les populations camerounaises.

Pour ce qui est des motivations d'ordre scientifique, elles découlent de celles personnelles. En effet, malgré l'existence de ces structures sociales mises sur pieds au Cameroun par les SEJNB, l'on constate Paradoxalement en parcourant les bibliothèques et centres de documentations que, nonobstant l'abondante littérature sur les œuvres des congrégations religieuses au Cameroun, il est quasi impossible de rencontrer des écrits qui font allusion aux SEJNB ainsi qu'à leurs réalisations. Cette situation pose l'urgente nécessité d'effectuer un travail scientifique de recherche sur ces dernières et leurs œuvres au Cameroun, en vue de combler ce vide historique d'où l'intérêt de ce travail.

Intérêt du sujet

L'intérêt de ce sujet peut se percevoir sous deux angles à savoir, l'angle scientifique et celui social.

Sur le plan scientifique, les réalisations des SEJNB au Cameroun n'ayant pas encore, à notre connaissance, fait l'objet d'une étude scientifique, ce travail pourra instruire non seulement sur cette congrégation religieuse et ses œuvres au Cameroun, mais aussi sur l'influence des dites réalisations sur le vécu des populations camerounaises.

En plus, cette étude pourra permettre de comprendre et d'évaluer la contribution des SEJNB en particulier et des congrégations religieuses en général à l'amélioration des conditions de vie des populations et, par ricochet, à la promotion du développement socioéconomique du Cameroun post colonial. Elle se veut donc une contribution aussi modeste soit-elle, à l'histoire culturelle du Cameroun, et pourra par conséquent servir de support aux générations futures, qui désireraient s'appesantir sur la contribution des congrégations religieuses à la promotion du développement socioculturel et économique au Cameroun.

S'agissant de l'intérêt social, rappelons d'entrée de jeux que, tout travail scientifique se doit d'apporter des éléments de réponses aux problèmes de l'homme. Ainsi, dans un contexte camerounais marqué par la recherche des voies et moyens capables de booster le développement du pays, cette étude, à travers une mise en exergue des réalisations des SEJNB et de leur incidence sur la population camerounaise, pourra interpeller les pouvoirs publics à l'échelle nationale, sur la contribution de celle-ci en particulier et des congrégations religieuses en général au développement du Cameroun. Cette interpellation favoriserait une prise de conscience de ladite contribution par les pouvoirs publics, qui pourraient faire des congrégations religieuses en général, des partenaires dans la recherche des solutions pour le développement du pays, en leur apportant le soutien nécessaire qui leur faciliterait davantage, le

déroulement de ces réalisations, parfois accomplies là où les institutions publiques sont insuffisantes voire inexistantes.

En outre, ce travail à travers l'analyse dans une perspective historique des œuvres des SEJNB au Cameroun qu'elle se propose de faire, pourra permettre à ces religieuses elles-mêmes, de faire le bilan de leurs réalisations en terre camerounaise et, de percevoir les entraves à celles-ci. Par conséquent, elles pourraient grâce à cette étude, tirer des leçons des échecs passés en vue d'un futur meilleur car, dit-on souvent, l'histoire permet de tirer des leçons du passé en vue de comprendre le présent et d'envisager le futur.

Cette étude s'intéresse à un espace spatio-temporel précis.

Cadre spatio-temporel

Délimitation spatiale

Cette étude est basée sur le Cameroun dans un sens large et, concerne spécifiquement deux régions administratives dudit pays. La première est la région du centre. Elle s'étend entre le 10^e et le 15^e degré de longitude Est et, entre le 3^e et le 6^e degré de latitude Nord³. Sa superficie est de 68 953 km² et sa population est estimée à 3 525 664 habitants au 1^{er} janvier 2010, avec une densité moyenne de 51,1 habitants au km². Sa capitale est Yaoundé et, elle compte dix départements et 70 arrondissements⁴. La deuxième région concernée de façon directe par cette étude est celle du Nord-ouest. Elle couvre une superficie de 17 409 km² environ. Sa population est estimée à 1 728 953 habitants en janvier 2010 avec une densité moyenne de 100 habitants au km². Sa capitale est Bamenda et, elle compte sept départements et trente quatre arrondissements⁵.

³ Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire(MINEPAT), Rapport régional de progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Région du centre, Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun, année 2010, p.2, in www.statistics-cameroon.org, consulté le 20 septembre 2014.

⁴ Ibid.

⁵ MINEPAT, Rapport régional de progrès des OMD. Région du Nord-ouest, INS, 2010, p.2, in www.statistics-cameroon.org, consulté le 20 septembre 2014.

Délimitation temporelle

La chronologie constitue le repère sans lequel l'on ne saurait faire de l'histoire⁶. Conformément à cette logique, cette étude se situe dans un espace chronologique bien défini et limité par deux dates marquantes de l'histoire des SEJNB au Cameroun, notamment 1968 et 2012.

La borne inférieure à savoir 1968, correspond à la date de l'implantation de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré (ISEJNB) au Cameroun⁷. En effet, le 10 mai 1968, les cinq pionnières de l'ISEJNB débarquèrent à Douala en provenance d'Europe et, fondèrent leur première communauté au Cameroun dans la région du Mbam⁸.

Quant à la borne supérieure de cette étude 2012, elle correspond à la date de célébration des trois cent cinquante années d'existence de l'ISEJNB dans le monde⁹. L'importance de la célébration de cet événement se perçoit dans ces termes de Pauline Ayidi : “ fêter notre 350^e anniversaire de fondation est avant tout, marquer un temps d'arrêt pour revoir les traces de Dieu dans notre histoire, pour contempler ses œuvres et rendre grâce à Dieu pour sa fidélité ”¹⁰. Cette date permet par conséquent de marquer une pause pour faire un bilan des réalisations des SEJNB depuis leur implantation au Cameroun.

Loin d'être le pionnier sur la question des œuvres des congrégations religieuses au Cameroun, les travaux scientifiques existants ont été consultés dans la réalisation de ce travail. Leur présentation est nécessaire et témoignerait de l'honnêteté intellectuelle du chercheur en herbe que nous sommes.

Revue critique de la littérature

Pour envisager cette étude de l'œuvre des SEJNB au Cameroun, les travaux scientifiques de nos prédécesseurs ont été consultés :

⁶ Claude Lévi-Strauss cité par A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 101.

⁷ Sœur de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu. Sœur de l'enfant-jésus hier et aujourd'hui*, England, Crawley, juin 2007, p.39.

⁸ Ibid.

⁹ P. Ayidi, “350 ans à la suite du christ : quel sens pour les sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré ?”, *La Tente* N° 006, octobre 2012, p.3.

¹⁰ Ibid.

Les sœurs de l'enfant-jésus dans leur ouvrage intitulé *Du cœur même de Dieu*¹¹ présentent les origines de l'ISEJNB et son expansion à travers le monde grâce auquel il atteint le Cameroun en 1968. Par la suite, elles évoquent les premières activités menées par ces religieuses au Cameroun notamment, la formation de quelques sœurs en infirmerie, qui travaillèrent dans des hôpitaux. Toutefois, cette étude souffre de son caractère sommaire car, elle ne donne ni les noms de ces sœurs formées en infirmerie, ni moins les hôpitaux dans lesquels elles travaillaient. En plus, cette étude se limite à citer quelques œuvres de ces religieuses au Cameroun sans pour autant faire une analyse de l'incidence de ces réalisations sur la population camerounaise.

Dans son ouvrage intitulé *Le rejeton d'une foi*¹², B. Mengue Messina présente l'école des déficients auditifs de Ndikiniméki (EDAN) qui est l'une des réalisations des SEJNB au Cameroun. Elle donne les objectifs de cette école sur le plan pédagogique et social, à court et à moyen terme puis. Par la suite, elle présente les ressources de l'EDAN ainsi que les difficultés de cette école au triple plan financier, pédagogique et infrastructurel. Toutefois, cette étude ne donne pas d'information sur le devenir de ces déficients auditifs après leur passage dans cette école. En plus, elle ne fait aucune allusion explicite aux taux de réussites de l'EDAN au Certificat d'Etude Primaire (CEP) ; ce qui aurait pourtant permis d'appréhender plus aisément, la contribution de cette école à la scolarisation des déficients auditifs au Cameroun.

Les sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré dans leurs travaux regroupés dans le journal *La Tente*¹³, présentent l'histoire des origines de l'ISEJNB qui disent-elles, est née en France au XVIIe siècle. Après avoir mentionné sommairement l'implantation de cet institut au Cameroun en 1968 par cinq religieuses venues d'Europe, elles y évoquent quelques réalisations des SEJNB au Cameroun notamment, la création d'un Collège d'Enseignement Technique

¹¹ Sœur de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu...*

¹² B. Mengue Messina, *Le rejeton d'une foi*, Yaoundé, imprimerie la vallée, septembre 2009.

¹³ Sœurs de l'enfant-jésus, *La Tente*, N° 006, octobre 2012.

et Industriel des Filles (CETIF) à Somo en 1990, d'un centre de santé à Yaoundé et d'une école des déficients auditifs à Somo. Toute fois, ces travaux souffrent de leurs caractères superficiels car, ils se limitent à évoquer ces structures, sans toutefois donner les raisons de leur mise en place, leur fonctionnement et leur influence sur la vie des populations camerounaises.

Dans le même sens, les SEJNB dans leur document titré *Livre de l'institut*¹⁴ présentent l'organisation et les mécanismes de fonctionnement de l'ISEJNB dans son ensemble tout en précisant que, ces mécanismes sont adaptés aux contextes et aux réalités des différents pays abritant cet institut. Cependant, ce document ne fait allusion ni à l'organisation ni aux mécanismes de fonctionnement de l'ISEJNB dans le contexte camerounais et par rapport aux réalités camerounaises.

Loin d'entreprendre une remise en cause de ces travaux, l'objectif ici est de compléter ceux-ci en abordant les non dits y relevés notamment, en rapport avec les réalisations des SEJNB au Cameroun.

Problématique

Après leur établissement au Cameroun, Les missions chrétiennes en général accompagnèrent leurs œuvres apostoliques par celles matérielles ou socioéconomique à travers la création des dispensaires, centres de santé, écoles et centres de formation professionnelle pour ne citer que ceux là¹⁵. Ainsi, de par leurs œuvres, ces religieux contribuèrent considérablement à l'amélioration des conditions de vie des populations et par la même, à la promotion du développement socioéconomique du Cameroun. C'est dans cette logique d'association des œuvres apostoliques à celles matérielles que, les SEJNB après s'être établies au Cameroun depuis 1968, marquent leur existence à travers leurs nombreuses réalisations.

¹⁴ Sœur de l'enfant-jésus Nicolas Barré, *Livre de l'institut*, Paris, presses de l'imprimerie générale du centre ,12 novembre 1990.

¹⁵ P. Bétééné, *L'enseignement catholique au Cameroun 1884-1980*, publication du centenaire, Yaoundé, 1992, P.32.

Ainsi, la trame de fond dans ce travail consiste à faire une analyse de ces réalisations des SEJNB au Cameroun et, d'en dégager les répercussions sur le vécu socioéconomique et culturel des populations camerounaises. L'objectif ici est de mettre en exergue la contribution de ces religieuses à l'amélioration des conditions de vie des camerounais et par ricochet, à la promotion du développement du Cameroun.

Cette recherche s'articule autour d'un questionnement central à savoir : quelles sont les réalisations des SEJNB au Cameroun et quelles en sont les répercussions sur le vécu des populations Camerounaises? Cette problématique se décompose en questions subsidiaires à savoir, quel est le contexte de naissance et d'implantation des SEJNB au Cameroun ? Quel est l'organisation et le fonctionnement de l'ISEJNB au Cameroun ? Quelles sont les réalisations socioéconomiques et culturelles des SEJNB au Cameroun ? Quelles en sont les incidences sur le vécu socioéconomique et culturel des populations camerounaises ?

L'élaboration de ce travail s'est faite à l'aide d'une méthodologie précise.

Démarche méthodologique

Ce travail a été réalisé sur la base de la démarche historique classique qui consiste à confronter les sources primaires et celles de seconde main.

S'agissant particulièrement des sources primaires, elles ont été collectées auprès de plusieurs institutions. La première fut les Archives Nationales de Yaoundé (ANY). Nous avons visité ce centre de documentation dans l'espoir d'y trouver le décret de reconnaissance de l'ISEJNB et, d'éventuels arrêtés relatifs aux activités de celui-ci au Cameroun. Après une recherche infructueuse de ce côté, la visite d'une seconde institution s'imposait : se fut le siège de l'ISEJNB au Cameroun situé à Yaoundé, au quartier Ekounou. Ici, plusieurs documents furent mis à notre disposition parmi lesquelles le décret N°86/843 du 09 juillet 1986 portant reconnaissance de l'ISEJNB au Cameroun, et plusieurs autres rapports annuels d'activité des SEJNB au Cameroun, à l'instar du rapport

annuel du centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou de 2012, qui a été capital dans la rédaction du chapitre trois.

Nous y avons également rencontré des personnes ressources qui nous ont donnés des informations orales. Ces informations ont permis de confirmer ou d'infirmes celles rencontrées dans les documents écrits. C'est ainsi que nous y avons rencontré Sylvie Mireille Outekelek, supérieure des SEJNB au Cameroun, qui nous a fourni des informations sur le charisme des SEJNB, leurs domaines d'activité, leurs réalisations et quelques difficultés auxquelles elles font face ; ces informations ont été capitales dans la rédaction de ce travail. Cette dernière nous a également passé les contacts de plusieurs personnes ressources qui ont été d'un grand apport dans ce travail. A titre d'illustration, elle nous a donné l'adresse électronique d'une des pionnières de l'ISEJNB au Cameroun et résidant à Paris en la personne de Margueritte-marie Chiaradia ; celle-ci nous a fourni des informations capitales sur l'implantation de l'ISEJNB au Cameroun sans lesquelles, la rédaction du premier chapitre aurait été quasi impossible.

Ces contacts avec le siège de l'ISEJNB nous ont permis d'avoir libre accès aux autres communautés. C'est ainsi que nous nous sommes successivement rendus dans les communautés de Mimboman le 15 septembre 2014, celle de Makénéne le 24 janvier 2015, où nous avons recueillis les témoignages oraux des collaborateurs des SEJNB à l'instar de celui de M. Nkoufeu Vincent de Paul¹⁶ et aussi, de la population grâce aux questionnaires que nous leur avons administrés. Par la suite, nous nous sommes rendus dans la communauté de Somo le 25 janvier 2015, où nous avons rencontré des personnes ressources comme Marie-Madeleine Ongmokoka, l'une des premières camerounaises à avoir intégré l'ISEJNB. Elle a fourni beaucoup d'informations sur le fonctionnement de cette congrégation au Cameroun, lesquelles informations ont été utilisées dans la rédaction du chapitre II. Nous y avons également recueillis

¹⁶ V. P. Nkoufeu est en effet un collaborateur des SEJNB ; ancien interprète des pionnières de cette congrégation à Makénéne, il travaille avec ces religieuses comme aide soignant au centre de santé catholique de Makénéne depuis 1976.

la majorité des documents d'archives sur l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun, qui ont été utiles dans la rédaction du chapitre quatre, à l'instar des rapports de rentrée et de fin d'année du CETIF notre dame de Somo de 1990 à 2012.

Les documents de seconde main ont également été exploités dans ce travail. Ils ont été puisés dans les bibliothèques et centres de documentations agréés puis passés en revue. Nous nous sommes rendus tour à tour dans les bibliothèques de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Yaoundé, de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'université de Yaoundé I, où nous sommes entrés en possession de plusieurs mémoires qui nous ont facilité la compréhension du processus d'implantation des missions chrétiennes en général au Cameroun, de la période précoloniale à celle post coloniale. Par la suite, nous avons visité la bibliothèque du cercle d'histoire-géographie de l'université de Yaoundé I où nous sommes entrés en possession des mémoires à l'instar de celui de Tabi pierre Emmanuel¹⁷ qui nous a instruits sur les débuts du christianisme et des œuvres chrétiennes au Cameroun. Puisque les informations recueillies dans ces différents centres de documentations n'étaient pas suffisantes pour la rédaction de ce travail, nous nous sommes une fois de plus rapprochés des SEJNB qui nous ont ouvert les portes de leur bibliothèque privée. Là, nous avons trouvé des documents à l'exemple de celui intitulé *Du cœur même de Dieu*, qui nous a instruits sur les origines des SEJNB et sur leurs débuts au Cameroun. Cependant, ce travail ne s'est pas réalisé sans difficultés.

Difficultés rencontrées

Plusieurs obstacles ont été rencontrés dans la réalisation de ce travail. La première fut l'inexistence des documents d'archives sur les premières années et les premières activités menées par les SEJNB au Cameroun (de 1968 à 1980). C'est le cas des documents sur l'école maternelle de Somo et aussi sur les

¹⁷P.E. Tabi, "L'œuvre des missions chrétiennes au nord-Cameroun de 1947 à 1970", mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé, 1982.

centres de promotions féminines créées par les SEJNB, qui aurait permis de mieux appréhender l'œuvre éducative de ces religieuses au Cameroun, mais qui malheureusement n'existent nulle part.

L'on peut aussi relever la mauvaise conservation des documents d'archives existants dans certaines structures des SEJNB. C'est le cas du CETIF notre Dame de Somo où, certains rapports d'activité, plus récents, sont inexistantes d'où la carence des données statistiques sur certaines années. Dans le même sens, les photos sur les débuts de l'ISEJNB au Cameroun retrouvées dans la communauté de Mimboman et qui auraient servies de preuves dans ce travail, sont non titrées et mélangés avec celles plus récentes. Par conséquent, ces documents se sont présentés à nous comme des documents muets.

L'autre difficulté fut l'inaccessibilité à l'ISEJNB des données relatives aux finances. En effet, ces données financières qui auraient permis de mieux appréhender le fonctionnement de cette congrégation au Cameroun sont inaccessibles. Cette inaccessibilité nous a causés des difficultés d'analyse et de compréhension dudit fonctionnement de l'ISEJNB au Cameroun.

Toutefois, ces difficultés n'ont pas empêché la réalisation de ce travail traité suivant un plan précis.

Plan du travail

Cette étude de l'œuvre des SEJNB au Cameroun s'articule autour de quatre chapitres :

Le premier chapitre est intitulé "origine et implantation de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun en 1968". Il retrace l'historique de l'ISEJNB de sa naissance en France à son expansion à travers le monde qui lui permit d'atteindre le Cameroun. Par la suite, il présente l'arrivée des premières religieuses de cet institut et leur implantation au Cameroun dès 1968, ainsi que les difficultés qu'elles ont rencontré dans ladite implantation.

Le deuxième chapitre est titré "organisation et fonctionnement de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun entre 1968 et 2012". Il

présente l'organisation et le fonctionnement de l'ISEJNB d'abord de 1968 à 1974 c'est-à-dire, durant la période à laquelle il était présent dans le seul diocèse de Bafia. En second ressort, ce chapitre présente l'organisation et le fonctionnement de l'ISEJNB après son extension au delà du diocèse de Bafia, marquée par l'acquisition de sa-semi autonomie vis-à-vis de son administration générale c'est-à-dire, de 1974 à 2012.

“L'œuvre apostolique et sanitaire des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun”, est l'intitulé du troisième chapitre. La première partie présente les activités apostoliques menées par ces religieuses au Cameroun et son impact sur la population. La deuxième partie quand à elle s'intéresse aux réalisations sanitaires de ces religieuses, leur impact sur les populations camerounaises, les obstacles à ces dernières et les perspectives.

Le quatrième chapitre s'intitule “L'œuvre éducative des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré et son incidence sur la population camerounaise (1968-2012)”. Il présente premièrement les réalisations de ces religieuses dans le domaine éducatif. Par la suite, il fait une analyse de l'incidence socioéconomique et culturelle desdites réalisations sur les populations camerounaises, dégage ses limites, relève les entraves à celle-ci au triple plan politico-administratif, économique et socioculturel et y propose des perspectives.

Chapitre I :
ORIGINE ET IMPLANTATION DE L'INSTITUT
DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU
CAMEROUN EN 1968

L'arrivée des missions chrétiennes en général au Cameroun remonte à la période antécoloniale et, celle des congrégations d'obédience catholiques date de la période coloniale allemande, notamment avec l'arrivée des missionnaires pallotins en 1890¹⁸. Ce mouvement des missions chrétiennes vers le Cameroun débuté au XIXe siècle s'est intensifié pendant la période coloniale et, s'est poursuivi jusqu'à la période post coloniale. C'est dans cette ruée des congrégations religieuses vers l'Afrique que l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré arrive et s'implante au Cameroun en 1968.

Il est question dans ce chapitre de retracer d'abord les origines de cet institut, c'est à dire de sa naissance à son expansion dans le monde à travers lequel il atteint le Cameroun et ensuite, de présenter son arrivé et son implantation sur le sol camerounais.

I- AUX ORIGINES DE L'INSTITUT DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE (ISEJNB)

Les origines de l'ISEJNB remontent au XVII^e siècle. Il fut fondé en France par un prêtre nommé Nicolas Barré et appartenant à l'ordre religieux des minimes¹⁹. La mise en place de cet institut s'est faite de façon progressive et au fil de quelques années. Elle débute par la création des petites écoles dites charitables et dont la gestion était confiée aux femmes appelées maitresses charitables, pour devenir plus tard, une congrégation religieuse qui va connaître une expansion dans le monde et se retrouver sur les cinq continents²⁰.

A- Nicolas Barré et la mise sur pieds de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus (ISEJ)

Pour appréhender la fondation de l'ISEJ par Nicolas Barré, il est nécessaire de scruter la vie de ce dernier, la création des premières écoles

¹⁸ J.P Messina et J.V Slageren, *Histoire du christianisme au Cameroun...*, PP. 138-142.

¹⁹ L'ordre des minimes d'après P. Giuseppe est un ordre religieux créé par saint François de Paule en Italie en 1435. Pour en savoir plus, lire P. Giuseppe et al, "L'ordre des minimes de saint François de Paule", *Bienheureux Nicolas Barré de l'ordre des minimes 1621-1686*, Brescia, la Nuvola Nel Sacco, 1999 pp. 26-31.

²⁰ Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de dieu...*, pp. 11-14.

charitables entre 1622 et 1666, élément fondateur dudit institut et enfin, la transformation des maitresses de ces écoles dite charitables en communauté de religieuse entre 1666 et 1669.

1- Nicolas Barré : l'Homme

Né le 21 octobre 1621 à Amiens en France, il est le fils d'Antoinette et de Louis Barré²¹. Fils aîné de ce couple à cinq enfants et unique garçon, il grandit dans une famille chrétienne et commerçante. Il est baptisé à l'église Saint-Germain le 17 décembre de la même année. En 1631 alors qu'il avait 10 ans, il entre au collège des Jésuites d'Amiens sa ville natale où, il étudie jusqu'en 1639 et manifeste un grand désir d'apprendre et de comprendre ; ce qui fit dire de lui un « doué »²². Son séjour au collège des jésuites lui offrit une formation en même temps intellectuelle et spirituelle qui lui permit d'acquérir un mode de vie chrétienne particulier qui consiste à être très proche de la masse populaire, et à partager leurs problèmes. Chez les jésuites en effet,

Il a vu, concrètement vécu, l'idéal de ce groupe de religieux apostoliques, qui avaient finalement rompu avec les modèles de vie monastique et conventuelle. Là, il a pu voir une vie profondément contemplative intégrée à une action au sein du monde et une vie chrétienne inextricablement liée aux problèmes sociaux de son temps. Il a été le témoin de l'attitude paternelle des maitres qui voulaient l'éducation intégrale de leurs élèves. Par ailleurs, il a découvert comment le collège offrait la pension gratuite aux élèves qui ne pouvaient pas payer. Il a du s'imbiber de l'esprit d'urgence missionnaire qui envoyait alors les jésuites aux extrémités de la terre pour proclamer la bonne nouvelle à tous les peuples²³.

Le contexte du XVII^e siècle dans lequel est né et a grandi Nicolas Barré est marqué par la pauvreté, la misère des populations et aussi, par ce que Mgr Duval appela un "renouveau spirituel extraordinaire" caractérisé par la fondation de plusieurs congrégations religieuses et courants spirituels qui multiplièrent la construction des séminaires en France²⁴. Nicolas Barré fut marqué par tous ces

²¹ P. Limaleba, "Histoire des origines de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus", *La Tente* N° 006..., pp. 5-6.

²² Ibid.

²³ Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu...*, p. 8.

²⁴ Le XVII^e siècle en France selon Mgr Duval, archevêque de Rouen (en 1999) est marqué par la mise sur pieds de plusieurs congrégations religieuses. C'est ainsi qu'en 1611, pierre de Bérulle fonde l'oratoire du carmel ; en 1622, François de la sales meurt mais, l'ordre de la visitation qu'il a fondé prospère et crée plusieurs monastères.

courants spirituels caractérisés par le “souci de l’évangélisation, l’attention aux pauvres, la recherche d’une vie spirituelle authentique et exigeante, non contaminée par les excès jansénistes”²⁵.

Ainsi, bien qu’ayant étudié chez les jésuites, il décide à l’âge de 19 ans d’entrer chez les minimes de saint François de Paule dont il connaissait bien le monastère alors situé dans une zone pauvre de la ville d’Amiens. Cet ordre religieux dont le nom lui-même signifie “les plus petits” et dont la devise est *charitas* se caractérisait par la simplicité de ses religieux, leur humilité, leur proximité d’avec les populations, leur implication dans la lutte contre les problèmes de leur société à travers l’assistance aux victimes de pauvreté et le souci d’évangélisation. L’austérité de vie marquée par la prière et surtout l’existence d’un quatrième vœu d’abstinence perpétuel de la viande et des produits laitiers caractérisait également ces religieux minimes²⁶. Pour ces derniers, “le vrai bonheur n’est pas dans la richesse mais dans le partage et la conversion du cœur”²⁷. Ces principes des minimes viennent s’ajouter au mode de vie religieuse contemplative et étroitement lié aux problèmes sociaux de son temps qu’il a hérité des jésuites.

Après son entrée au couvent, il fait profession perpétuelle en 1642 puis, il est envoyé au couvent de la place royale à Paris en 1643. A l’âge de 23 ans alors qu’il était encore diacre, il y enseigne la philosophie. Ordonné prêtre en 1645 à l’âge de 24 ans, il devint professeur de théologie et directeur spirituel au couvent de la place royale à Paris (actuelle place des Vosges)²⁸. Six ans plus tard, il est également promu à la fonction de directeur de la bibliothèque du couvent de la place royale très fréquentée par les élites intellectuelles. Cette fonction de

Dans cette même lancée, saint Vincent de Paule fonde les prêtres de la mission en 1625 et les filles de la charité en 1633 ; saint Jean Eudes quant-à lui fonde la congrégation de Jésus et Marie.

²⁵Duval, “Biographie de Nicolas Barré 1621-1686” in Anonyme, *Nicolas Barré. Béatification*, 7 mars 1999, Amiens, atelier carmel, juin 2001, p.17.

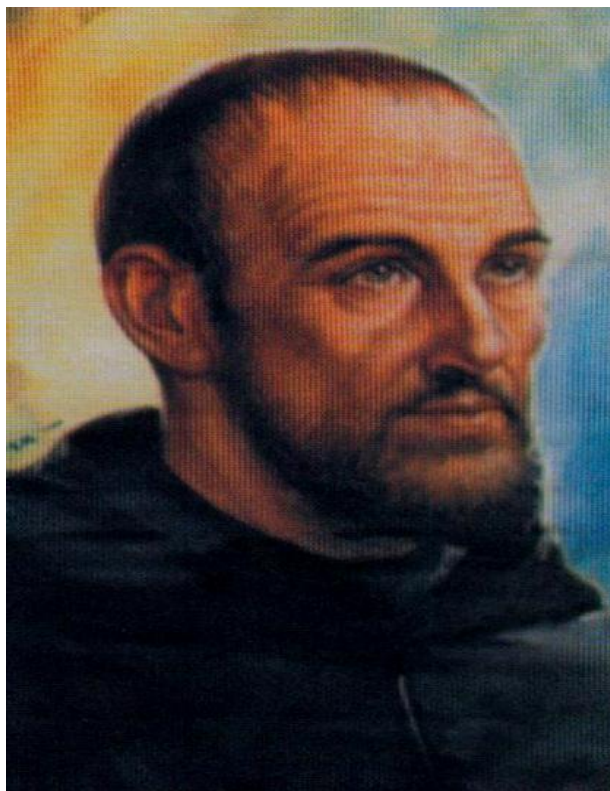
²⁶Sœurs de l’enfant-Jésus, *Du cœur même de Dieu...*, p.9.

²⁷B. Flourez, “Une vie d’apôtre”, *Bienheureux Nicolas ...*, p.4.

²⁸Confère chronologie de Nicolas Barré in Anonyme, *Nicolas Barré béatification...*, p.237.

directeur de bibliothèque lui permet de côtoyer les grands savants de son époque. La photo suivante présente le père Nicolas Barré.

Photo n° 1: le père Nicolas Barré, fondateur de l'ISEJNB



Source : archives des SEJNB, (Yaoundé/Ekounou)

Comme tout prêtre minime, Nicolas Barré s'occupait de la direction spirituelle et des prédications. Toutefois, l'excès de travail et d'austérité le fatiguèrent peu à peu et à 36 ans, il est physiquement, psychologiquement et spirituellement épuisé. Il est envoyé au couvent d'Amiens où il est sacristain pendant deux ans et où il mène une vie plus « simple » et plus proche des pauvres, ce qui lui permet de récupérer ses forces. Deux ans plus tard c'est-à-dire en 1659, il est envoyé à Rouen. Ici, il exerce son ministère par la prédication des missions populaires qui attire beaucoup de mondes, les confessions, la direction spirituelle et, il participe également à des missions paroissiales²⁹.

En 1675, il est de nouveau rappelé au couvent de la place royale à Paris alors qu'il avait 54 ans. Il y exerce les fonctions de professeur de théologie, de

²⁹ Duval, "Biographie de Nicolas Barré 1621-1686" in Anonyme, *Nicolas Barré. Béatification...*, p.18.

confesseur et de conseiller spirituel³⁰. Toutefois, sa santé (fragile) se détériore et il meurt le 31 mai 1686 à Paris à l'âge de 65 ans³¹. Il fut béatifié par le pape Jean Paul II le 7 mars 1997³². Dès lors, la question demeure celle de savoir comment le père Barré a-t-il procédé pour mettre sur pieds les écoles charitables qui ont été le point de départ de l'ISEJ.

2- Le père Nicolas Barré et la formation des premières écoles charitables : point de départ de l'ISEJ

Exerçant son apostolat à travers la direction spirituelle, les conversions, les missions et prédications dans les quartiers populaires, Nicolas Barré vécu de façon permanente en contact avec les habitants des quartiers pauvres. Grâce à ces contacts avec les habitants des quartiers populaires, il prit conscience des « mauvaises » conditions de vie, de la pauvreté et de la misère dans laquelle vivaient les populations de Paris, d'Amiens sa ville natale et aussi de Rouen, ville où il avait été envoyé en 1659³³. Dans cette dernière ville précisément, alors qu'il allait de porte à porte pour prêcher et inviter les gens à l'église, il fut touché par l'ignorance et surtout l'abandon moral dans lequel vivaient les enfants et jeunes des quartiers populaires auquel s'ajoutait leur non scolarisation. A cette époque en effet,

La plupart surtout les filles ne savaient ni lire ni écrire, et bien que baptisés n'ont aucune formation chrétienne. Dès leur jeune âge, ils travaillent, mendient, volent ou sont livrés à la prostitution. Parfois aussi ils sont enfermés dans ces lieux d'exclusion pour les uns, de réinsertion pour les autres que sont les hôpitaux généraux, inventés à l'époque pour y enfermer ceux que la société rejette ou dont elle veut se protéger³⁴.

³⁰ J. M. Waymel, "Nicolas Barré 1621-1686. le religieux minime et le fondateur", conférence donnée à Amiens le 20 mars 1999. In Anonyme, *Nicolas Barré. Béatification...*, pp. 99-107.

³¹ Ibid.

³² F. Magdelaine, "Il a mis l'enfant au cœur de sa vie" in Anonyme, *Nicolas Barré béatification...*, p. 9.

³³ Cette misère selon les sœurs de l'enfant-jésus dans leur ouvrage intitulé *Du cœur même de Dieu*, découle des Guerres dans lesquelles était engagée la France au XVIIe siècle. En effet, à cette période, la France sortait à peine de la guerre de cent ans et était en pleine guerre religieuse qui opposait les catholiques aux huguenots. A l'international, la France était également engagée dans des guerres permanentes. L'économie était agraire et les terres concentrées entre les mains des petits propriétaires qui exigeaient dimes et loyers à la majorité de la population qui était paysanne. A ces maux s'ajoutent l'épidémie de la peste bubonique, la malnutrition, les inégalités sociales, la négligence de l'instruction religieuse et la mauvaise formation des prêtres d'où la misère en même temps spirituelle et matérielle de la masse populaire.

³⁴ B. Flourez, "Une vie d'apôtre", *Bienheureux Nicolas Barré...* p. 6.

Cette situation toucha le père Nicolas Barré et l'amena à envisager des solutions pour sauver cette jeunesse abandonnée à son propre sort. Convaincu que les Hommes ont tous été créés à l'image de Dieu, et que "si Dieu, en Jésus, non seulement se soit fait Homme mais même petit enfant, C'est pour se faire proche des humbles, des plus petits, des plus pauvres et qu'ils puissent connaître son amour"³⁵. Il se donna pour mission de faire connaître et aimer Jésus-Christ à ces enfants abandonnés en particulier et à tous les Hommes en général. Il entreprit aussi de combattre cette « malédiction » qu'est la pauvreté et dans laquelle vivaient les populations tout en s'attaquant à sa racine qui pense-t-il, est le manque de formation humaine et spirituelle. Pour se faire, il envisage de créer des écoles pour la scolarisation et la formation spirituelle de ces enfants et jeunes abandonnés.

Ainsi, lors d'une mission³⁶ organisée en 1662 à Sotteville-Lès-Rouen, localité située à environ quatre kilomètres de Rouen, et qui coïncidait avec une période de « graves » problèmes sociaux, notamment les maladies et la famine issue des mauvaises récoltes, il communiqua son inquiétude à quelques jeunes (filles et garçons). Il invita ces derniers à se mettre au service de ces enfants abandonnés, dans un esprit de courage et de total désintéressement. Deux jeunes femmes touchées par l'évangile le rejoignirent : l'une nommée Marguerite Lestocq âgée de 20 ans et l'autre nommée Françoise Duval âgée de 18 ans. Il leur demanda de s'occuper de ces enfants abandonnés et, pendant l'année 1662, elles firent la classe aux jeunes filles dans une modeste salle prêtée à cet effet. Les cours avaient lieu en matinée et dans l'après-midi selon la disponibilité des familles. La mission de Sotteville achevée, ces femmes rentrèrent à Rouen avec Nicolas Barré pour continuer la même œuvre. Ce dernier à travers des rencontres avec ces femmes, les formaient à leur tâche en

³⁵ B. Flourez, "Une vie d'apôtre", *Bienheureux Nicolas Barré...* p. 6.

³⁶ La mission ici renvoie à une série de prédications, de visites pastorales et de confessions organisées et devant durer une période déterminée et en un lieu donné.

leur enseignant l'amour, la patience, le courage, le désintéressement et la liberté intérieure nécessaires pour leur mission.

Ces écoles avaient pour but "d'apprendre aux enfants leur prières et les instruire de leur foi et de leur faire connaître l'amour de Dieu révélé en Jésus en leur apprenant aussi à lire, à écrire et à compter"³⁷. Le succès que connurent ces premières écoles attira l'attention des personnes influentes et nantis qui commencèrent à s'engager ; c'est le cas de madame de Grainville qui offrit une salle dans sa concession pour les classes. Ces deux maitresses furent rejointes par trois autres jeunes femmes, une autre classe fut ouverte à la rue des carmélites. Ces écoles charitables fonctionnaient « à merveille » et en 1666, Nicolas Barré partage avec ces femmes, son souhait de les voir vivre en communauté les unes avec les autres.

3- Des écoles charitables à une communauté de religieuses puis à l'ISEJ

Ayant remarqué l'harmonie qui régnait entre ces maitresses charitables engagées depuis quelques années dans l'éducation populaire, Nicolas Barré leurs proposa en 1666 de vivre en union les unes avec les autres. Il leur proposa de former une communauté laïque, sans vœux religieux, dans un désintéressement et un abandon total à la providence divine. Le petit groupe de femmes accepta de « grand cœur » et entra dans la vie communautaire³⁸. Françoise Duval, l'une des deux premières maitresses charitables fut nommée pour superviser le groupe. Elle fut succédée par Margueritte Lestocq en 1670. Une laïque du nom de Mme le Buc fut quant à elle nommée première administratrice, chargée des affaires matérielles de cette communauté nouvellement née³⁹. Nicolas Barré donna à cette dernière un minimum d'organisation, mais aucune sécurité matérielle qui pourrait en assurer la durée. Toutefois, ces maitresses charitables, bien que vivant en communauté, gardaient leur statut de séculières ; c'est ce qui explique le non engagement de celles-ci par les vœux religieux. Pour leur

³⁷ Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu...*, p.13.

³⁸ J. F. Crozier, "Le père Barré parmi les bienheureux" in Anonyme, *Nicolas Barré béatification...*, pp. 5-6

³⁹ Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu...*, p.13.

fondateur en effet, s'engager par les vœux religieux suppose vivre dans des clôtures et par conséquent, limiterait leur liberté d'action du fait des contraintes religieuses y rattachées ; hors, pour lui, celles-ci devaient avoir toute la liberté et la disponibilité nécessaire pour aller à la rencontre des pauvres⁴⁰. Cette absence de vœux leur permit d'être proche des populations, de se déplacer librement et de voler au secours des pauvres là où le besoin se faisait ressentir. Cette communauté de maitresses charitables fonctionnait dans une dépendance totale de la providence divine et en 1669, quarante deux d'entre elles s'engagèrent par un écrit signé dans lequel était précisé le but de cette communauté à savoir, "instruire à la manière des apôtres dans un total désintéressement"⁴¹. L'expérience communautaire fut vécue avec succès et les maitresses charitables furent envoyées dans d'autres villes où elles aidèrent à la fondation de nouveaux instituts.

Parti de Rouen pour Paris en 1675, Nicolas Barré y poursuit la même mission c'est-à-dire, favorise la naissance d'écoles populaires avec le soutien des personnes influentes et riches. Il fonde la deuxième communauté des sœurs de l'enfant-jésus en 1675 mais cette fois à Paris (à la rue saint Maur, actuelle n° 8, rue de l'abbé Grégoire). La direction de cette communauté fut confiée à la sœur Marie Hayer qui devint par-là, la première supérieure générale de l'ISEJ⁴². Le mot institut commençant à s'employer, la nécessité d'avoir des textes régissant son fonctionnement s'imposait. Ainsi, en 1677, un projet de statut et règlement devant régir le fonctionnement du jeune institut est rédigé. Il est publié en 1685 accompagné d'un mémoire instructif sur l'utilité de ces écoles charitables. Des écoles de Travail Manuel (T M) furent également créées pour initier les enfants plus âgés à des activités capables de leur permettre de se prendre en charge. Les règlements furent également rédigés sur ces dernières en vue de garder l'esprit de l'institut malgré la diversification des activités. En 1678, la maison

⁴⁰ Duval, "Biographie de Nicolas Barré 1621-2686", in Anonyme, *Nicolas Barré. Béatification...* pp.19-20.

⁴¹ C. Mc Mahon et al, "Sœurs de l'enfant-jésus. les origines", *Bienheureux Nicolas Barré...* p.32.

⁴² Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu...*, p. 14.

communautaire fondée à Paris devint leur centre de formation religieuse et professionnelle car, avec l'ouverture de plusieurs écoles à Paris, le besoin d'avoir des maitresses instruites et formées se posait de façon accrue. Les jeunes femmes devinrent de plus en plus nombreuses, et quelques jeunes garçons vinrent s'offrir pour le service éducatif des enfants pauvres. C'est ainsi que des écoles charitables à une communauté des maitresses engagées dans l'éducation populaire fut créé l'ISEJ⁴³. L'appellation « institut » est un héritage de ce début par les écoles et le nom « enfant-jésus », est la conséquence de la dévotion du père Nicolas Barré envers Jésus-Christ fait non seulement homme mais petit enfant. Cet institut ne cessa de se développer dans toute la France et, après la mort de son fondateur, il connu un essor et une expansion qui lui permis de se retrouver hors des frontières françaises⁴⁴.

B- Le développement de l'ISEJ après Nicolas Barré et son expansion à travers le monde

Après la mort de Nicolas Barré en 1686, l'ISEJ connu un développement qui aboutit à sa division en deux branches et, à l'expansion de l'une des deux branches dénommée SEJNB hors de la France pour atteindre les cinq continents.

1- De l'institut des sœurs de l'enfant-jésus à l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré : les raisons d'une mutation

La rapide évolution connue par l'ISEJ à travers la création de plusieurs écoles charitables en France, amena ses administrateurs à s'interroger sur l'avenir de celui-ci et de ces écoles. Ainsi, pour assurer à l'institut un futur certain, ses administrateurs laïcs et les bienfaiteurs optèrent pour des fondations plus durables ; c'est-à-dire, que l'institut accepte des investissements financiers de la part des laïcs nantis et aussi de ces bienfaiteurs, en vue de garantir un avenir et une sécurité matérielle à ce jeune institut qui connaissait une évolution rapide. Cependant, Nicolas Barré s'opposait catégoriquement à cette idée car,

⁴³ Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de dieu...*, p.14.

⁴⁴ C. Mc Mahon et al, «Sœurs de l'enfant-jésus. Les origines», *Bienheureux Nicolas...* p.40.

croyait-il, pour rester fidèle à sa vision originelle, ledit institut devait avoir pour seule fondation : “l’abandon à Dieu et un total désintéressement”⁴⁵. En effet, Nicolas Barré refusait l’idée de fondation car, l’institut attirerait des jeunes femmes à être des maitresses charitables non pas pour faire connaître et aimer Jésus aux pauvres comme cela avait toujours été, mais plutôt comme un métier en vue de satisfaire leurs besoins d’ordre économiques. Malgré l’insistance de ses collaborateurs qui trouvaient irréaliste sa décision de fonder l’institut sur la seule providence divine, il resta catégorique.

A la même période surgit un autre problème : Les administrateurs des deux maisons communautaires principales notamment celle de Rouen et celle de Paris, du fait du mauvais état de santé dans lequel était Nicolas Barré, se posèrent la question de savoir qui aurait la responsabilité d’envoyer les sœurs en mission si le fondateur venait à décéder. Cette préoccupation alimente la réflexion au sein des administrateurs des dites maisons principales. Pour y trouver solution, ces derniers se réunirent à Magny. Malheureusement, ils n’eurent de réponse satisfaisante. En 1691, l’un de ces administrateurs de l’institut nommé l’abbé Servien de Montigny s’adressa au roi Louis XIV afin que ce dernier prenne une décision en faveur de la maison communautaire de Paris. Un autre nommé M. Grainville s’adressa aussi au roi au nom de la maison de Rouen⁴⁶. Toutes ces circonstances aboutirent en 1691 à la division de l’institut en deux branches : une première branche basée à Rouen et dénommée “sœurs de l’enfant-jésus providence de Rouen”, et une seconde branche basée à Paris et dénommée “sœurs de l’enfant-jésus Nicolas Barré”.

Deux siècles plus tard, et précisément en 1866, mère de Faudoas, supérieure générale de la branche de Paris dénommée SEJNB, trouvait nécessaire pour la congrégation qu’elle dirigeait, d’avoir l’approbation pontificale pour que sa mission puisse continuer à s’étendre. Elle s’adressa à

⁴⁵ R. Sansen, “Nicolas Barré, homme de Dieu et éducateur (1621-1686)”, conférence publiée par mélange de sciences religieuses, université catholique de l’Ille, janvier-mars 2000 in Anonyme, *Nicolas Barré .béatification* ..., p.167.

⁴⁶C. Mc Mahon et al, “Sœurs de l’enfant-jésus .les origines“, *Bienheureux Nicolas Barré...*, pp. 32-33.

Rome à propos et, le 21 novembre 1866 l'ISEJNB fut définitivement approuver par le pape Pie IX⁴⁷. La conséquence de cette approbation pontificale fut l'introduction des vœux religieux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance dans cette congrégation. Cet événement entraîna la révision des textes et règlements de l'institut qui devait désormais s'arrimer aux directives de Rome. La nouvelle constitution de l'ISEJNB fut approuvée en 1887. Cette reconnaissance de l'institut par Rome lui permit de connaître une expansion rapide qui favorisa son implantation sur les cinq continents.

2- L'expansion de l'ISEJNB dans le monde

Au fil des années, l'ISEJNB se développe et prospère dans ses œuvres originelles. Toutefois, sa présence pendant les deux premiers siècles de son existence est limitée sur le territoire français. Cependant, durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, cet institut connu un événement marquant de son histoire : son expansion hors des frontières françaises pour atteindre les quatre coins du monde. Cette expansion selon Carmel Mc Mahon n'est que la réponse à l'appel divin selon lequel, "allez dans le monde entier proclamer la bonne nouvelle du salut"⁴⁸. Elle s'explique aussi par le désir des SEJNB de faire connaître et aimer Jésus Christ à tous les hommes qui rappelons-le, était la vision donnée à cet institut par son fondateur dès ses débuts.

Le siège de l'ISEJNB à Paris depuis l'époque de son fondateur, recevait des appels de la part de plusieurs pays demandant l'envoi des maitresses dans lesdits pays, pour déployer les œuvres comme elles le faisaient en France. C'est le cas de la demande venue du Siam (actuelle Thaïlande) sollicitant les SEJ sous le règne de Louis XIV, bien que n'ayant pas eut de suite favorable. Après plusieurs autres appels, la première réponse favorable fut donnée à la Malaisie en 1852, suite à l'appel lancé un an plus tôt par Mgr Boucho, vicaire apostolique

⁴⁷ Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu...*, p. 24.

⁴⁸C. Mc. Mahon et al, "sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré.les origines", *Bienheureux Nicolas Barré...*, p.40.

en Malaisie⁴⁹. C'est ainsi que mère de Faudoas, supérieure générale des SEJNB en France et son conseil décidèrent d'envoyer les sœurs pour la toute première fois en mission au-delà des frontières françaises et même européenne. Ainsi, le 5 décembre 1851, cinq SEJNB embarquèrent pour la Malaisie et, après un voyage difficile par mer qui dura quatre mois, elles arrivèrent le 29 mars 1852 et commencèrent en Malaisie leur œuvre conformément à la vision du fondateur. Ce fut ainsi le début de l'expansion de l'ISEJNB. En 1853, il fut fondé à Singapour. Sept ans plus tard, c'est-à-dire en décembre 1860, il fut fondé en Espagne. Le 28 juin 1872, il s'implante au Japon. Après plusieurs tentatives d'implantation en Thaïlande entre 1885 et 1907 soldées par les échecs souvent causés par des problèmes comme les épidémies (de choléras), l'ISEJNB finit par prendre corps de façon permanente en Thaïlande en février 1957. L'Angleterre accueillit l'ISEJNB en 1892, l'Italie en 1906, l'Irlande en 1909, la Belgique en 1910 et 26 ans plus tard c'est-à dire en 1936, l'ISEJNB s'implante en chine.

En 1950, cet institut s'étend vers le continent américain avec son implantation en Californie puis au Pérou en 1967. L'Afrique quant à elle accueille les SEJNB par le Cameroun en 1968. Par la suite, l'ISEJNB s'implante en Australie en 1969, au Nigéria en 1983, en Bolivie en 1992, aux Philippines en 1984, en Roumanie en 1993, en République Tchèque en 1998 et plus récemment, au Myanmar (Birmanie) en 2001. L'expansion de l'ISEJNB dans le monde est récapitulée dans le tableau ci-après :

⁴⁹ Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de dieu...*, p.19.

Tableau n° 1 : l'expansion des SEJNB dans le monde et selon les continents

Continents	Pays	Années d'implantation
Asie	Malaisie	1852
	Singapour	1853
	Japon	1872
	Chine-Mandchourie	1936
	Thaïlande	1957
	Philippines	1984
	Myanmar(Birmanie)	2001
Europe	France	1666
	Espagne	1860
	Angleterre	1892
	Italie	1906
	Irlande	1909
	Belgique	1910
	Roumanie	1993
	République tchèque	1998
Amérique	Californie	1950
	Pérou	1962
	Bolivie	1992
Afrique	Cameroun	1968
	Nigéria	1983
Océanie	Australie	1969

Source : réalisé par Gomti, à partir des données recensées dans divers documents lors des lectures.

L'analyse de ce tableau permet de constater que, les SEJNB, grâce à leur expansion dans le monde lancé en 1851, se sont établies sur tous les cinq continents. Toutefois, elles sont plus présentes dans les pays d'Europe (huit pays) et d'Asie (sept pays). Leur présence sur ces deux continents date des années 1880. La faible représentativité de l'ISEJNB en Afrique (à travers deux pays) en Amérique (trois pays) et en Océanie (un pays) serait la conséquence de son implantation tardive sur lesdits continents, qui date de la deuxième moitié du XXe siècle.

L'ISEJNB fondé en France au XVIIe siècle par le père Nicolas Barré s'est développé avec le temps et a connu une expansion à travers laquelle il a atteint

tous les continents. C'est dans cette dynamique qu'il atteint le Cameroun et s'y implante pour poursuivre l'œuvre initiée par son fondateur.

II- IMPLANTATION DE L'ISEJNB AU CAMEROUN EN 1968

Dans son expansion à travers le monde, l'ISEJNB atteint pour la première fois le continent africain via le Cameroun. Il s'y implante à travers la création d'une première communauté en 1968. Pour mieux appréhender l'implantation de cette congrégation au Cameroun, il est nécessaire de présenter la débarque des premières SEJNB au Cameroun, leurs premiers contacts avec la population et les difficultés qu'elles ont rencontrées dans leur implantation effective sur le territoire camerounais.

A- La débarque des SEJNB au Cameroun en 1968

Le choix d'implanter l'ISEJNB au Cameroun ne fut pas le fruit du hasard. Il s'explique par plusieurs raisons. C'est celles-ci qui ont amené les supérieures dudit institut à envoyer la toute première délégation de ces religieuses au Cameroun en 1968.

1- Des raisons de la débarque des SEJNB au Cameroun au choix de la localité de Somo comme site d'implantation

La débarque des SEJNB au Cameroun est la conséquence de l'application des directives du concile Vatican II qui demandait aux congrégations religieuses de « sortir » et de répondre aux appels de l'extérieur. Elle est la réponse aux multiples appels lancés par l'église d'Afrique aux supérieures majeures dudit institut en France. En effet, le siège de l'ISEJNB en Europe recevait des appels venant des églises de divers coins du monde, sollicitant les sœurs dudit institut pour leur pays respectifs. Ainsi, dans les années 1960 c'est-à-dire après les indépendances africaines, le siège de l'ISEJNB recevait aussi des appels venant de l'église d'Afrique, décide de répondre d'un avis favorable à un de ces appels : se fut celui venant du Cameroun. Ce dernier avait été lancé par le tout premier évêque du diocèse de Bafia en la personne de Mgr André Loucher qui

connaissait cet institut depuis l'Europe. Cette réponse favorable donnée au Cameroun d'après Margueritte-Marie Chiaradia, s'expliquerait par des liens d'amitié entre Mgr André Loucher et l'ISEJNB du fait que, ses deux sœurs biologiques étaient religieuses dans cette congrégation⁵⁰. A travers cet appel, il demandait une communauté de sœurs pour la vaste région du Mbam et précisément pour le futur diocèse de Bafia qui était encours de création, lequel diocèse fut finalement créé le 11 janvier 1968⁵¹.

Ainsi, à la suite du choix des supérieures majeures de l'ISEJNB d'envoyer les sœurs au Cameroun, mère Justin Deleuze et mère Marie Elisabeth Crapez allèrent rencontrer Mgr André Loucher pour le choix du site ou du lieu d'implantation de leur future communauté. C'est ainsi que "Plusieurs propositions furent présentées : Deuk, Ngoro et en particulier Somo, Makénééné, Nitoukou. Nous avons fait le choix de Somo-Ndiki qui comprenait Makénééné, le pays alinga et Ndikiniméki, et ses nombreux villages. C'était un vrai défi à relever"⁵². Le choix de la localité de Somo comme lieu d'implantation qui allait abriter la première communauté des SEJNB au Cameroun ne fut pas gratuit. Il survint en réalité après l'échec successif d'un certain nombre de congrégations religieuses à s'établir de façon permanente dans cette localité, du fait des conditions difficiles y rencontrées à l'époque. Le choix de ce site par les SEJNB s'expliquerait alors par le désir de ces religieuses de relever le défi⁵³.

2- L'arrivée des sœurs pionnières de l'ISEJNB au Cameroun en 1968

Après le choix du site, une équipe constituée de cinq religieuses de nationalités française, italienne et espagnole prit corps à Marseille le 20 avril 1968 puis, embarqua par mer vers le Cameroun. Il s'agissait des sœurs

⁵⁰Entretien avec M.M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse, pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), le 27 septembre 2014.

⁵¹R. Onomo Etaba, *Histoire de l'église catholique du Cameroun de Grégoire XVI à Jean Paul II (1831-1991)*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.196.

⁵² Entretien avec M.M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse, pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), le 27 septembre 2014.

⁵³ Entretien avec N. Mc Grath, 65 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Bamenda le 09 septembre 2014.

Marguerite-marie Chiaradia, Régina Casado, Paul Lamotte, Claire Lesay et Alphonse Marie Loucher. Après plusieurs escales en chemin, elles atteignent Douala le 10 mai 1968. A Douala, elles firent la rencontre de deux prêtres notamment le père Neff et le père François, curé de la paroisse de Somo à l'époque⁵⁴. Après une pause brève à Douala où elles bénéficièrent d'un accueil chaleureux à la procure⁵⁵, elles prirent la route pour la localité de Somo où elles allaient fonder leur toute première communauté sur le sol camerounais et même africain.

B- Des premiers contacts avec la population à la création de la première communauté des SEJNB au Cameroun

L'implantation des SEJNB au Cameroun via la localité de Somo s'est faite de manière progressive. Elle débute par la négociation des premiers contacts par ces religieuses auprès de la population pour aboutir à la mise en place d'une communauté dans ladite localité. Cette implantation ne s'est pas faite sans difficultés.

1- Les premiers contacts avec la population camerounaise

Partis de Douala à bord d'un convoi de deux voitures et d'un truck⁵⁶ qui transportait leurs effets, les cinq sœurs et les prêtres qui les avaient accueillies à Douala arrivèrent à Somo dans la nuit et après un voyage « difficile » du fait du mauvais état de la route à l'époque. Le lendemain, elles furent chaleureusement accueillies par la population à travers chants, tambours, danse, fleurs et cadeaux.

Toutefois, Alphonse Marie Lucher, l'une de ces cinq religieuses arrivées au Cameroun était repartie juste peu de temps après leur arrivée, laissant ainsi les quatre autres qui fondèrent cette congrégation au Cameroun⁵⁷. La photo qui suit présente ces quatre pionnières de L'ISEJNB au Cameroun.

⁵⁴ Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de dieu...*, p. 39.

⁵⁵ La procure dans le jargon catholique a plusieurs sens mais, dans ce contexte, ce mot renvoi à la maison d'accueil des missionnaires.

⁵⁶Le truck désigne une sorte de chariot à plate-forme destiné au transport des objets lourds.

⁵⁷ Entretien avec M.M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse, pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), le 27 septembre 2014.

Photo n° 2: les sœurs pionnières de l'ISEJNB au Cameroun



Source : archives des SEJNB (Yaoundé/Ekounou)

Rapidement, ces sœurs organisèrent des tournées et visites dans les villages de leur paroisse dont l'influence s'étendait sur 45 km de rayon. Le but de ces dernières était pluriel. Il était question pour ces religieuses à travers celles-ci, de découvrir leur environnement, de prendre contact avec les populations, de les écouter afin d'entrer ensemble dans un processus de discernement car, en ce temps-là, l'expérience que les populations avaient des « blancs » était d'aider. Cependant, pour les SEJNB, il était plutôt question de découvrir les germes existants parmi ce peuple dans le domaine du savoir faire et du savoir être ainsi que dans le domaine culturel et, à partir de là, cheminer ensemble vers un

développement de tout l'Homme et pour l'Homme⁵⁸ ; bref, il était question de faire grandir chacun selon son génie en vue d'une auto prise en charge. Ainsi, les tournées aux villages comprenaient les premiers soins, les visites à domicile, les échanges avec la population et les assemblées liturgiques ou les célébrations eucharistiques quand le prêtre pouvait venir⁵⁹. La proximité entre ces religieuses et la population permit à ces premières de prendre connaissance des problèmes et besoins de la population, tout en examinant les engagements à prendre et comment elles pouvaient collaborer et travailler ensemble, dans le but d'évangéliser les habitants de Somo et de ses villages voisins, et de les aider à se prendre en charge eux-mêmes⁶⁰.

2- Des difficultés d'implantation à la création de la première communauté des SEJNB au Cameroun

Malgré l'accueil chaleureux offert à ces sœurs par la population dès leur arrivée, les SEJNB lors de leur implantation au Cameroun et précisément dans la localité de Somo ont fait face à plusieurs difficultés.

La première fut le mauvais état des routes et des pistes qui limitaient les déplacements de ces sœurs et par ricochet leur rapprochement de la population. En effet, comme le souligne Margueritte-marie Chiaradia, les pistes et les routes étaient accidentées du fait de l'existence de plusieurs ponts en mauvais état et des bourbiers qui pouvaient bloquer les camions pendant plus d'un mois. Tout ceci tendait à limiter les visites de ces premières auprès des populations.

En plus, on note la réticence de la population vis-à-vis de ces premières sœurs de l'ISEJNB du fait de l'échec connu par quelques congrégations qui avaient déjà essayé sans succès de prendre corps de façon permanente dans ladite localité. L'échec connu par ces congrégations devancières à Somo du fait

⁵⁸ Entretien avec M.M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse, pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), le 27 septembre 2014.

⁵⁹ Entretien avec V. P. Nkoufeu, 60 ans, aide soignant au centre de santé catholique de Makénééné, Makénééné, le 24 janvier 2015.

⁶⁰ Sœurs de l'enfant-jésus, "Début de la mission au Cameroun" in www.ejnbcam.org, consulté le 12 juillet 2014.

des conditions difficiles avait en effet, marqué la population qui avait fini par se montrer réticente au SEJNB. En réalité,

Les populations en elles-mêmes ont été très accueillantes mais, considérant l'échec du départ des autres congrégations, elles nous ont mises à l'épreuve pour voir si nous tenions bon, si nous étions capable de les accueillir tels qu'ils étaient ; s'il n'y avait pas d'arrière pensée chez nous. Ils avaient besoin d'assurance⁶¹.

Cette attitude de la population amena les SEJNB à se remettre en question, à revoir leur méthode d'action et, à beaucoup prier pour solliciter le soutien divin en vue de leur établissement effectif et durable à Somo qui était pour elles un vrai défi. Leur ambition était en effet, de "chercher à créer des communautés de bases qui, partant de l'étude de l'évangile et des soucis des gens, pourraient aboutir à leur prise en charge personnelle et collective"⁶² ; car, le système « mission centralisée » était à repenser en « mission décentralisée ».

A ces difficultés, s'ajoute les embuscades post indépendance qui sévissaient dans cette localité et qui exigeaient l'accompagnement de la gendarmerie pour se déplacer d'une localité à une autre⁶³. Comme le relève Nkoufeu Vincent de Paul, cette région à cette époque, était très instable et constituait une « zone d'alerte »⁶⁴.

Toutefois, ces obstacles n'ont pas empêché la visite des populations et des villages par ces religieuses, visites qui plus tard permirent à ces dernières d'avoir une autre image de ladite population. Elles ont en effet, permis aux SEJNB de découvrir la ferveur de ladite population à accueillir la parole de Dieu et à la concrétiser dans leur vie. Ainsi, progressivement, les SEJNB s'implantèrent à Somo et y fondèrent leur toute première communauté et par là même, l'ISEJNB au Cameroun en 1968. La photo suivante présente la première communauté des SEJNB fondée au Cameroun en 1968.

⁶¹ Entretien avec M.M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse, pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), le 27 septembre 2014.

⁶² Idem.

⁶³ Idem.

⁶⁴ Entretien avec V. P. Nkoufeu, 60 ans, aide soignant au centre de santé catholique de Makénéne, Makénéne, le 24 janvier 2015.

Photo n° 3: Image actuelle de la première maison communautaire des SEJNB fondée en 1968 à Somo



Source : photo Gomti, Somo le 25 janvier 2015

L'existence de cet institut sur le territoire camerounais fut légalement reconnue dix huit ans plus tard par le décret n°86/843 du 8 juillet 1986⁶⁵. Aujourd'hui Cette communauté de Somo est appelée « maison mère » du fait qu'elle fut la première à avoir vu le jour et à partir de laquelle les autres communautés furent fondées⁶⁶.

Au terme de ce chapitre dans lequel il était question de retracer les origines de l'ISEJNB, son arrivée et son implantation au Cameroun, il ressort que ledit institut a été fondé en France en 1662 par le père Nicolas Barré suite au constat par ce dernier, de la misère et de l'abandon moral dans lequel vivaient les enfants et les jeunes français des villes d'Amiens, de Paris et de Rouen. La mise sur pieds de cet institut débute par la création des petites écoles confiées aux maitresses dites charitables pour s'occuper gratuitement de ces enfants

⁶⁵ Décret n°86/843 du 9 juillet 1986 portant reconnaissance d'une congrégation religieuse dénommée sœur de l'enfant-jésus.

⁶⁶Entretien avec J. S. Nini, religieuse et maitresse d'internat à Somo, 30 ans, Bertoua le10 aout, 2014.

pauvres et abandonnés. En 1666, ces maîtresses charitables formèrent une communauté de femmes sans vœux c'est-à-dire au statut de laïques. Elle devint plus tard une congrégation religieuse sur le nom de SEJ. Divisé en deux branches en 1691, l'une des deux branches dénommée SEJNB intégra les vœux religieux en 1866 pour se conformer aux normes pontificales, ce qui lui permit de se développer et de s'implanter dans plusieurs autres pays parmi lesquels le Cameroun en 1968. Une fois au Cameroun, les religieuses de cette congrégation créèrent leur première communauté à Somo la même année. C'est ainsi que fut implanté l'ISEJNB au Cameroun. La question demeure celle de savoir quelle a été l'organisation mise sur pieds par cette congrégation pour assurer son fonctionnement au Cameroun et le déroulement de ses activités entre 1968 et 2012 ?

Chapitre II :
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT
DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU
CAMEROUN ENTRE 1968 ET 2012

Dans son expansion à travers le monde lancée en 1866, l'ISEJNB s'est implanté au Cameroun en 1968 et précisément à Somo, localité située dans le diocèse de Bafia. C'est dans cette aire géographique que furent limitées sa présence et ses activités jusqu'en 1974, date à partir de laquelle les religieuses de cette congrégation s'ouvrirent de nouveaux horizons dans d'autres régions du pays⁶⁷. Cette expansion hors du diocèse de Bafia en 1974 marque une rupture dans l'histoire des SEJNB au Cameroun, du fait des nombreux changements qu'elle a entraînés au niveau de son organisation et de son fonctionnement.

Le présent chapitre se propose de présenter l'organisation et le fonctionnement de l'ISEJNB au Cameroun d'abord durant la période où il fut présent dans le seul diocèse de Bafia c'est-à-dire de 1968 à 1974, et ensuite de 1974 à 2012 c'est-à-dire après son extension pour d'autres régions du pays.

I- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ISEJNB DURANT SA PRESENCE DANS LE SEUL DIOCESE DE BAFIA : 1968-1974

De son implantation au Cameroun et précisément à Somo dans le diocèse de Bafia en 1968 jusqu'au début de son extension hors dudit diocèse en 1974, l'ISEJNB était classé comme district⁶⁸ et par conséquent, avait une organisation sommaire et un fonctionnement dépendant étroitement de son administration générale située en France.

⁶⁷Sœurs de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu...*, p. 40.

⁶⁸En effet, étant une congrégation internationale et dans le souci de faciliter la coordination entre ses différentes représentations étatiques, l'ISEJNB au niveau de son siège général, a hiérarchiquement regroupé ces différentes représentations étatiques en trois grands ensembles selon leur niveau d'avancement. Ces trois ensembles sont : les districts, les vices-provinces et les provinces. Sont classés comme district les pays comportant une ou plusieurs communautés des SEJNB et caractérisés par leur dépendance directe de l'administration générale de l'institut sur le plan financier, décisionnel et administratif. Ils se caractérisent aussi par le petit nombre des religieuses qu'ils comptent et qui est d'une dizaine. Les pays classés comme vice provinces quant à eux sont caractérisés par : le nombre des religieuses qui doit être supérieur ou égal à 15, une plus grande autonomie financière qui tout de même n'est pas encore totale, et aussi une autonomie décisionnelle car, les sœurs dans une vice-province ont le pouvoir de prendre des décisions concernant le fonctionnement de l'institut dans le pays où ils sont implantés, et de rendre compte à leur administration générale. Quant aux pays classés comme province, elles sont caractérisées par : le nombre important des religieuses qui doit être supérieur ou égal à 25, la possibilité de vivre sans le besoin absolu des sœurs d'autres provinces, la capacité des sœurs locales d'assurer diverses responsabilités et, une certaine indépendance financière au moins pour l'entretien ordinaire des sœurs. Les provinces sont également caractérisées par l'existence de plusieurs communautés et la capacité à apporter leur aide aux autres vices-provinces et districts.

A- Une organisation sommaire: 1968-1974

Le caractère sommaire de l'organisation de l'ISEJNB au Cameroun entre 1968 et 1974 réside en le fait que, ce dernier durant cet intervalle de temps n'avait pas d'administration centrale au niveau national, chargée de gouverner l'ISEJNB au Cameroun. Cette période peut être divisée en deux :

1- Organisation de l'ISEJNB durant sa présence dans la seule localité de Somo : 1968-1970

De 1968 à 1970, l'ISEJNB au Cameroun était constitué d'une seule communauté notamment celle de Somo. Il portait le statut de district du fait de sa dépendance totale vis-à-vis de l'administration générale de l'institut située en France et, du nombre de ses religieuses qui était très réduit (quatre)⁶⁹. Ainsi, cette première communauté était dirigée par une supérieure du groupe en la personne de Marguerite-marie Chiaradia. En contact direct avec la supérieure générale en France, elle était chargée d'organiser et de superviser le « petit » groupe des quatre. Elle s'occupait également de l'animation et de la coordination de la vie fraternelle et missionnaire de cette communauté⁷⁰.

Dans ces fonctions, elle était assistée d'une économiste. Cette dernière quant-à elle, s'occupait des questions financières. Toutefois, l'exercice de ces fonctions se faisait dans l'esprit de coresponsabilité avec les autres religieuses de la communauté à travers les réflexions d'ensemble⁷¹.

En 1969 c'est-à-dire un an plus tard, l'effectif de ces religieuses fut augmenté par l'arrivée d'une nouvelle vague de sœurs européennes. Cette augmentation du nombre des SEJNB au Cameroun entraîna l'ouverture d'une deuxième communauté.

⁶⁹Entretien avec M. M Ongmokoka, 61 ans, religieuse, Somo, le 25 janvier 2015.

⁷⁰Entretien avec N. Mc Grath, 65 ans environ, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Bamenda, le 09 septembre 2014.

⁷¹Idem.

2- Organisation de l'ISEJNB de son implantation à Makénééné, au début de son extension au-delà du diocèse de Bafia : 1970-1974

En 1970 les SEJNB ouvrent leur deuxième communauté au Cameroun. Cette dernière fut créée toujours dans le diocèse de Bafia, mais cette fois à Makénééné, localité située à environ 23 km de Somo. Elle fut au départ ouverte avec quatre religieuses. L'ouverture de cette nouvelle communauté à proximité de celle de Somo s'expliquerait par le désir de ces dernières de pouvoir se rencontrer de temps en temps, afin de se soutenir mutuellement dans leur mission qui était à ses débuts dans un pays qui leur était encore inconnu⁷². La sœur Anne Masson fut nommée supérieure de cette communauté de Makénééné.

Avec l'implantation des SEJNB à Makénééné en 1970, l'organisation de cette congrégation au Cameroun connut de légères modifications car, il y avait désormais deux communautés distinctes. Chacune ayant son organisation interne, l'on notait toujours l'absence au niveau national, d'une administration centrale, dotée d'un pouvoir de décision et, chargée de diriger les deux communautés d'où le caractère sommaire de l'organisation de l'ISEJNB pendant cette période. Avec l'absence de cette administration centrale au niveau national, l'une des pionnières de l'ISEJNB au Cameroun en la personne de Marguerite Marie Chiaradia, supervisait les deux communautés. Elle jouait le rôle de supérieure des SEJNB au Cameroun bien que de façon officielle, elle ne l'était pas.

L'organisation de l'ISEJNB au Cameroun resta ainsi jusqu'en 1974, date à laquelle elle connut des modifications remarquables. L'absence d'une supérieure de et d'une autorité centrale au Cameroun entraînait entre 1968 et 1974, un fonctionnement en étroite dépendance de son administration générale.

⁷²Entretien avec F. Messina , 58 ans, religieuse, Makénééné, le 24 janvier 2015.

B- Un fonctionnement en étroite dépendance de l'administration générale de l'institut en France : 1968-1974

Pendant cette période et, du fait de son statut de district, le fonctionnement de l'ISEJNB au Cameroun dépendait totalement de son administration générale située en France. Cette dépendance se manifeste surtout au niveau décisionnel et financier.

1- Une totale dépendance au niveau décisionnel

L'ISEJNB au Cameroun entre 1968 et 1974, n'avait aucun pouvoir de décision. Par conséquent, son fonctionnement dépendait étroitement de son administration générale en France qui constituait, l'instance décisionnelle qui se prononçait sur le fonctionnement de cette congrégation au Cameroun⁷³. C'est cette dernière qui devait décider de l'ouverture d'un noviciat (maison de formation des jeunes sœurs), de la nomination d'une responsable locale, d'une maîtresse de formation et d'une économe du district. Les religieuses présentes au Cameroun n'avaient la possibilité de décider ni de l'ouverture d'une nouvelle communauté ni moins de la nomination de leurs responsables administratives et financières⁷⁴. Dans le même sens, les SEJNB du Cameroun n'avaient pas le pouvoir de décider de l'admission à la première profession (des jeunes sœurs) et aux vœux perpétuels⁷⁵.

Ces décisions étaient exclusivement prises par l'administration générale de l'ISEJNB et simplement exécutées au Cameroun, sous la coordination de Marguerite-Marie Chiaradia, supérieure du, groupe⁷⁶. Un exemple de décision prise par l'administration générale et simplement exécutée au Cameroun fut celle sur l'ouverture de la communauté de Makéné en 1970 qui fut prise de façon exogène et simplement appliquée au Cameroun.

⁷³Entretien avec M.M Ongmokoka, 61 ans, religieuse, Somo, le 25 janvier 2015.

⁷⁴ Sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré, Document du leadership, octobre 2009, p. 13.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶Entretien avec S. M. Outekelek, 46 ans, religieuse et supérieure vice provinciale des SEJNB au Cameroun, Yaoundé le 10 septembre 2014.

Cette absence du pouvoir de décision sur les questions capitales qui cependant étaient prises de façon exogène, pourrait constituer un facteur explicatif du fait que, pendant cette période, les SEJNB n'avaient fondé que deux communautés au Cameroun notamment celle de départ à Somo et, celle de Makénéne. Cette absence du pouvoir de décision aurait certainement une influence non négligeable sur les réalisations de ces religieuses au Cameroun durant cette période. La dépendance de l'ISEJNB au Cameroun vis-à-vis de leur administration générale, se percevait également sur le plan financier.

2- Dépendance financière vis-à-vis de l'administration générale de l'ISEJNB

Sur le plan financier, les SEJNB au Cameroun entre 1968 et 1974 dépendaient de l'administration générale. Ainsi, c'est la France qui s'occupait de toutes les questions financières concernant les SEJNB au Cameroun⁷⁷. Malgré l'absence des données chiffrées sur les différentes sommes déboursées par l'administration générale de cette congrégation, pour le fonctionnement de l'ISEJNB au Cameroun, l'on retient que, durant cette période, les ressources financières ayant favorisé le fonctionnement de cette congrégation au Cameroun provenaient du Fonds International de solidarité (FIS). Il est constitué des cotisations des différents pays abritant l'ISEJNB et, qui ont déjà atteint leur autonomie financière. A travers ce fonds, ces derniers cotisaient de l'argent avec lequel, ils soutenaient les autres pays abritant l'ISEJNB et n'ayant pas encore leur autonomie financière comme le Cameroun. En plus, les financements provenaient également des élites locales et des organismes internationaux divers⁷⁸.

Pour faciliter la coordination entre l'administration générale et les SEJNB au Cameroun, il existait auprès de cette première, une responsable qui s'occupait

⁷⁷En effet, les précisions sur les montants et les années d'octroi de ces finances par l'administration générale de cet institut aux SEJNB au Cameroun entre 1968 et 1974, n'ont pas été mis à notre disposition du fait de leur non existence, conséquence de la non conservation des archives de cette période par les SEJNB.

⁷⁸ Entretien avec M. M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse et pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), le 27 septembre 2014.

spécifiquement des questions concernant le Cameroun en la personne de mère Marie Elisabeth⁷⁹. Cette dernière constituait la courroie de transmission entre le Cameroun et l'administration générale de l'ISEJNB. Ainsi, tous les problèmes d'ordre financiers venants des SEJNB du Cameroun transitaient par cette dernière ; elle les acheminait au près de l'administration générale qui à son tour, statuait et adoptait la solution qu'elle trouvait idoine et qui devait être appliquée au Cameroun.

Pour tout dire, entre 1968 et 1974, l'ISEJNB au Cameroun était caractérisée par, l'absence d'une autorité centrale chargée d'administrer l'institut sur le plan national. La conséquence de cette inexistence d'une d'administration centrale fut le manque du pouvoir de décision de la part des SEJNB au Cameroun d'où sa dépendance vis-à-vis de son administration générale. Toutefois, en 1974, l'ISEJNB au Cameroun connue plusieurs événements qui lui permirent d'acquérir une semi-autonomie vis-à-vis de son administration générale, ce qui entraîna une modification fondamentale de son organisation et de son fonctionnement.

II- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ISEJNB AU CAMEROUN DURANT SA PERIODE DE SEMI-AUTONOMIE : 1974-2012

En 1974, l'ISEJNB au Cameroun acquiert une semi –autonomie vis à vis de son administration générale. A cette date en effet, il passe du statut de district qu'il portait depuis son implantation en 1968, et qui se caractérisait par la dépendance totale qu'il entraînait vis-à-vis de son administration générale, au statut de « Vice-province » qui quant-à lui, est caractérisé par la semi-autonomie par rapport à ladite administration générale⁸⁰. L'acquisition de cette semi-autonomie s'explique par plusieurs raisons et, a introduit des changements

⁷⁹Entretien avec F. Messina, 58 ans, religieuse, Makéné, le 24 janvier 2015.

⁸⁰Entretien avec M. M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse et pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), le 27 septembre 2014.

fondamentaux au niveau de l'organisation et même du fonctionnement de cette congrégation religieuse au Cameroun.

A- Les raisons de l'acquisition de la semi-autonomie en 1974

Elles sont au nombre de deux notamment, l'augmentation du nombre de religieuses de cet institut au Cameroun du fait de l'entrée des jeunes camerounaises et, l'extension de l'ISEJNB du diocèse de Bafia pour celui de Yaoundé en 1974.

1- Intégration de l'ISEJNB par les jeunes camerounaises et augmentation des effectifs

L'un des critères qui déterminent l'évolution d'une représentation étatique de l'ISEJNB d'un statut à un autre est le nombre des religieuses que compte ledit pays. Ainsi, la première raison du passage de l'ISEJNB au Cameroun du statut de district à celui de vice-province qui s'est accompagné par l'acquisition de cette semi-autonomie vis-à-vis de son administration générale est l'augmentation du nombre de religieuse de cet institut, rendue possible par la sortie des deux premières promotions de sœurs locales. En effet, au regard des nombreuses activités que menaient les pionnières de l'ISEJNB auprès des populations, plusieurs jeunes camerounaises furent attirées et sollicitèrent l'entrée dans l'institut pour aussi devenir des religieuses, malgré l'hésitation de ces pionnières à accueillir les jeunes camerounaises comme le souligne Marguerite-marie Chiaradia en ces termes :

Au départ, nous n'avions pas l'intention d'accueillir les jeunes camerounaises. Mais, devant l'insistance des jeunes filles voulant se joindre à nous, nous en avons référé à Mgr Zoa, pour connaître sa pensée. Il nous a encouragés selon deux critères : si nous étions congrégation internationale et si nous avons commencé un processus de reconnaissance des cultures⁸¹.

Suite à cette réponse favorable de Mgr Jean Zoa, les premières jeunes camerounaises furent accueillies au sein de l'ISEJNB. Ainsi, la première

⁸¹ Entretien avec M. M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse et pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), le 27 septembre 2014.

promotion des sœurs locales sortie en 1972 et était constituée de feu Brigitte Ongbilip et de Marceline Ongmemb⁸². Deux ans plus tard c'est-à-dire en 1974, sortie la deuxième promotion des sœurs locales constituée de Yvonne Thérèse Ossoko Mac et de Marie Madeleine Ongmokoka⁸³. La sortie de ces deux premières promotions de sœurs camerounaises qui s'ajoutèrent à l'effectif du départ qui, lui aussi avait déjà été augmenté en 1969 par l'arrivée d'une seconde cuvée de religieuses européennes, permis aux SEJNB d'atteindre au Cameroun, le quotta nécessaire en terme de religieuses pour avoir le statut de vice-province, et d'acquérir sa semi-autonomie par rapport à l'administration générale de l'institut. Cette première raison fut complétée par une autre : l'implantation des SEJNB dans le diocèse de Yaoundé.

2- L'extension de l'ISEJNB du diocèse de Bafia pour celui de Yaoundé en 1974

La seconde raison de l'acquisition de cette semi-autonomie par l'ISEJNB au Cameroun fut son extension du diocèse de Bafia pour le diocèse de Yaoundé en 1974. En effet, après six années d'existence dans le seul diocèse de Bafia, les SEJNB furent invitées par Mgr Jean Zoa, évêque de Yaoundé à l'époque, dans son diocèse pour gérer le Centre Rural d'Appui Technique (CRAT) situé à Sa'a en 1974. C'est ainsi que cinq religieuses envoyées à Sa'a en 1974 pour répondre à l'appel de Mgr Jean Zoa, fondèrent par la même occasion, une communauté dans cette localité la même année⁸⁴. Cette communauté fut leur troisième au Cameroun et la première fondée dans un diocèse autre que celui de Bafia. Cet événement marque le début de l'expansion des SEJNB au Cameroun.

Avec cette implantation des SEJNB dans un nouveau diocèse, la nécessité d'avoir une autorité centrale qui s'occuperait de l'administration de l'ISEJNB sur le plan national se posait de plus en plus, car les communautés

⁸² Entretien avec M.M Ongmokoka, 61 ans, religieuse, Somo, le 25 janvier 2015.

⁸³ Idem..

⁸⁴ Il est à noter que cette communauté de Sa'a qui avait été créé en 1974 selon S. M. Outekelek, a été fermée en 1996 a cause des problèmes de fonctionnement internes auxquels elle faisait face.

n'étaient plus fondées côte à côte et, l'absence de cette administration centrale compliquerait la coordination des activités de toutes les communautés qui commençaient à être créées à des distances considérables.

Du fait des événements décrits ci hauts, l'ISEJNB au Cameroun fut promue au statut de vice province et acquiert par la même occasion sa semi autonomie. Ceci s'est accompagné par une modification fondamentale de son organisation.

B- Organisation de l'ISEJNB de 1974 à 2012

En 1974 et avec l'avènement de la semi autonomie, l'on assiste à la restructuration de l'organisation de l'ISEJNB au Cameroun. Cette restructuration est marquée par la mise en place d'une administration centrale dite « vice-provinciale » au sein de l'ISEJNB au Cameroun. Cette dernière constitue désormais l'organe de décision de cette congrégation au niveau du Cameroun, bien qu'elle doive rendre compte à l'administration générale de l'institut qui demeure l'organe suprême de toute la congrégation⁸⁵. Doté du pouvoir de décider et de gouverner désormais l'ISEJNB au Cameroun, cette administration règne sur les différentes communautés qui, elles aussi sont doté d'une organisation hiérarchisée.

1- Une administration centrale hiérarchisée

Dirigée par une supérieure vice-provinciale, elle est mise en place en 1974 et se structure comme suit :

- la supérieure vice-provinciale : elle est nommée par la supérieure générale pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, avec exceptionnellement possibilité d'un troisième mandat. Pour être nommé à ce poste, elle doit avoir fait profession perpétuel depuis au moins cinq ans⁸⁶. Elle anime et gouverne la vice-province en dépendance de la supérieure générale.

⁸⁵Sœurs de l'enfant-jésus, *Livre de l'institut...*, P.83.

⁸⁶ Ibid.

Elle est chargée de promouvoir l'unité des communautés et la participation de toutes les sœurs à la vie de l'institut. En plus, elle assure le lien de la vice-province qu'est le Cameroun avec le conseil général, visite les communautés au moins une fois par ans, coordonne la formation initiale et continue des sœurs, répond aux appels missionnaires par l'envoi des sœurs. Elle est aussi chargée de constituer les communautés en tenant compte des besoins de l'église locale et des possibilités de la vice-province . Elle est la représentante officielle de l'institut auprès des instances civiles et religieuses. Dans l'exercice de sa fonction, elle est assistée par des conseillères⁸⁷.

-Les conseillères : elles sont nommées par la supérieure générale avec le consentement de son conseil et, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois avec possibilité exceptionnelle d'un troisième mandat. Elles doivent aussi avoir fait profession perpétuelle. Après celles-ci, vient l'économe vice - provinciale.

- L'économe vice-provinciale quant-à elle est nommée par la supérieure provinciale avec le consentement de son conseil et après consultation des sœurs de la vice-province pour un mandat de trois ans renouvelable. Cette nomination est par la suite ratifiée par la supérieure générale et, elle doit avoir des compétences requises pour sa fonction. Sous la direction de la supérieure provinciale et selon les orientations de l'institut, elle est chargée de la gestion des biens de la vice-province⁸⁸.

Avec la mise en place de cette autorité centrale hiérarchisée en 1974, l'ISEJNB au Cameroun était désormais doté d'un organe de décision grâce auquel, il pouvait décider des activités à mener au Cameroun et par la suite d'en faire part à l'administration générale. Cette administration centrale de l'ISEJNB au Cameroun est chargée de coordonner les activités des différentes communautés qui sont aussi hiérarchiquement organisées.

⁸⁷ Sœurs de l'enfant-jésus, *Livre de l'institut...*, P.84.

⁸⁸ Ibid.

2- Une organisation hiérarchisée au niveau des communautés

Pour faciliter la bonne coordination et le bon fonctionnement de l'ISEJNB, chacune de ses communautés est dotée d'une organisation dirigée par une supérieure de communauté et structurée comme suit :

- La supérieure de communauté : elle est nommée par la supérieure vice-provinciale avec le consentement de son conseil et après consultation des sœurs pour un mandat de deux ans renouvelables deux fois. Après six années consécutives, une nouvelle nomination ne peut avoir lieu que pour un an jusqu'à un total de neuf ans⁸⁹. Cette nomination est ratifiée par la supérieure générale. Elle est chargée d'encourager l'initiative et la participation de chacune des religieuses pour mettre en œuvre les orientations apostoliques de la communauté. Elle exerce ces responsabilités en dépendance de la supérieure provinciale. En plus, elle est chargée de

Promouvoir les relations fraternelles qui soutiennent la vie missionnaire de chaque sœurs et sa relation à Jésus Christ ; favoriser l'information en ce qui concerne la vie de la communauté de la province et de l'institut et, d'assurer le lien de la communauté avec le conseil provincial et le conseil général⁹⁰.

En des termes simples, la supérieure de communauté est chargée de diriger la communauté en relation avec les supérieures vice-provinciale et générale. Elle est assisté par un conseil dénommé conseil local

- Le conseil local : il est composé de conseillères choisies par la communauté avec l'accord de la supérieure provinciale. Le nombre de conseillères tout comme la durée de leur mandat est fixée par la supérieure vice provinciale après consultation de la communauté. Toutefois, dans le cas des communautés peu nombreuses, l'ensemble des membres peut remplir le rôle de conseillères locales. Après ces dernières, vient l'économe de la communauté.

- L'Econome : elle s'occupe des questions financières au niveau communautaire ou local.

⁸⁹ Sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré, *Livre de l'institut...*, p.81.

⁹⁰ Ibid., pp. 80-81.

Pour tout dire, à partir de 1974, l'ISEJNB au Cameroun fut doté d'une administration générale dirigé par une supérieure vice-provinciale, qui règne sur les différentes communautés et, détient le pouvoir de gouverner cette congrégation au niveau du Cameroun tout en rendant compte à leur administration générale.

C- Fonctionnement de l'ISEJNB au Cameroun de 1974 à 2012

Depuis 1974, l'ISEJNB au Cameroun fonctionne désormais en semi-autonomie vis-à-vis de son administration générale. Doté désormais de ses propres dirigeantes, des mécanismes et du pouvoir de décision, elle a créé au Cameroun plusieurs communautés et, dispose de sources de fonctionnement diverses.

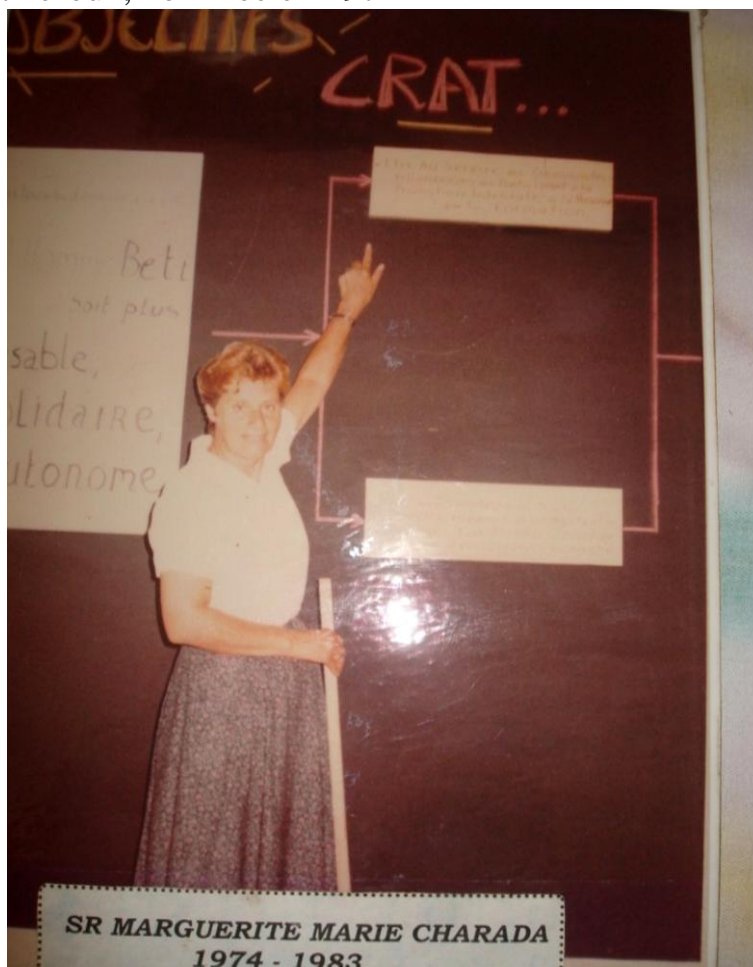
1- Les différentes dirigeantes de l'ISEJNB au Cameroun de 1974 à 2012

Depuis la nomination de la toute première supérieure des SEJNB au Cameroun en 1974 à l'occasion de la mise en place de son administration vice-provinciale, cette congrégation fut dirigée par plusieurs supérieures. Toutefois, l'on peut les regrouper selon deux périodes notamment, une première période des dirigeantes européennes et, une seconde période qui est celle des dirigeantes Camerounaises.

a) La période des dirigeantes européennes : 1974-1998

L'acquisition de la semi autonomie par les SEJNB au Cameroun en 1974 s'était accompagnée d'un événement important : la nomination de la toute première supérieure des SEJNB au Cameroun, chargée de diriger l'administration mise en place au niveau national. Cette première supérieure des SEJNB nommée en 1974 fut une italienne du nom de Marguerite-marie Chiaradia, l'une des quatre pionnières de cette congrégation au Cameroun. Elle devait, à l'aide de cette administration dite vice-provinciale, gouverner l'ISEJNB au Cameroun sur le plan national. La photo suivante nous la présente:

Photo n° 4: Marguerite-marie Chiaradia, première supérieure des SEJNB au Cameroun, nommée en 1974



Source : archives des SEJNB, Yaoundé/Ekounou

Ainsi, nommée en 1974, elle dirige l'ISEJNB pendant quinze années puis fut remplacée en 1983 par Georgina Clarson⁹¹. Cette dernière exerce jusqu'en 1989 avant d'être à son tour remplacée par Noreen Mc Grath qui quant à elle, occupe cette fonction de 1989 à 1998. Cette dernière date ouvre une nouvelle ère dans l'histoire des SEJNB au Cameroun car, elle marque le début de la direction de l'ISEJNB par les Camerounaises elles-mêmes.

a) La période camerounaise : 1998-2012

Elle débute en 1998 par la nomination de la toute première camerounaise comme supérieure des SEJNB au Cameroun, et est marquée par la succession ininterrompue des camerounaises à la tête de l'ISEJNB. Ceci serait la conséquence

⁹¹ APSEJNB, Album des différentes supérieures de 1974 à 2008.

de la camerounisation progressive des religieuses de cette congrégation, rendue possible par l'entrée progressive des camerounaises dans cet institut. En effet, à la suite des quatre premières camerounaises consacrées religieuses dans cette congrégation dont deux en 1972 et deux autres en 1974, les jeunes camerounaises intéressées par le sacerdoce entraient de plus en plus dans l'ISEJNB et y devenaient des religieuses. Avec le temps, le résultat fut la camerounisation progressive des religieuses de cette congrégation. Cette camerounisation atteint son paroxysme en 1998 avec la nomination d'une camerounaise du nom de Martine Ngo Batoumbi⁹² à la tête de l'ISEJNB. L'on peut percevoir cette première supérieure camerounaise des SEJNB au Cameroun sur la photo suivante :

Photo n° 5: Martine Ngo Batoumbi, première supérieure camerounaise de l'ISEJNB au Cameroun, nommée en 1998



Source : archives des SEJNB Yaoundé/Ekounou

En 2002, Martine Ngo Batoumbi fut remplacée par une autre camerounaise du nom de Marie-madeleine Ongmokoka. Elle exerce pendant six

⁹² APSEJNB, album des différentes dirigeantes de 1974-2008.

années puis fut succédée en 2008 par Sylvie Mireille Outekelek⁹³. Cette dernière est la supérieure actuelle des SEJNB au Cameroun. Les différentes dirigeantes de l'ISEJNB au Cameroun sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau n° 2: listes nominative des supérieures vice-provinciales de l'ISEJNB au Cameroun de 1974 à 2012

Nom et prénoms	Années	Nationalités
Margueritte Marie Chiaradia	1974-1983	italienne
Georgina Clarson	1983-1989	anglaise
Noreen Mc Grath	1989-1998	irlandaise
Martine Ngo Batoumbi	1998-2002	camerounaise
Marie Madeleine Ongmokoka	2002-2008	camerounaise
Sylvie Mireille Outekelek	2008-2012	camerounaise

Source : réalisé par Gomti à partir des documents d'archives des SEJNB de Yaoundé

La camerounisation de l'ISEJNB est de plus en plus visible car, en 2012 par exemple, toutes les religieuses de cet institut, à quelques exceptions près, sont de nationalité camerounaise comme l'on peut le constater sur la photo suivante :

Photo n° 6: les sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun en 2012



Source : *La Tente*, N° 006, octobre 2012, 4^e des couvertures.

Cette photo présente les SEJNB au Cameroun en 2012. Comme on peut le constater, sur un total de 26 religieuses, l'on comptait à peine deux qui n'étaient

⁹³ APSEJNB, album des différentes dirigeantes de 1974-2008.

pas africaines⁹⁴. L'un des facteurs explicatifs de cette camerounisation presque complète serait la multiplication des communautés des SEJNB au Cameroun, qui s'est implanté dans plusieurs localités, permettant non seulement aux camerounaises de connaître l'existence de cette congrégation, mais aussi de pouvoir l'intégrer pour y devenir des religieuses. Ainsi, l'on est tenté de se poser la question de savoir quelle pourrait être l'incidence de cette camerounisation de l'ISEJNB sur les réalisations de cette congrégation au Cameroun. Cette préoccupation pourra certainement avoir des réponses au fur et à mesure que nous présenterons les réalisations des SEJNB au Cameroun.

Sur cette photo, un constat peut également être fait notamment, le non port des soutanes par ces religieuses. Il s'expliquerait par le fait que, ces dernières n'aimeraient pas bénéficier grâce à leur soutane, de certaines faveurs du fait de leur statut de religieuses.

2- La prise de décision entre 1974 et 2012

Depuis l'acquisition du pouvoir de décision par les SEJNB en 1974, les décisions sur le fonctionnement de cette congrégation au Cameroun sont débattues de façon collective à travers des réunions et rencontres qui y sont régulièrement organisées. Ces réunions sont au nombre de trois : les assemblées, les retraites et les chapitres provinciaux⁹⁵.

Les assemblées sont convoquées par la supérieure et à partir d'un thème inspiré des besoins de l'instant, afin de réfléchir ensemble sur "ce qu'il y a comme mission à accomplir"⁹⁶. Elles sont généralement convoquées deux fois par ans, il est également la possible de convoquer les assemblées extraordinaires.

⁹⁴ En effet, en 2012, l'ISEJNB au Cameroun ne comptait qu'une seule religieuse étrangère en la personne de Noreen Mc Grath. La deuxième était juste en tournée et, de passage au Cameroun.

⁹⁵Entretien avec B. Abéga Ndong, 37 ans, religieuse et économiste vice-provinciale de l'ISEJNB au Cameroun, Yaoundé le 28 Avril 2015.

⁹⁶ Idem.

Quant-aux retraites, elles ont lieu tous les deux ans. Elles sont organisées à des fins purement apostoliques car, elles visent à renforcer les liens fraternels entre ces religieuses.

Pour ce qui est du chapitre provincial, c'est une assemblée au cours de laquelle la vice-province "révise sa vie dans le but d'un renouveau et d'une avancée commune"⁹⁷. Cette assemblée se déroule sous la responsabilité de la supérieure provinciale et se réunit tous les six ans en deux sessions. Lors de la première session du chapitre provincial, sont étudiés les rapports des différentes responsables administratives et financières. Par la suite, ces religieuses délibèrent sur les questions soulevées dans ces différents rapports, sur l'évolution des différentes communautés et leur vie apostolique. En outre, lors de ces réunions, les préoccupations à présenter à l'administration générale de l'institut sont aussi arrêtées. En clair, c'est au cours de cette première assemblée du chapitre provincial que sont soulevées et étudiées les questions qui engagent la vie de l'ISEJNB au Cameroun. La deuxième session du chapitre provincial qui a lieu après la réunion tenue au niveau général, permet aux SEJNB de contextualiser les orientations et décisions arrêtées au niveau de l'administration générale⁹⁸.

3- Les différentes communautés créées de 1974 à 2012

Après l'acquisition de la semi autonomie par l'ISEJNB au Cameroun en 1974, l'on assiste à la construction successive de plusieurs communautés dans diverses localités. Cette multiplication des communautés pourrait s'expliquer par l'acquisition du pouvoir de décision par les SEJNB au Cameroun en 1974, qui permet désormais à ces religieuses de décider au Cameroun et de rendre comptes à l'administration générale de l'institut. Ainsi, après leur implantation à Sa'a en 1974, plusieurs autres communautés furent successivement créés par les SEJNB comme le relève le tableau suivant :

⁹⁷ Sœurs de l'enfant-jésus, *Livre de l'institut...*, p 84.

⁹⁸ Entretien avec B. Abéga Ndongo, 37 ans, religieuse et économiste vice-provinciale de l'ISEJNB au Cameroun, Yaoundé le 28 Avril 2015.

Tableau n° 3: récapitulatif des communautés fondées par les SEJNB au Cameroun de 1968 à 2004

Régions administratives	Communautés et villes	Années de création
Centre	Somo	1968
	Makénéne	1970
	Sa'a	1974
	Nitoukou	1980
	Yaoundé/Mimboman	1986
	Yaoundé/ Ekounou	2000
Nord-ouest	Fundong	2004

Source : réalisé par Gomti à l'aide des informations recueillies dans divers document et des enquêtes de terrain

L'observation de ce tableau permet de constater qu'à partir de 1974, cinq autres communautés ont été ouvertes par les SEJNB au Cameroun. Ainsi, après la communauté de Sa'a fondée en 1974, plusieurs autres furent successivement créées notamment à Nitoukou en 1980, à Yaoundé au quartier Mimboman en 1986, et une autre au quartier Ekounou en l'an 2000⁹⁹. Cette dernière est actuellement appelée « maison-provinciale » car c'est là que réside la supérieure des SEJNB au Cameroun ; c'est en d'autres termes, le siège de l'administration vice-provinciale des SEJNB au Cameroun¹⁰⁰. La photo qui suit présente l'image actuelle de cette maison vice-provinciale des SEJNB au Cameroun :

Photo n° 7: Maison vice-provinciale des SEJNB au Cameroun fondée en 2000



Source : photo Gomti, Yaoundé, le 15 mars 2015

⁹⁹Entretien avec S. M. Outekelek, 46 ans, supérieure des SEJNB au Cameroun, Yaoundé le 10 septembre 2014.

¹⁰⁰ Sœurs de l'enfant-jésus, *La Tente*, N° 006..., p.15.

Après l'ouverture de ces communautés qui ont la particularité d'être toutes dans la région administrative du centre Cameroun, une autre fut plus récemment fondée hors de ladite région administrative en 2004. Il s'agit de la communauté de Fundong, créée dans la région du Nord-ouest Cameroun et précisément dans le département de Boyo¹⁰¹.

4- Sources financières et aides extérieures

Entre 1974 et 2012, l'ISEJNB au Cameroun fonctionne grâce à plusieurs sources financières. Elles sont à la fois internes c'est-à-dire provenant de la congrégation elle-même, et externes c'est-à-dire, provenant des organismes divers.

S'agissant particulièrement des sources internes, elles proviennent des cotisations de la congrégation elle-même c'est-à-dire, du FIS. A travers ce fonds de solidarité, les communautés indépendantes, qui ont déjà une autonomie financière totale vis-à-vis de leur administration générale, cotisent de l'argent pour soutenir les communautés qui n'ont pas encore atteint leur autonomie financière comme le Cameroun¹⁰². Le FIS aurait apporté plusieurs fois son soutien financier aux SEJNB au Cameroun ; ce qui a permis la construction successive de plusieurs communautés¹⁰³.

Pour ce qui est des sources externes, elles proviennent des organismes religieux internationaux, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) internationales, des associations et aussi des élites locales. Entre 1974 et 2012, l'ISEJNB au Cameroun a bénéficié de l'appui financier de plusieurs organismes religieux internationaux. Dans ce sens, il a bénéficié du soutien de *Misean Cara*, un organisme missionnaire international d'origine Irlandaise, qui soutien les congrégations religieuses dans leurs œuvres. Cet organisme a apporté un appui

¹⁰¹ Sœurs de l'enfant-jésus, "Historique de la communauté de Fundong" in www.ejnbcam.org , consulté le 12 juillet 2014.

¹⁰² Entretien avec Béatrice Ndong Abéga, 37 ans, économiste des SEJNB du Cameroun, Yaoundé, le 28 Avril 2015.

¹⁰³ Du fait de l'inaccessibilité des informations relatives aux finances du côté de l'administration des SEJNB à Yaoundé au quartier Ekounou, les informations sur les différents montants de ces financements du FIS au Cameroun ne pourront pas être donnés.

financier aux SEJNB du Cameroun dans la construction d'un centre de santé catholique à Yaoundé au quartier Ekounou en 2006¹⁰⁴.

Dans le même sens, plusieurs ONG apportent également leur appui matériel au SEJNB. C'est le cas de Memisa France, une ONG médicale, spécialisée dans le domaine des soins de santé primaires ; elle a en 2012, apporté un soutien financier au SEJNB du Cameroun, lequel soutien a permis de financer la construction d'un incinérateur au centre de santé d'Ekounou. Plusieurs autres ONG à l'instar de Memisa Belgique et Misenior œuvrent aussi dans ce sens¹⁰⁵.

Au niveau national, les élites locales et plusieurs associations apportent leur soutien aux SEJNB à travers la participation aux projets de ces dernières. C'est le cas par exemple de l'appui apporté par le Cercle des Amis du Cameroun (CERAC) au SEJNB en septembre 2007 dans le cadre de leur projet d'éducation des déficients auditifs, qui a permis la construction d'une cuisine moderne dans la communauté de Somo¹⁰⁶.

Au terme de cette analyse, il ressort que, l'ISEJNB implanté au Cameroun depuis 1968 a eu une organisation et un fonctionnement qui se perçoivent en deux grandes périodes : la première va de 1968 à 1974. Du fait de son statut de district, l'ISEJNB pendant cette période, avait une organisation sommaire, caractérisée par l'absence d'une administration centrale, chargée de superviser les différentes communautés des SEJNB au Cameroun. En plus, sa présence était limitée dans le seul diocèse de Bafia et, son fonctionnement dépendait étroitement de son administration générale en France sur les plans décisionnels et financiers. Les décisions concernant l'ISEJNB au Cameroun étaient par conséquent prises en France, et simplement exécutées au Cameroun. Toutefois,

¹⁰⁴ Entretien avec Béatrice Ndong Abéga, 37 ans, économiste des SEJNB du Cameroun, Yaoundé, le 28 Avril 2015.

¹⁰⁵ Idem.

¹⁰⁶ En effet, cette cuisine est utilisée pour les élèves internes des établissements créés par les SEJNB dans cette localité.

en 1974, il acquiert une semi autonomie vis-à-vis de son administration générale. Cet événement s'est accompagné par la mise en place d'une administration centrale, dirigée par une supérieure vice-provinciale au niveau national, et chargée de coordonner le fonctionnement de toutes les communautés des SEJNB au Cameroun. L'organisation et le fonctionnement de l'ISEJNB ainsi présentés, il serait important se pencher sur les réalisations par lesquelles les SEJNB marquent leur présence au Cameroun.

Chapitre III :
L'ŒUVRE APOSTOLIQUE ET SANITAIRE
DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU
CAMEROUN

Depuis sa fondation en France au XVII^e siècle, l'ISEJNB s'est donné pour objectif de vulgariser l'évangile chrétienne, tout en aidant les populations à pouvoir se prendre en charge elles-mêmes. Fort de cet objectif, les SEJNB dès leur implantation au Cameroun en 1968, se sont lancées dans de nombreuses réalisations par lesquelles, elles marquent leur présence sur ledit territoire. Ces réalisations relèvent des domaines spirituel et temporel.

Il sera question dans ce chapitre de présenter d'abord l'œuvre apostolique des SEJNB au Cameroun et son impact, ensuite, de présenter les réalisations sanitaires de ces dernières ainsi que leur incidence sur les populations Camerounaises.

I- L'ŒUVRE APOSTOLIQUE DES SŒURS DE L'ENFANT- JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN ET SON IMPACT

En tant que congrégation religieuse, la pastorale occupe une place centrale au sein des activités des SEJNB d'où, leur grand intérêt pour les œuvres à caractères apostoliques. Au Cameroun, cette œuvre apostolique a évolué avec le temps et a laissé une tache indélébile sur les populations.

A- Présentation de l'œuvre apostolique des sœurs de l'enfant-jésus

Nicolas Barré au Cameroun

Elle est essentiellement constituée de l'évangélisation, la formation des catéchistes et de l'encadrement des mouvements de jeunes et adolescent dans des paroisses.

1- Une évangélisation accompagnée de la soif d'explorer le milieu :

1968-1974

La vulgarisation du message chrétien fut la préoccupation première des SEJNB au Cameroun. Ainsi, dans le souci de promouvoir une large diffusion de l'évangile, ces religieuses dès leur arrivée et en même temps qu'elles s'implantaient, se sont lancées dans des activités visant à propager la "bonne nouvelle". Cet intérêt pour la diffusion du message chrétien n'est que la mise en

application de leur objectif originel qui insiste sur la nécessité de rendre accessible le message chrétien, tout en aidant les pauvres à se prendre en charge eux-mêmes. C'est ce qui explique le début rapide de l'évangélisation par les SEJNB au Cameroun dès leur arrivée comme le souligne Marguerite Marie :

Dès le départ, nous n'avons pas pris beaucoup de temps pour nous installer ; cela s'est fait au fur et à mesure. Nous avons voulu visiter tous les villages [...] nous avons cherché à créer des communautés de bases qui, partant de l'étude de l'évangile et des soucis des gens, pourraient aboutir à leur prise en charge personnelle et collectives¹⁰⁷

Cette étude de l'évangile pour les SEJNB avait aussi pour objectif de conduire les populations camerounaises vers leur épanouissement individuel et collectif.

La stratégie adoptée à cette fin fut les tournées dans les nombreux villages du diocèse de Bafia. Ces tournées avaient un objectif double car, au souci d'évangéliser qui les motivaient, s'ajoutait la soif d'explorer et de connaître le milieu, de prendre connaissance des problèmes et préoccupation des populations, afin de réfléchir ensemble en vue d'y envisager des solutions. Ainsi, lors de leurs multiples tournées, ces religieuses organisaient des sessions de trois jours pour l'étude de la bible avec les populations. Les tournées organisées à Ndokbou, village situé à environ 40 km de Somo, où les SEJNB allaient à pieds, y passaient plus d'une semaine et y organisaient des sessions pour la diffusion de l'évangile aux populations en sont des illustrations¹⁰⁸.

Les SEJNB étaient aidé lors de leurs différentes tournées par les pères Jean Ferron, André Mouchel et Louis Le Brice, tous de la paroisse de Somo car, ils maîtrisaient déjà les lieux, du fait de la durée relativement longue de leur présence dans ladite localité¹⁰⁹. Ce partage de l'évangile se faisait également à

¹⁰⁷Entretien avec M. M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse et pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé, (via internet) le 27 septembre 2014.

¹⁰⁸ Entretien avec M.M Ongmokoka, 61 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB du Cameroun, Somo, le 25 janvier 2015.

¹⁰⁹Idem.

travers les assemblées liturgiques et les célébrations eucharistiques qu'elles organisaient dans ces villages avec la collaboration des prêtres sus cités¹¹⁰.

Pour favoriser une plus grande propagation du message chrétien, les SEJNB se lancèrent dans la formation des catéchistes.

2- La formation des catéchistes

Elle visait à former les collaborateurs locaux dans chaque village, et qui devaient aider à évangéliser les populations villageoises. Ainsi, lors de leurs multiples tournées, les SEJNB dispensaient des enseignements théologiques à ces premiers dans le but de les rendre apte à contribuer avec efficacité à l'œuvre évangélisatrice dans laquelle elles s'étaient lancées.

Cette activité a évolué avec le temps et est devenu plus organisée dans les années 1980. A partir de cette date en effet, les SEJNB envoyaient les laïcs suivre des formations en théologie dans les institutions agréées afin d'avoir une bonne maîtrise de la Bible et de contribuer efficacement à l'évangélisation des populations camerounaises. C'est le cas de M. David Kiang, un laïc de Makénéné qui fut envoyé au grand séminaire de Nkolbisson pour recevoir des cours de théologie en 1983 dans le cadre d'un programme de formation dénommé « moi de la foi »¹¹¹. L'objectif était de donner à ces laïcs la formation nécessaire pour favoriser l'évangélisation des populations de leurs différents villages. Avec le temps, de nouvelles méthodes d'évangélisation furent mises sur pieds : il s'agit de l'encadrement des mouvements de jeunes et enfants dans les paroisses et de l'évangélisation par la musique.

3- L'encadrement des mouvements des jeunes et enfants et l'évangélisation par la musique

Les SEJNB avec le temps se sont intéressé à l'encadrement des mouvements des jeunes et enfants dans les différentes paroisses où elles sont présentes. Elle a pour but de compléter l'éducation reçue par ces enfants et

¹¹⁰ Sœurs de l'enfant-jésus..., *Du cœur même de Dieu...*, P.40.

¹¹¹Entretien avec F. Messina , 58 ans, religieuse, Makénéné, le 24 janvier 2015.

jeunes à la maison et dans les écoles par une éducation chrétienne. Dans ce sens, les SEJNB ont intégré différentes organisations paroissiales pour apporter leur contribution à la formation religieuse des jeunes à travers les mouvements à caractères religieux. Ces mouvements encadrés par les SEJNB sont constitués de la Jeunesse Etudiantine Chrétienne (JEC), le mouvement d'Action Catholique pour l'Enfance (ACE COP MONDE) et le Mouvement Eucharistiques des Jeunes (MEJ). Ce dernier est un “mouvement éducatif catholique centré sur la présence réelle de Jésus dans l'eucharistie et orienté vers la jeunesse”¹¹². Comme autres mouvements encadrés par les SEJNB, nous avons les *Cadets of mary* dans les paroisses de la zone anglophone et les chorales de jeunes pour ne citer que ceux-là. L'objectif de ces religieuses à travers ces mouvements est, d'amener les jeunes à parler entre eux de ce qu'ils vivent, afin de les aider à grandir dans leur foi chrétienne. L'encadrement de ces mouvements de jeunes se fait en collaboration avec les curées des différentes paroisses à qui elles rendent compte¹¹³.

Les SEJNB encadrent également les enfants et jeunes dans le cadre de la catéchèse et les préparent aux différents sacrements de l'église catholique à l'instar du baptême et de la confirmation. Cette activité est menée par exemple à la paroisse saint Benoit d'Ekounou où, chaque année, les SEJNB conduisent une vingtaine d'enfant à recevoir leur sacrement de baptême¹¹⁴.

Pour ce qui est de l'évangélisation par la musique, elle fut mise sur pieds pour favoriser davantage une large diffusion de l'évangile chrétienne. Dans ce sens, trois albums de musique religieuse ont été produits et mis à la disposition des populations camerounaises. Le premier est titré « accueillir tous les visages », le deuxième a pour titre « apôtre de la réconciliation » et le troisième quand à lui, titré « crie vers lui ta soif » est constitué de huit titres dont deux en

¹¹² Diocèse d'Obala. Aumonerie diocésaine des jeunes, Mon carnet MEJ, tome I, 2004, p. 3.

¹¹³ Entretien avec C. B Mpélé, 35 ans environ, vicaire de la paroisse Saint Jean Baptiste de Somo, Somo le 25 janvier 2015.

¹¹⁴ Entretien avec B. Abéga Ndongo, 37 ans, religieuse et économiste des SEJNB au Cameroun, Yaoundé le 28 avril 2015.

langue Banem¹¹⁵. Ces trois albums sont en vente dans les cinq communautés des SEJNB au Cameroun et aussi à la procure de Yaoundé et de Bafia¹¹⁶.

4- Autres œuvres apostoliques des SEJNB au Cameroun

Les SEJNB au Cameroun mènent également plusieurs autres activités à caractère apostolique parmi lesquelles, le soutien moral et psychologique aux personnes en détresses et la confection d'ornements liturgiques.

S'agissant particulièrement des personnes en détresse, les SEJNB soutiennent les malades et les prisonniers à travers les visites dans les prisons et les hôpitaux. Le but de ces activités est de reconforter ces personnes en difficultés et souvent délaissés par leurs proches, à travers le partage de la parole biblique et quelques fois, le soutien matériel à ceux-ci¹¹⁷.

Comme autre œuvre apostolique, les SEJNB confectionnent les ornements liturgiques, les chasubles, les aubes pour les servants de messes, les surplis et les nappes d'autel. Cette confection d'ornements liturgiques a lieu au sein d'un atelier de couture ouvert à cette fin dans l'enceinte de la communauté de Mimboman à Yaoundé¹¹⁸.

Comme présenté ci-dessus, l'œuvre apostolique des SEJNB au Cameroun a évolué avec le temps et, bien qu'il y ait eu évolution au niveau des méthodes adoptés en fonction des époques, l'objectif quant à lui est resté le même : la vulgarisation de l'évangile chrétienne. Toutefois, il serait intéressant de marquer un temps d'arrêt pour examiner l'impact de cette œuvre au Cameroun.

B- L'œuvre apostolique des SEJNB au Cameroun : un impact mitigé

L'œuvre apostolique des SEJNB entre 1968 et 2012 a eu un impact non négligeable sur les populations Camerounaises : il s'agit premièrement de la progression du christianisme. En effet, à travers l'évangélisation réalisée par ces religieuses dans les villages du Cameroun, l'on a assisté à la conversion d'une

¹¹⁵ Sœur de l'enfant-jésus, *La Tente* N°004, janvier 2011, P. 24.

¹¹⁶ Sœurs de l'enfant-jésus, *La Tente* N°006..., P. 16.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Ibid., p. 15.

proportion considérable de camerounais au christianisme. Pour preuve, en observant par exemple les effectifs des SEJNB au Cameroun, l'on constate que, la majorité des religieuses camerounaises de cette congrégation sont originaires de la région du centre Cameroun et particulièrement du grand Mbam, qui est rappelons le, le foyer d'implantation de l'ISEJNB au Cameroun. Ceci témoignerait de l'influence qu'a eue l'œuvre apostolique de ces religieuses sur les populations de ladite localité. De ce fait, cette œuvre apostolique des SEJNB aurait contribué de façon non négligeable à la multiplication du nombre de fidèles de l'église catholique au Cameroun. Cette multiplication des fidèles de l'église catholique reste d'actualité car, de nos jours, elle demeure favorisée par l'encadrement des jeunes dans le cadre de la catéchèse tenue par les SEJNB dans les paroisses des différentes localités où elles sont présentes.¹¹⁹

Cette conversion des camerounais au christianisme s'accompagnerait d'un mouvement revers qui de façon évidente est le recul des croyances traditionnelles au profit des valeurs véhiculées par le christianisme. Ceci semble à son tour avoir contribué à la perte de l'identité culturelle du camerounais car, les effets de cette christianisation semble souvent irréversibles. Engelbert Mveng avait déjà relevé ce caractère irréversible de l'impact du christianisme sur les peuples Africains en ces termes:

On se trompe à croire qu'une remise en question totale du christianisme soit encore possible en Afrique sans remettre en question l'existence même de l'Afrique. Et, c'est évidemment ignorer la loi élémentaire de tout progrès que de penser que l'on puisse repartir de zéro et construire l'Afrique comme si elle n'était pas chrétienne¹²⁰.

L'idée qui transparaît de cette citation est celle selon laquelle, la christianisation de l'Afrique a laissée une tache indélébile sur les populations africaines.

Au-delà de ce premier aspect relevé et qui semble présenter l'œuvre des SEJNB en particulier et des missions chrétiennes en général comme un facteur

¹¹⁹Entretien avec B. Abéga Ndongo, 37 ans, religieuse et économiste vice-provinciale des SEJNB au Cameroun, Yaoundé le 28 avril 2015.

¹²⁰E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, tome 2, Yaoundé, CEPER, 1985, P. 219.

d'acculturation de l'africain, il apparait que, ladite œuvre semble également avoir favorisé la formation d'individus équilibrés qui, grâce à l'appropriation des valeurs véhiculées par le christianisme, ne risque pas de se perdre dans la mouvance actuelle que connaît la société camerounaise. C'est le cas de Nkoufeu Vincent de Paul qui affirme :

Si je n'avais pas été formé par les sœurs je ne serais pas ce que je suis [...] je ne peux pas me perdre dans les plaisirs mondains. j'ai compris que c'est Dieu qui a créé le monde. Dans la formation intellectuelle et spirituelle que j'ai reçue d'elles, j'ai appris à partager [...] d'où, de nos jours, nous posons beaucoup d'actes envers les malheureux¹²¹

Pour ce dernier, l'évangile reçu des SEJNB est un facteur d'épanouissement et du maintien de son être en équilibre. Ainsi, l'œuvre apostolique des SEJNB au Cameroun a eu un impact mitigé sur les populations.

Hormis ces nombreuses activités apostoliques, les SEJNB se sont également intéressées aux activités relevant du domaine sanitaire.

II- L'ŒUVRE SANITAIRE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE ET SON INCIDENCE SUR LES POPULATIONS CAMEROUNAISES

Lors de leurs multiples tournées dans les villages, les SEJNB prirent conscience des difficultés auxquelles faisaient face les populations camerounaises à l'époque. Aux rangs de ces dernières, l'on notait la prépondérance des difficultés d'ordre sanitaires. C'est ainsi qu'elles lancèrent des réalisations dans l'optique de remédier à ces problèmes. Ces réalisations ne sont pas sans incidences sur les conditions de vie des populations.

¹²¹Entretien avec V. P. Nkoufeu, 60 ans, aide soignant au centre de santé catholique de Makénéne, Makénéne le 24 janvier 2015.

A- Présentation de l'œuvre sanitaire des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun

Elle est constituée de l'administration des premiers soins, la formation des infirmiers, la prise en charge des malades et la construction des structures sanitaires.

1- De l'administration des premiers soins à la formation des infirmiers : 1968-1973

L'administration des premiers soins est lancée par les SEJNB au Cameroun dès leur arrivée en 1968 et, trouve ses fondements dans l'innexistence au Cameroun à cette époque, des structures sanitaires appartenant à ces dernières. En effet, dès leur établissement au Cameroun, les SEJNB manifestèrent un intérêt pour la promotion de la santé. Toutefois, ne disposant d'aucun établissement sanitaire à l'époque, elles se sont lancées d'abord dans l'administration des premiers soins aux populations ensuite, dans la formation des infirmiers.

Dans le cadre de ces deux activités, la sœur Paul Lamotte, chirurgienne dentiste de formation s'est distinguée de par ses nombreuses actions. La première fut l'administration des vaccins et premiers soins aux populations. En effet, lors de leur différentes tournées dans les villages camerounais, les sœurs pionnières de l'ISEJNB sous la coordination de Paul Lamotte, administrèrent des soins et les vaccins aux habitants desdits villages. L'objectif était de faciliter l'accès des populations des villages éloignés aux soins médicaux. Pour davantage contribuer à la promotion de la santé au Cameroun, " Paul Lamotte [...] a commencé à exercer à l'évêché de Bafia et à former les infirmiers¹²²". Ainsi, le manque de structures appartenant aux SEJNB amena ses pionnières à offrir leur service dans d'autres structures à l'instar de l'évêché de Bafia où, Paul Lamotte a servi en exerçant comme médecin, puis en formant des infirmiers.

¹²² Entretien avec M. M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse et pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé (via internet), 27 septembre 2014.

Cette dernière a par la suite, successivement offert ses services à l'hôpital de Ndikiniméki et à l'hôpital centrale de Yaoundé¹²³.

2- La prise en charge des malades

Depuis leur établissement au Cameroun, les SEJNB œuvrent dans la prise en charge des malades.

a) La prise en charge des lépreux

Cette activité a émergé à Somo dans les années 1970 et, au regard du nombre important de lépreux que connaissait cette localité à cette époque. Elle consistait à apporter un soutien à ces derniers. Ainsi, sous la houlette de Paul Lamotte, plusieurs lépreux furent pris en charge par les SEJNB à travers des dons de médicaments et aussi des denrées alimentaires¹²⁴. Dans ce sens, deux cas ont retenu notre attention notamment les cas de Soppo Emile et de Bandelen Bernard, deux lépreux qui avaient été pris en charge par les SEJNB à Somo puis, envoyés à la léproserie de Nyamsong par la sœur Paul dans les années 1980, pour une prise en charge plus efficace en vue de leur épanouissement¹²⁵. Bien plus, les SEJNB prenaient également une part active à la célébration de la journée mondiale des lépreux, à travers la remise à ces derniers des médicaments, et aussi des cadeaux de toute nature pour leur épanouissement surtout psychologique¹²⁶.

b) La prise en charge des malades atteints de maladies sexuellement transmissibles (MST)

Dans le but de mettre les populations à l'abri des MST qui sévissaient à l'époque à l'instar de la syphilis, les SEJNB, organisaient des campagnes de dépistage de la chaude pisse. Menée principalement dans les localités de Somo et de Makénéne dans les années 1980. Ces campagnes de dépistage visaient à repérer les individus atteints de cette maladie en vue de les prendre en charge.

¹²³Entretien avec M. M Ongmokoka, 61 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Somo le 25 janvier 2015.

¹²⁴Entretien avec Bakinien, 48 ans, chef d'agence *Sure Cameroon*, Ndikiniméki, le 25 janvier 2015.

¹²⁵Idem.

¹²⁶Idem.

Ainsi, les malades dont les cas étaient déjà à un stade avancé étaient accompagnés par les SEJNB à l'hôpital de Bangwa où ils étaient soumis au traitement sur financement de ces religieuses¹²⁷. Pour minimiser les risques de contamination, les SEJNB organisaient des campagnes de sensibilisation auprès des populations et surtout de la jeunesse, sur les méfaits d'une vie sexuelle précoce¹²⁸.

c) La prise en charge des épileptiques

Cette activité est récente car, elle date des années 2003-2004. Elle est pratiquée spécifiquement dans la ville de Makéné. Elle a été initiée par la sœur Suzane Irène Mbézélé au regard du nombre important des épileptiques rencontrés dans cette localité et, de la marginalisation dont sont souvent victimes ces épileptiques de la part de leur entourage¹²⁹. Ainsi, une trentaine d'épileptiques sont pris en charge à travers des rencontres mensuelles organisées par les SEJNB au centre de santé catholique de Makéné. Lors de ces rencontres, les épileptiques sont sensibilisés sur les causes scientifiques de leur maladie qui sont souvent non maîtrisées, et sur leur possibilité de guérison en cas de bon suivi.

Un secours en terme de médicaments est également apporté à ces épileptiques par les SEJNB à travers les dons des remèdes qui ont souvent lieu lors de ces rencontres mensuelles¹³⁰. Cette activité a déjà fait ses preuves dans cette localité car, on y dénombre quelques personnes qui, grâce aux traitements dont ils ont été bénéficiaires dans le cadre de cette prise en charge, ont vu leur situation s'améliorer car, ils ne font plus de crises¹³¹.

¹²⁷ Entretien avec V. P Nkoufeu, 60 ans, aide-soignant au centre de santé catholique de Makéné, Makéné le 24 janvier 2015.

¹²⁸ Entretien avec Bakinié, 48 ans, chef d'agence *Sure Cameroon*, Ndikiniméki, le 25 janvier 2015.

¹²⁹ Entretien avec S. I Mbézélé, 42 ans, religieuse, Makéné le 24 janvier 2015.

¹³⁰ Idem.

¹³¹ Idem.

Avec un intérêt sans cesse croissant pour la santé et pour une action sanitaire plus efficace, les SEJNB ont mis en place des structures sanitaires au Cameroun.

3- La création des structures sanitaires (1973-2006)

Elles furent créés dans le but de poursuivre avec plus d'efficacité l'œuvre sanitaire entamée dès leur arrivée. Ainsi, le tout premier dispensaire des SEJNB au Cameroun fut créé à Somo en 1973¹³². Malgré le grand accueil de cette structure par les populations, le dispensaire catholique de Somo n'eut qu'une existence éphémère car, il ne fonctionna que pendant un an puis referma ses portes en 1974. Les causes de cette fermeture sont nombreuses ; l'une d'entre elles serait, l'opposition des pouvoirs publics de ladite localité à la création de ce dispensaire, du fait de l'existence d'un hôpital public à Ndikiniméki¹³³.

Toujours dans les années 1973 mais cette fois du côté de Makénééné, les SEJNB reprirent l'ancien dispensaire "Ad Lucem". En effet, dès leur arrivée dans cette localité, le père François Hoogs, de nationalité Hollandaise qui gérait jusque là ce dispensaire le confia aux SEJNB avec le concours de l'évêque de Bafia. Par cette occasion, l'ancien dispensaire ad Lucem de Makénééné fut transformé en centre de santé Catholique de Makénééné par les SEJNB. Ce centre de santé comporte plusieurs services notamment : le service laboratoire géré par deux laborantins, le service de maternité, la petite chirurgie, le service d'hospitalisation, le service de médecine interne et, le service de Prévention Maternelle et Infantile (PMI)¹³⁴. Ce centre de santé est doté en 2012 d'un personnel qualifié constitué de deux laborantins dont Ofon Barnabé, deux aides soignants parmi lesquels, Nkoufeu Vincent de Paul qui y a été recruté depuis

¹³²Entretien avec M. M Ongmokoka, 61 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Somo le 25 janvier 2015.

¹³³ Idem.

¹³⁴ Entretien avec M. Ngalula, religieuse et infirmière au centre de santé catholique de Makénééné, Makénééné le 24 janvier 2015.

1976¹³⁵. Il comporte également une infirmière accoucheuse adjointe, un médecin expatrié et, une assistante technique médico-sanitaire en la personne de Kamdjon Simo Véronique¹³⁶.

En 1980, un autre dispensaire fut créé à Nitoukou par les SEJNB. Toutefois, ce dispensaire fonctionna pendant dix neuf ans et fut fermé en 1996, du fait des difficultés de fonctionnement auxquelles il faisait face. Aux rangs de ces difficultés l'on peut noter, la mentalité de la population de cette localité qui s'attendait à la gratuité presque totale des services dudit dispensaire. A la suite de toute ces structures sanitaires créées par les SEJNB qui ont la particularité d'être toutes construites dans les zones périphériques, un centre de santé fut mis en place par ces dernières, cette fois en zone urbaine.

Ce centre de santé fut créé à Yaoundé au quartier Ekounou en 2006. En effet, la création de cette structure intervient au terme d'une enquête menée par les SEJNB auprès des populations dudit quartier et qui permis de constater les difficultés d'accès aux soins de santé que rencontrait la population de ce quartier. Pour remédier à ce problème et, suite à l'autorisation de création et de mise en service octroyée par le Ministère de la Santé Publique (MSP) le 15 septembre 2004¹³⁷, le Centre de Santé Catholique Nicolas Barré (CSCNB) d'Ekounou fut ouvert le 6 décembre 2006¹³⁸. En tant que centre de santé confessionnel, il est placé sous la tutelle de l'archidiocèse de Yaoundé et du MSP et, ouvre ses portes de 7 heures 30 à 15h 30 du lundi au vendredi et de 7 heures 30 à 12 heures 30 les Samedi. La photo suivante nous présente ce centre de santé :

¹³⁵Entretien avec V. P. Nkoufeu, 60 ans, aide soignant au centre de santé catholique de Makénéne, Makénéne, le 24 janvier 2015.

¹³⁶Entretien avec S. I Mbézélé, 42 ans, religieuse, Makénéne le 24 janvier 2015.

¹³⁷ Arrêté N° 2005/A/MSP/SG/DOSTS/SDSSP/SFSP portant autorisation de création, d'ouverture et de mise en service d'un centre de santé confessionnel dans l'archidiocèse de Yaoundé, district de santé de Nkolindondo, département du Mfoundi, province du Centre.

¹³⁸Entretien avec B. Abéga Ndong, 37 ans, religieuse, économiste de l'ISEJNB au Cameroun et pharmacienne au CSCNB d'Ekounou, Yaoundé le 28 avril 2015.

Photo n° 8: Vue arrière du Centre de Santé Catholique Nicolas Barré d'Ekounou créé en 2006



Source : photo Gomti, Yaoundé le 15 mars 2015

Le CSCNB œuvre dans le volet préventif à travers l'administration des vaccins et, dans le volet curatif c'est-à-dire dans l'administration des soins. Il est constitué de plusieurs services notamment :

- un service de consultation générale qui fonctionne tous les jours de 7heures 30 à 15heures 30 minutes;
- la consultation gynécologique(de lundi à samedi) ;
- la consultation pédiatrique qui concerne les enfants de zéro à 15 ans ; ce service fonctionne 5 jours sur sept (de lundi à jeudi puis, le samedi) ;
- le service de consultation prénatale, spécialisé dans la consultation des femmes enceintes ; ce service fonctionne 3 jours sur sept(le lundi, le jeudi et le vendredi) ;
- le service de consultation ophtamologique ;
- le service d'odontostomatologie ou de consultation dentaire ;

- le service laboratoire pour les examens de toute sortes ; il fonctionne tous les jours de 7h 30 à 15h 30 ;
- le service maternité (salle d'accouchement) qui fonctionne tous les jours, 24 heures sur 24.
- Le service de vaccination ou PMI : Ce service a une vocation préventive car, œuvre dans la vaccination des enfants et des mamans ; il fonctionne le mardi, le jeudi, le vendredi pour la vaccination des mamans et femmes enceinte et, les mercredi et vendredi pour la vaccination des enfants¹³⁹.
- Le service de l'échographie : il fonctionne 4 jours sur 7 notamment les mardi à partir de 14 heures et les mercredi, jeudi et vendredi à partir de 9 heures.

Le CSCNBest doté d'un personnel qualifié constitué de deux gynécologues, deux pédiatres, deux radiologues, deux comptables et un médecin permanent. Ce centre de santé fonctionne grâce à ses ressources internes constituées des frais de consultation(500 francs), de la vente des médicaments, et des frais de laboratoire pour ne citer que ceux-là¹⁴⁰. Le CSCNB est en pleine extention car, l'ambition des SEJNB demeure, la création de tous les services au sein de cette structure sanitaire en vue de sa transformation effective en centre hospitalier qui, à la différence du centre de santé, fonctionne 24 heures sur 24 avec des équipes de permanences.

Pour tout dire, l'œuvre sanitaire des SEJNB au cameroun a débuté dès leur arrivée en 1968 par la prise en charge des malades, les dépistages et la sensibilisation des populations, ceci à cause du manque de structures sanitaires appartenant à ces dernières. Pour répondre plus efficacement aux problèmes médico-sanitaires des populations, ces religieuses ont créées des établissements sanitaires dont le premier fut à Somo en 1973 et le dernier à Yaoundé en

¹³⁹ Entretien avec R. C Bedilene, 37 ans environ, Infirmière Diplômée d'Etat(IDE) et surveillante générale du centre de santé Nicolas Barré d'Ekounou, Yaoundé le 28 avril 2015

¹⁴⁰ Entretien avec V. Kede Biolo, 35 ans environ, comptable du centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou, Yaoundé le 28 avril 2015.

2006. Toutefois, il serait nécessaire de faire une analyse pour dégager l'impact de toutes ces réalisations sur les populations camerounaises.

B- Incidence de l'œuvre sanitaire des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré sur les populations Camerounaises

Elle peut s'analyser selon deux aspects notamment, la promotion de la santé au Cameroun et la création d'emploi.

1- La promotion de la santé

A travers la construction des centres de santé, les SEJNB contribuent à la promotion de la santé au Cameroun en favorisant le rapprochement entre les établissements sanitaires et la population. Elles facilitent par ricochet l'accès des populations aux soins médicaux. C'est ce que semble souligner Gaston Mbomou, un habitant du quartier Ekounou à Yaoundé qui, parlant du CSCNB d'Ekounou affirme : "les sœurs nous ont beaucoup aidé en créant cet hôpital ici ; malgré les prix qui sont souvent un peu fort, ...on fait avec"¹⁴¹.

Cette contribution des SEJNB à la promotion de la santé au Cameroun peut se percevoir autant dans le volet curatif que préventif. Dans le volet curatif, les SEJNB contribuent à soigner plusieurs Camerounais de certaines pathologies comme le relève le tableau suivant :

Tableau n° 4: quelques cas de pathologies soignées en 2011 au centre de santé catholique Nicolas Barré d' Ekounou

Pathologies Année	Paludisme	Parasitoses digestifs	anémie	Infection pulmonaire	Infections urinaires (IU) et IST
2011	2 460 cas	600 cas	200 cas	600 cas	700 cas

Source : ACSCNB, rapport d'activité, 2011

Comme le présente le tableau ci-dessus, le CSCNB d'Ekounou a contribué en 2011 à la promotion de la santé en soignant plusieurs cas de pathologies parmi lesquelles, le paludisme qui fut la plus soignée avec 2460 cas pour la seule année 2011.

¹⁴¹Entretien avec G. Mbomou, 53 ans, commerçant à Yaoundé, Yaoundé le 28 Avril 2015.

Dans le volet préventif, l'on note également une contribution considérable de la part des SEJNB à travers l'administration des vaccins visant à mettre les populations à l'abri de certaines maladies et aussi, à travers les consultations prénatales dont l'objectif est de permettre un bon suivi des femmes enceintes en vue de limiter les cas d'accouchement difficiles. Cette contribution à la prévention des maladies au Cameroun peut s'observer sur le tableau suivant :

Tableau n° 5: données statistiques relatives aux activités du volet préventif au centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou de 2010 à 2012

services Années	Vaccination		Consultation prénatale
	Enfants	Femmes enceintes	
2010	1099 cas	2418 cas	4730 cas
2011	7483 cas	3170 cas	623 cas
2012	999 cas	3171 cas	6221 cas

Source : ACSCNB d'Ekounou, rapport d'activités, 2012

Le présent tableau permet de constater que, les SEJNB contribue de façon non négligeable à la prévention des maladies au Cameroun à travers l'administration des vaccins aux enfants et surtout aux femmes enceintes. Ainsi, en 2010 ce centre a pu vacciner 2418 femmes enceintes, 3170 en 2011 et 3171 en 2012. Cette mise d'accent sur la vaccination des enfants et des femmes enceintes au Cameroun par les SEJNB traduirait le souci de celles-ci, de contribuer à diminuer la mortalité infantile et aussi des femmes de suite d'accouchement difficile. A coté de cette contribution à la promotion de la santé au Cameroun, l'œuvre sanitaire des SEJNB présente un volet création d'emplois qui mérite d'être scruté.

2- La création d'emploi par le recrutement du personnel soignant

L'œuvre sanitaire des SEJNB au Cameroun apparait comme un facteur de création d'emploi car, les différents centres de santé créés par ces dernières leur permet de recruter le personnel pour y œuvrer. Ce personnel est souvent constitué des jeunes camerounais ayant fait des études dans ce sens et étant au chômage, faute d'emploi. Leur recrutement dans ces structures leur permet

d'avoir le minimum financier pour subvenir à leur besoin. Comme exemple, nous pouvons citer le cas de Bedilene Rosalie clarisse, une IDE de formation employée au CSCNB d'Ekounou ou plutôt Alexis Boie Gofa, Luciens Wabo, et aussi Nkoufeu Vincent de Paul qui font partie du personnel soignant employé au centre de santé catholique de Makénéne depuis les années 1976. Le tableau suivant nous donne une idée du nombre d'employés recrutés dans les structures sanitaires des SEJNB :

Tableau n° 6: évolution des effectifs du personnel au CSCNB d'Ekounou de 2007 à 2012

Années	Nombre d'employés
2007	10 employés
2008	10 employés
2009	10 employés
2010	12 employés
2011	12 employés
2012	16 employés

Source : archives du centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou, rapport d'activité, 2012

L'analyse de ce tableau nous permet d'établir que, les effectifs du personnel sanitaire au CSCNB d'Ekounou augmente au fil des années. Ce nombre a évolué de 10 employés à l'ouverture comme l'indique le rapport de contrôle de CNPS de 2007, pour atteindre le nombre de 16 employés en 2012¹⁴². La conclusion qui se dégage est que, plus le temps passe, plus le nombre des jeunes camerounais recrutés dans les centres de santé des SEJNB augmente. Par conséquent, l'œuvre sanitaire de celles-ci pourrait permettre davantage à plusieurs jeunes Camerounais de trouver un emploi leur permettant de subvenir à leurs besoins.

De ce qui précède, il ressort que les réalisations sanitaires des SEJNB ont une incidence non négligeable sur les populations camerounaises. Toutefois, celles-ci font face à un certain nombre d'obstacles.

¹⁴²ACSCNBE, rapport du contrôle de la CNPS, 2007, P.1.

C- Les obstacles à l'œuvre sanitaire des SEJNB au Cameroun

Ils sont nombreux et constitués de : l'instabilité du personnel soignant et l'absence de formation continue de ceux-ci, l'attente de la gratuité des services par les populations, l'insuffisance des moyens financiers et les problèmes d'ordres infrastructurel.

1- L'instabilité du personnel soignant et l'absence de la formation continue de ceux-ci

Ce problème est récurrent dans les structures sanitaires créées par les SEJNB au Cameroun. En effet, étant des structures privées, le personnel y recruté est souvent constitué des infirmiers et médecins en attente de leur intégration à la fonction publique. Par conséquent, ils le sont souvent à titre purement provisoire car, ils ne tardent pas souvent à abandonner lesdites structures en cas de recrutement dans le public¹⁴³. La conséquence de cet état des choses est l'instabilité du personnel soignant dans ces différents centres de santé. Ce phénomène apparaît comme une véritable difficulté pour ces structures. Cette difficulté entraîne à son tour un problème de recherche permanente d'employés, ce qui ne rend pas la tâche aisée aux SEJNB.

2- L'attente de la gratuité des services par les populations

Ce problème est commun à tous les centres de santé des SEJNB au Cameroun et constitue un obstacle majeur au fonctionnement desdites structures.

En effet, les populations surtout chrétiennes se dirigent souvent vers ces centres de santé pour recevoir les soins et ceci sans le moindre sous, espérant recevoir les médicaments et toute la prise en charge nécessaire gratuitement, ceci du fait qu'ils soient chrétiens et que ces centres appartiennent aux religieuses¹⁴⁴. Toutefois, la survie desdits centres étant assurée par ces frais qui sont utilisés pour l'achat des médicaments, le paiement du personnel et des

¹⁴³ Entretien avec S. I Mbézél 42 ans, religieuse, et infirmière au centre de santé catholique de Makéné, Makéné, le 24 janvier 2015.

¹⁴⁴ Entretien avec R. C Bédilene, 37 ans environ, IDE et surveillante générale du centre de santé Nicolas Barré d'Ekounou, Yaoundé le 28 avril 2015.

factures pour ne citer que ceux-là, cette situation porte un coup sérieux au fonctionnement de ces structures, et a souvent entraîné la faillite de certains d'entre elles. En guise d'illustration, nous pouvons citer le cas du dispensaire de Nitoukou où, l'attente de la gratuité presque totale de ses services par la population, avait entraîné une situation où, ledit dispensaire tournait à perte et ne pouvait pas assurer son propre fonctionnement, d'où sa faillite qui entraîna sa fermeture en 1996¹⁴⁵. Ce problème reste d'actualité au centre de santé catholique de Makénéne et surtout au CSCNB d'Ekounou qui, du fait qu'il soit situé dans un quartier relativement pauvre et à proximité de la paroisse Saint Benoit d'Ekounou, reçoit régulièrement des patients, chrétiens de ladite paroisse, qui s'y rendent et reçoivent des soins sans le moindre sous pour payer les factures qui sont alors endossées par les responsables de la structure elles-mêmes. Cette situation étant de plus en plus récurrente, ledit centre de santé se retrouve "à la porte de la faillite"¹⁴⁶ pour reprendre ces mots de Bédilene Rosalie.

3- De l'insuffisance des moyens financiers aux problèmes d'ordre infrastructurels

Ne bénéficiant d'aucune subvention¹⁴⁷, les différents centres de santé des SEJNB au Cameroun fonctionnent exclusivement sur la base de leur ressources internes. Ces ressources se présentent comme modestes voire insuffisantes pour assurer le fonctionnement de ces centres de santé. La situation est encore aggravée par les cas de dispenses présentés plus hauts. Cette insuffisance des moyens financiers limite par conséquent, l'extension de l'œuvre sanitaire de ces religieuses au Cameroun .

¹⁴⁵Entretien avec S. M. Outekelek, 46 ans, religieuse et supérieure des SEJNB au Cameroun, Yaoundé le 27 septembre 2014.

¹⁴⁶Entretien avec R. C Bédilene 37 ans environ, IDE et surveillante générale du centre de santé Nicolas Barré d'Ekounou, Yaoundé le 28 avril 2015.

¹⁴⁷ D'après G. Gougenheim dans le *Dictionnaire fondamental de la langue française* (p.752), le terme subvention renvoie à un secours financier, un subside fourni par l'Etat pour favoriser une activité d'intérêt général.

En plus, ce problème entraîne l'insuffisance et parfois le manque de matériel, l'innexistence de certains services dans ces centres de santé et par ricochet, retarde mieux encore, empêche l'évolution de ces structures sanitaires. Comme exemple, nous avons le CSCNB d'Ekounou où, l'insuffisance des moyens financiers entraîne le maintien de ce centre au statut de centre de santé du fait de l'absence de certains services et de certains matériels importants de travail comme les ambulances et ceci, malgré l'accord du MSP (déjà octroyé) pour sa transformation en centre Hospitalier qui, à la différence du centre de santé, fonctionne 24 heures sur 24 avec des équipes de permanence et, est doté de tous les services¹⁴⁸.

4- L'opacité des pouvoirs publics

Les pouvoirs publics semblent s'être présentés quelques fois comme un obstacle à l'œuvre sanitaire des SEJNB au Cameroun par le fait que, ces derniers, pour certaines raisons, se sont souvent opposés à l'ouverture de certaines structures sanitaires par ces religieuses dans certaines localités du Cameroun. Comme preuve, nous pouvons mentionner l'opposition des pouvoirs publics à la création d'un centre de santé par les SEJNB à Somo dans les années 1973¹⁴⁹, ceci pour permettre à l'hôpital public de Ndikiniméki d'être la seule formation hospitalière de cette localité. Ce dispensaire fut alors fermé après seulement un an de fonctionnement et, malgré la grande demande des populations. Un tel comportement de la part des pouvoirs publics pourrait apparaître comme un facteur limitant l'œuvre sanitaire des SEJNB au Cameroun.

Au vue de tout ce qui précède, il ressort que l'œuvre sanitaire des SEJNB au Cameroun fait face à de nombreuses difficultés. Il serait important de proposer quelques perspectives.

¹⁴⁸Entretien avec V. Kede Biolo, 35 ans environ, comptable du centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou, Yaoundé le 28 avril 2015.

¹⁴⁹Entretien avec M.M Ongmokoka, 61 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Somo le 25 janvier 2015.

D- Les perspectives

Les solutions envisageables pour un futur meilleur à l'œuvre sanitaire des SEJNB au Cameroun sont nombreuses. Tout d'abord, la première pourrait être le soutien de l'Etat aux structures sanitaires de ces dernières. L'Etat devrait apporter son appui à ces différents centres de santé car, ils œuvrent pour l'intérêt général. ce soutien pourrait se présenter sous deux formes, à savoir : le soutien dans le cadre de la formation continue du personnel soignant de ces centres de santé et deuxièmement, l'appui matériel à travers l'octroi des subventions de toute nature à ces structures.

En effet, pour que ces centres de santé contribuent davantage et avec efficacité à la promotion de la santé au Cameroun, il serait nécessaire que le personnel qui y œuvre soit à la hauteur de ladite tâche d'où, la nécessité d'assurer à ceux-ci une formation continue qui permettrait leur perfectionnement. Ils pourraient alors répondre de façon plus pertinente aux problèmes sanitaires des Camerounais. Cette formation continue n'est pas souvent assurée à ces derniers pour faute de moyens d'où l'urgente nécessité d'une intervention des pouvoirs publics.

L'Etat pourrait également soutenir ces centres de santé à travers les subventions de toute nature allant des dons de matériels de travail à la dotation en médicaments essentiels¹⁵⁰. Ces subventions pourraient permettre aux centres de santé comme celui d'Ekounou de résoudre certains de ses problèmes, ce qui aurait des répercussions sur la recherche des solutions aux problèmes sanitaires des Camerounais.

Au terme de ce chapitre, il ressort que, l'œuvre apostolique des SEJNB tout comme celle sanitaire a eu un impact considérable sur les populations. S'agissant particulièrement de celles apostolique, les nombreuses activités

¹⁵⁰Entretien avec R. C Bédilene, 37 ans environ, IDE et surveillante générale du centre de santé Nicolas Barré d'Ekounou, Yaoundé le 28 avril 2015.

évangélistes menées par les SEJNB au Cameroun ont eu un effet mitigé car, s'il est vrai que cette évangélisation, à travers les conversions au catholicisme qu'elle a favorisé semble avoir contribué à la perte des valeurs traditionnelles camerounaises au profit de celles véhiculées par le christianisme, il n'en demeure pas moins vraie que l'appropriation de certaines valeurs chrétiennes par les victimes de cette évangélisation a plutôt permis la réalisation d'individus équilibrés et avertis, qui se perdraient difficilement dans les plaisirs mondains. Tout comme l'œuvre apostolique, les réalisations sanitaires des SEJNB ont également une incidence indéniable sur le vécu des populations. A travers la prise en charge des malades, les interventions dans plusieurs autres hopitaux et la construction des centre de santé, ces religieuses semblent faciliter l'accès des populations aux soins de santé. Le volet emplois qu'entraîne la mise en place de ces structures n'est pas à négliger car, elles constituent un gagne pain pour les camerounais qui y oeuvrent. L'on pourrait par conséquent dire que, ces réalisations sanitaires des SEJNB contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations camerounaises. Toutefois, les domaines apostoliques et sanitaires ne sont pas les seuls dans lesquels œuvrent les SEJNB au cameroun, elles s'intéressent aussi à l'éducation.

Chapitre IV :

**L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS
NICOLAS BARRE ET SON INCIDENCE SUR LA POPULAION
CAMEROUNAISE (1968-2012)**

Depuis leur établissement au Cameroun en 1968, les SEJNB brillent par leur implication dans la recherche des solutions aux problèmes d'ordre socioéconomique des populations parmi lesquels, ceux d'ordre éducatifs, à travers des nombreuses réalisations dans ledit domaine. Ces réalisations éducatives ne sont pas sans incidence sur les populations.

Ainsi, il sera question dans ce chapitre de présenter l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun puis, en deuxième ressort, de faire une analyse critique de la dite œuvre en dégageant son impact, ses limites, les entraves à cette dernière, ainsi que les perspectives.

I- PRESENTATION DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN

Elle est inaugurée deux ans après leur implantation au Cameroun c'est-à-dire en 1970 et porte essentiellement sur la création des structures de scolarisation et d'intégration socioéconomique, et sur des interventions dans de nombreuses autres structures publiques et privées¹⁵¹.

A- La création des structures de scolarisation et d'intégration socioéconomiques

Elles sont mises en place du fait de l'insuffisance et parfois de l'inexistence des structures éducatives dans les localités où sont présentes les SEJNB au Cameroun.

1- L'école maternelle de Somo créée en 1970

C'est la première structure éducative créée par les SEJNB au Cameroun. Elle fut mise en place deux ans après l'implantation de ces religieuses au Cameroun c'est-à-dire en 1970¹⁵². Cette école fut créée du fait de l'absence à Somo à cette époque, des structures chargées de l'encadrement préscolaires des enfants et, dans le but d'assurer à ceux-ci une formation qui les préparerait à

¹⁵¹Entretien avec M.M Chiaradia, 80 ans environ, religieuse et pionnière de l'ISEJNB au Cameroun, Paris-Yaoundé, le 27 septembre 2014.

¹⁵²Idem.

accéder au cycle primaire. Cette école était tenue par ces sœurs elles mêmes et, les enseignements y dispensés portaient sur l'apprentissage de l'alphabet français¹⁵³. L'on y apprenait également à compter et à distinguer les couleurs¹⁵⁴. Deux ans après, d'autres structures de scolarisation furent créées au Cameroun par les SEJNB : il s'agit des centres de promotions féminines.

2- La création des centres de promotion féminine (CPF) en 1972

Ces structures furent mises en place au regard de la place centrale qu'occupait la femme au sein de la famille Camerounaise à l'époque, mais qui paradoxalement s'accompagnait de la sous scolarisation de cette dernière au profit des jeunes garçons. En effet, après les nombreuses visites organisées dans les villages du diocèse de Bafia à des fins apostoliques, les SEJNB prirent conscience du fait que, la femme dans la société camerounaise est un maillon central de la chaîne familiale, car à cette époque, elle était garante de l'approvisionnement de la maison en nourriture et surtout, de l'éducation des enfants à travers la transmission à ceux-ci des valeurs et traditions¹⁵⁵. Toutefois, elle était sous scolarisée et destinée au mariage car, celles qui avaient eu la chance d'aller à l'école, abandonnaient dans la plupart des cas, après l'obtention du Certificat d'Études Primaires et Élémentaires (CEPE)¹⁵⁶. Face à cette situation, et convaincu que : “ quand on forme un homme, on ne forme qu'un individu, tandis que, quand on forme une femme, on forme une famille ”¹⁵⁷,

Il devint évident pour les sœurs que, le meilleur moyens de rendre les gens capable de s'aider eux-mêmes était d'établir un centre de formation où les femmes pourraient être formées comme têtes et agent de changement dans leurs propre communautés¹⁵⁸.

¹⁵³ Entretien avec Bakinien, 48 ans, ancien élève de l'école maternelle de Somo et chef d'agence *Sure Cameroon* de Ndikiniméki, Ndikiniméki le 25 janvier 2015.

¹⁵⁴ Les informations sur cette école maternelle ne pourront pas être données dans les détails du fait de l'inexistence des documents d'archives sur cette école.

¹⁵⁵ Sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré, *Du cœur même de dieu*, p.40.

¹⁵⁶ Entretien avec M. M Ongmokoka, 61 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Somo le 25 janvier 2015.

¹⁵⁷ Boucheau cité par A.P. Ngassa, “contribution de l'enseignement catholique à l'éducation de la fille au Cameroun : le cas du collègue Joseph Stinzi d'Obala 1965-1993 : étude historique“, mémoire de DIPES II en histoire, ENS Yaoundé, 2003-2004, P. 15.

¹⁵⁸ Sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré, *Du cœur même de Dieu...*, p40.

C'est ainsi que fut créé le tout premier CPF à Somo en 1972. L'objectif était de donner à la femme, le minimum de formation qui lui permette de se rendre davantage utile dans la société. Ce centre allait de la première en troisième année et, les jeunes filles qui voulaient poursuivre leurs études au-delà de la 3^e année devaient se rendre à Bafia¹⁵⁹. Pendant la même période, un autre CPF fut ouvert à Makénééné. Ce dernier quant à lui n'était constitué que de la 1^{ère} et de la 2^e année. Il accueillait les filles de ladite localité et des villages voisins comme Tonga, Ndé, Bangangté et Bassa'a. Après ces deux années d'études, celles qui souhaitaient poursuivre leur formation devaient se rendre à Somo pour la troisième année, puis à Bafia pour la 4^e année¹⁶⁰. La photo ci-dessous nous présente le bâtiment du CPF de Makénééné :

Photo n° 9: bâtiment renové du centre de promotion féminine de Makénééné actuellement salle paroissiale



Source : photo Gomti, Makénééné le 24 janvier 2015

¹⁵⁹Entretien avec M. M Ongmokoka, 61 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Somo le 25 janvier 2015.

¹⁶⁰ Entretien avec V. P. Nkoufeu, 60 ans, aide soignant au centre de santé catholique de Makénééné, Makénééné le 24 janvier 2015.

Comme on peut le percevoir sur cette photo, ce bâtiment est construit en matériaux définitifs, d'où sa résistance à l'action du temps. Ceci pourrait traduire le désir des SEJNB de réaliser des œuvres qui pourraient être utiles à plusieurs générations de camerounais.

Il était question à travers ces structures, de donner à la jeune fille en général et à celles qui n'avaient pas eu la chance d'aller à l'école en particulier, une formation technique et pratique qui leur faciliterait une intégration socioéconomique aisée, accompagnée d'une formation intellectuelle de base dont l'objectif était d'aider ces jeunes filles à pouvoir lire et écrire leur nom¹⁶¹. Dans ce sens, le volet pratique de la formation reposait sur la couture à travers l'apprentissage du tricotage, la confection de vêtements pour bébés et le raccommodage. Les cours de cuisine y étaient également dispensés à travers l'apprentissage par exemple de la cuisson des gâteaux. Les valeurs relatives au mariage étaient aussi apprises dans ces centres avec pour objectif de donner à ces jeunes filles, les notions susceptibles de faire d'elles des futures « bonnes femmes au foyer » d'où, l'apprentissage des travaux ménagers et des règles élémentaires d'hygiène par ces filles et, la transmission des enseignements religieux par les SEJNB à ces premières. En outre, un accent particulier était mis sur le TM. Cette activité avait lieu dans les champs appartenant à ces religieuses et appelés champs de la mission¹⁶². Le but était de favoriser l'appropriation des travaux champêtres par ces jeunes filles en vue de leur épanouissement future car, cette activité occupait une place centrale dans la vie économique des populations à cette époque.

Pour donner à ces jeunes filles une formation intellectuelle de base, des cours de français, avec un accent sur l'écriture et la lecture étaient dispensés. Les notions de calcul leur étaient également enseignées dans le but de les rendre apte à réaliser la coupe en couture.¹⁶³

¹⁶¹Entretien avec F. Messina, 58 ans, religieuse, Makénéne le 24 janvier 2015.

¹⁶² Entretien avec Bakinien, 48 ans, chef d'agence *Sure Cameroon* Ndikiniméki, somo le 25 janvier 2015.

¹⁶³Entretien avec F. Messina, 58 ans, religieuse, Makénéne le 24 janvier 2014.

Avec le temps, ces différents CPF qui avaient été créés pour rendre la femme capable d'assumer pleinement son rôle de pièce maîtresse au sein de la famille, commençaient à montrer leurs limites car, les besoins des populations avaient évolué avec le temps. En effet, avec le changement progressif du contexte camerounais, les populations réalisèrent peu à peu la nécessité de scolariser la jeune fille au même titre que le jeune garçon c'est-à-dire, dans des écoles où elles feraient des études sanctionnées par des diplômes, et qui leur garantirait un emploi public. Avec cette évolution, ces centres ne répondaient plus aux besoins des populations. Ainsi, les gens ne se contentaient plus d'envoyer leur fille aux CPF où, elles faisaient des études sanctionnées par aucun diplôme, mais seulement par l'aptitude à exercer un « petit métier » (à l'instar de la couture). Ils optaient de plus en plus pour l'envoi de leurs filles au lycée de Makénéne ou plutôt dans les structures privées qui se mettaient progressivement en place¹⁶⁴. La conséquence de ce désintérêt fut la baisse importante des effectifs des filles dans ces centres, d'où la fermeture du CPF de Makénéne dans les années 1980¹⁶⁵. Il était dès lors impératif pour les SEJNB de transformer le CPF de Somo pour l'adapter au contexte.

3- Du centre de promotion féminine au Collège d'Enseignement

Technique et Industriel des filles (CETIF) de Somo en 1990

La fermeture du CPF de Makénéne a permis aux SEJNB de se rendre compte du risque de fermeture que courrait celui de Somo, qui connaissait aussi une baisse importante de ces effectifs. Se limitant en 3^e année, ce centre ne répondait plus de façon efficace aux besoins des populations. Il devint évident pour les SEJNB que, la survie de cette structure dépendrait de son adaptation aux nouveaux besoins des populations. Ainsi, les démarches furent entreprises auprès des autorités compétentes pour la transformation dudit centre en un collège d'enseignement technique, où les études seraient désormais

¹⁶⁴ Entretien avec V. P. Nkoufeu, 60 ans, aide soignant au centre de santé catholique de Makénéne, Makénéne le 24 janvier 2015.

¹⁶⁵ Idem.

sanctionnées par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). L'accord du Ministère de l'Education Nationale (MINEDUC) fut donné le 03 mai 1990 et par cette occasion, le CPF fut transformé en CETIF notre dame de Somo¹⁶⁶. La photo ci-dessous présente l'image actuelle dudit établissement :

Photo n° 10 : image actuelle du CPF créé en 1972 et devenu CETIF notre dame de Somo en 1990



Source : photo Gomti, somo le 25 janvier 2015

La transformation du CPF en CETIF en 1990, eu pour conséquences, l'ouverture des classes de 4^e année et l'introduction du CAP. En plus, à partir de cette date, cet établissement qui jadis accueillait exclusivement les jeunes filles, admet désormais les individus des deux sexes. Il comporte désormais deux spécialités notamment l'Industrie d'Habillement (IH) et l'Économie Sociale et Familiale (ESF)¹⁶⁷. Outre ces deux spécialités et toujours dans le but de s'arrimer à l'évolution des besoins des populations, un accent est mis depuis la

¹⁶⁶ACNDS, autorisation N° NJ1/M/MINEDUC/DEP/SCAFES/BGS du 3 mai 1990 portant autorisation d'ouverture d'un collège confessionnel d'enseignement technique à Somo.

¹⁶⁷Entretien avec A. L. Ngono , 41 ans, religieuse et directrice du CETIF notre dame de Somo, Somo le 25 janvier 2015.

rentrée scolaire 2011-2012 sur l'apprentissage de l'informatique ¹⁶⁸. Cet accent sur l'apprentissage de l'informatique a pour but de permettre aux jeunes élèves de se familiariser à l'outil informatique. Ces différentes mutations novatrices ont permis au CETIF notre dame de Somo d'avoir des effectifs d'élèves en nette évolution comme le démontre le tableau ci après :

Tableau n° 7: Evolution des effectifs d'élèves et du taux de réussite au CAP du CETIF notre dame de Somo de 1990 à 2012

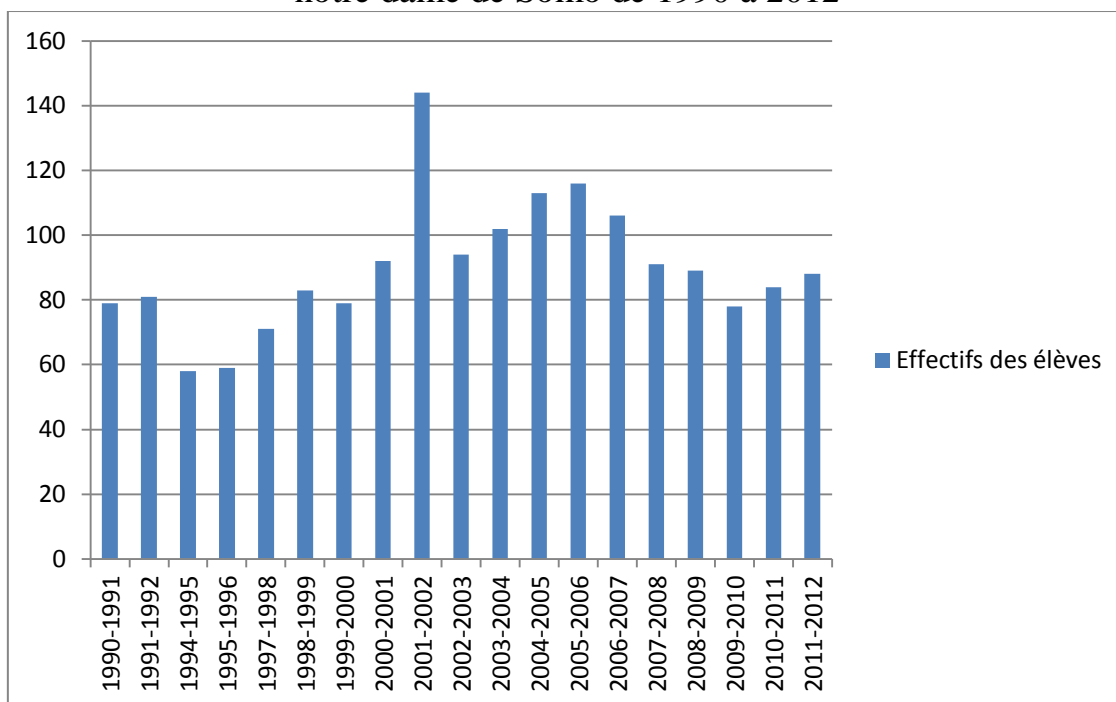
Années scolaires	Effectifs des élèves	Pourcentages de réussite au CAP
1990-1991	79	47,62 %
1991-1992	81	46,15%
1994-1995	58	48,45%
1995-1996	59	47,60%
1997-1998	71	71,18%
1998-1999	83	74,16%
1999-2000	79	73,33%
2000-2001	92	62,07%
2001-2002	144	74,32%
2002-2003	94	70%
2003-2004	102	84%
2004-2005	113	79,42%
2005-2006	116	82,39%
2006-2007	106	86%
2007-2008	91	77,58%
2008-2009	89	65,62%
2009-2010	78	73,91%
2010-2011	84	100%
2011-2012	88	100%

Source : réalisé par nous à partir des rapports de rentrés et de fin d'années du CETIF notre dame de Somo(1990-2012)

Le présent tableau permet de dresser le diagramme ci-après afin de mieux visualiser les variations des effectifs des élèves au CETIF notre dame de Somo:

¹⁶⁸ Sœurs de l'enfant-jésus , *La Tente*, N°006..., P. 14.

Diagramme n° 1: Histogramme de l'évolution des effectifs des élèves au CETIF notre dame de Somo de 1990 à 2012



Source : réalisé par Gomti à partir des données du tableau ci-haut

L'analyse de ce diagramme nous permet d'établir que, les effectifs des élèves au CETIF notre dame de Somo sont constamment en variation. Les facteurs explicatifs de ces variations sont nombreux. Ainsi, les effectifs relativement bas entre 1990 et 1996 s'expliqueraient par le fait que, à cette période, cet établissement venait d'intégrer le CAP et, devait d'abord convaincre les populations par ses résultats. La hausse des effectifs dans les années 2000-2001 s'expliquerait par l'ouverture d'un internat (baptisé foyer du bien heureux Nicolas Barré) au sein de cette école en l'an 2000 et qui aurait permis à cet établissement, d'accueillir les élèves d'autres localités d'où la hausse des dits effectifs jusqu'à 144 élèves en 2001-2002. La baisse observée entre 2010 et 2012 quant à elle peut s'expliquer par les taux de réussites au CAP qui étaient de 100% durant ces deux années et qui, du fait de l'innexistence du second cycle dans cet établissement, a entraîné le départ de ces élèves titulaire du CAP. Elle pourrait également s'expliquer par la prolifération dans cette localité des

établissements d'enseignement secondaire notamment à Ndikiniméki et ses environs¹⁶⁹.

Dirigé par une religieuse, le CETIF notre dame de Somo fonctionne comme la plupart des établissements d'enseignement secondaires. Les cours vont de lundi à vendredi et se déroulent de 7 heures 30 à 15 heures 30 minutes¹⁷⁰. Le fonctionnement de cet établissement est assuré à partir des ressources internes constituées des différents frais exigibles (inscription, APE, frais d'informatique pour ne citer que ceux-la). Ces frais de scolarité ont eux aussi évolué avec le temps et, ils varient en fonction du niveau. Ainsi, en 2011-2012 par exemple, la scolarité était de 73 250 franc cfa pour la première année, 74 250 francs cfa pour les deuxièmes années, 76 250 francs cfa pour les 3^e années et 77 250 francs cfa pour les quatrièmes années¹⁷¹. Pour les internes, une somme de 40 000 francs cfa représentant les frais d'internat et 1500 francs de frais de ration par semaine s'ajoute à la scolarité¹⁷².

Cet établissement fonctionne également grâce aux subventions de l'Etat et au soutien des élites locales. A titre d'illustration, il a par exemple bénéficié en 2012 de la construction de deux salles de classes par les élites de la localité, ce qui a permis d'opérer un scindage entre les filières IH et ESF qui jusqu'à lors faisaient certains cours en tronc commun, du fait de l'insuffisance des salles de classes¹⁷³. A coté de ce collège, les SEJNB ont avec le temps mis sur pieds d'autres nouvelles structures éducatives en fonction des besoins de la population : c'est le cas de l'école des déficients auditifs de Ndikiniméki.

¹⁶⁹Entretien avec B. Abéga Ndong, 37 ans, religieuse et économiste des SEJNB au Cameroun, Yaoundé le 28 avril 2015.

¹⁷⁰ Entretien avec J. S. Nini, 30 ans, religieuse, Yaoundé le 29 avril 2015.

¹⁷¹ Sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré, *La Tente* N° 004..., p.22.

¹⁷² Ibid.

¹⁷³Entretien avec A. L. Ngono, 41 ans, religieuse et directrice du CETIF notre dame de Somo, Somo le 25 janvier 2015.

4- La création d'une structures pour éducation spécialisées en 1997:

l'Ecole des Déficiants Auditifs de Ndikiniméki (EDAN)

C'est une école spécialisée dans l'éducation des sourds-muets. La création de cette structure est partie d'un constat des faits notamment, l'existence à Somo et à Ndikiniméki d'un nombre important d'enfants, adolescents et jeunes déficients auditifs, non scolarisés et abandonnés à leur propre sort, comme l'indique le tableau sur la répartition des sourds à Ndikiniméki qui se trouve en annexe¹⁷⁴.

Face à cette situation, les SEJNB sous la houlette de Bénédicte Mengue Messina (promotrice du projet) entreprirent de “restaurer la dignité humaine par le biais de l'éducation et de l'instruction, à ces enfants que la nature ou la société tend à marginaliser, du fait d'un handicap physique ou sensoriel”¹⁷⁵. C'est à cette fin qu'est ouverte à Somo en 1997, une école spécialisée pour la scolarisation des sourds-muets sous le nom de : EDAN¹⁷⁶. La photo suivante présente cette école des déficients auditifs :

Photo n° 11: Ecole des Déficiants Auditifs de Ndikiniméki créée en 1997



Source : photo Gomti, Somo le 25 janvier 2015

¹⁷⁴Les cause de cette non scolarisation selon B. Mengue Messina étaient : l'ignorance de certains parents qui considéraient ceux-ci comme des râtés sociaux ou plutôt comme la manifestation de la malédiction divine au sein de leur famille et l'innexistence des structures spécialisées dans la scolarisation de cette cathégorie de personne dans cette localité qui en regorgeait pourtant un grand nombre.

¹⁷⁵ Mengue Messina, *Le rejeton d'une foi...*, p 33.

¹⁷⁶Sœurs de l'enfant-jésus, *La Tente* N° 006..., p.14.

Comme on peut les constater sur cette photo, les batiments de l'EDAN sont en matériaux définitifs et ont un aspect esthétique non négligeable. Cette importance accordée à l'esthétique au niveau des infrastructures de l'EDAN, pourrait s'expliquer par le désir des SEJNB de prouver à ces élèves déficients auditifs, qu'ils ne sont pas inférieurs aux enfants dits normaux.

Cet établissement est constitué d'un cycle complet allant de la maternelle au Cours Moyen Deuxième année (CMII) et comprend trois niveaux. Le niveau I va de la maternelle au cours préparatoire 2^o année, le niveau II est constitué du CEI et du CEII, et le niveau III comprend le CMI et le CMII¹⁷⁷. Étant une école spécialisée, il existe une année supplémentaire en dehors de ces trois niveaux.

Mise en fonctionnement le 20 octobre 1997 à 7 heures 30 minutes et, malgré le coût relativement bas de la scolarité (fixé à sept mille francs Cfa pour faciliter l'accès à tous les enfants déficients auditifs), l'EDAN est lancé avec six élèves, tenues par une enseignante en la personne de Bénédicte Mengue Messina. Elle était assistée d'un stagiaire nommé M. Mbil François¹⁷⁸. L'effectif des enseignants et des élèves tout comme le nombre de salle de classes dans cette école connurent une augmentation progressive comme le présente le tableau suivant :

Tableau n° 8:évolution de l'EDAN de 1997 à 2009

Années scolaires	Nombre d'enseignants	Nombre de classes	Nombres d'élèves	Taux de réussite au CEP
1997-1998	-1enseignant -1 stagiaire	01	06	/
1998-1999	01	01	03	/
1999-2000	01	01	09	/
2000-2001	02	02	11	/
2001-2002	02	02	17	/
2002-2003	03	04	20	/
2003-2004	04	05	26	100%
2004-2005	04	06	26	100%
2005-2006	04	04	33	100%

¹⁷⁷Sœurs de l'enfant-jésus, *La Tente* N° 004..., P. 22.

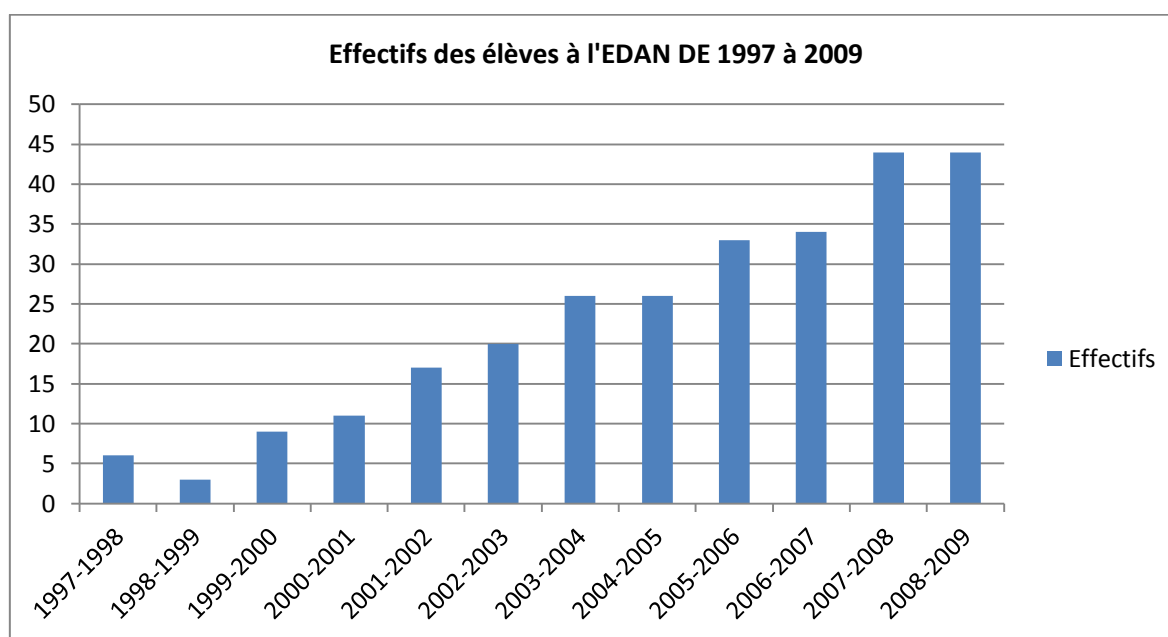
¹⁷⁸AEDAN, fiche d'évolution de l'EDAN, 2009.

2006-2007	05	06	34	100%
2007-2008	06	07	44	100%
2008-2009	-06enseignants -01 stagiaire	07	44	100%

Source : AEDAN, fiche d'évolution de l'édan depuis sa création jusqu'à nos jours, 2009

L'observation de ce tableau permet de constater une évolution croissante des effectifs des élèves, des enseignants ainsi que du nombre des salles de classes, ce qui témoigne d'une extension progressive de cette école. De ce tableau, nous pouvons construire l'histogramme suivant afin de mieux percevoir l'évolution des effectifs des élèves à l'EDAN :

Diagramme n° 2: histogramme de l'évolution des effectifs des élèves à l'EDAN de 1997 à 2009



Source : graphique réalisé par Gomti à partir de la fiche d'évolution de l'EDAN, 2009.

L'analyse de cet histogramme permet de constater une évolution sans cesse croissante des effectifs des élèves à l'EDAN au fil des années. En effet, créé en 1997 avec 06 élèves, seulement trois d'entre eux achevèrent l'année scolaire du fait du non paiement des frais de scolarité par les trois autres. L'abandon de l'école par ces trois insolubles ramena les effectifs à trois élèves en 1998. L'inquiétude des SEJNB par rapport à ces effectifs très réduits les amena à organiser des campagnes de sensibilisation dans toutes les paroisses du

diocèse de Bafia via les tracts et avec l'accord des curés desdites paroisses. Le résultat de cette propagande fut l'augmentatiopn bien que timide des effectifs qui passèrent à neuf élèves en 1999. Le passage de ces effectifs à 17 élèves en 2001-2002 s'expliquerait par la création d'un internat à l'EDAN en l'an 2000 et qui aurait permis à cette école d'accueillir désormais les enfants originaires d'autres régions du Cameroun.

L'augmentation des effectifs observée entre 2001 et 2009, s'expliquerait par une série d'événements qui ont marqué la vie de l'EDAN et, ont entraîné sa connaissance par le grand public camerounais. Il s'agit de : la visite médiatisée de cette école par Mme Madeleine Fouda, ministre des affaires sociales en 2001 et la première participation de l'EDAN au défilé du 11 février en 2003 qui a permis la connaissance de cette école par les camerounais. Comme autre événement explicatif de cette augmentation des effectifs, on a l'accord du MINAS octroyé en 2007 et qui a permis à cette structure de fonctionner désormais en toute légalité¹⁷⁹ ; ce qui lui a valu les visites médiatisées de plusieurs associations à l'instar de la visite du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC) le 28 septembre 2007, celle de l'Association Camerounaise pour le Plein Epanouissement de l'Enfant (ACPEE) et de l'Association des Femmes de Ndikiniméki (AFN). Tous ces événements ont favorisé la grande médiatisation de l'EDAN et par ricochet, sa connaissance par les camerounais qui auraient commencé à y envoyer leurs enfants quelque soit le coin du Cameroun où ils se trouvent, d'où l'augmentation rapide des effectifs des élèves de 26 en 2003-2004 pour atteindre 44 élèves en 2009.

L'effectif des enseignants a également augmenté progressivement comme celui des élèves. Avec l'augmentation du nombre d'élèves, les enseignants ont été recrutés pour garantir un bon suivi de ces premiers, d'où le passage du nombre d'enseignants de deux en 1997 à six plus un stagiaire en 2009.

¹⁷⁹ En effet, cette autorisation d'ouverture de l'EDAN avait été signée par le MINAS depuis 2004 mais, suite aux nombreuses tracasseries du côté de ce ministère, les SEJNB sont rentrés en possession de l'arrêté du MINAS autorisant le fonctionnement de cette école trois années plus tard c'est-à-dire, en 2007.

Les infrastructures ont également évolué pour accueillir ces élèves dont le nombre ne cesse de croître. C'est ce qui explique l'augmentation progressive du nombre de salle de classes qui est passé d'une salle de classe en 1997 à sept salles en 2009. Les taux de réussite au CEP quant à eux sont constant et égal à 100% depuis l'introduction de cet examen en 2004. Ce pourcentage de réussite s'expliquerait par le " bon" suivi individuel et collectif des élèves, rendus possible par les effectifs réduits à dix élèves maximum par classe.

Le fonctionnement de cette école ne diffère pas de celui des écoles publiques ; il " obéit au chronogramme du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) et respecte les programmes officiels. Elle ouvre ses portes à 7 heures 30 et les referme à 14 heures. La journée est entrecoupée par deux pauses ”¹⁸⁰. Les matières sont spécialisées et dispensées selon le langage des signes, avec un accent sur le dessin et les images¹⁸¹. Depuis 2012, un atelier pour apprentissage de la couture et une salle d'informatique sont ouverts dans cette école pour préparer les élèves après l'obtention de leur CEP à leur intégration socioprofessionnelle.

Les sources du fonctionnement de cette école sont multiples. Bien que ne bénéficiant pas de subvention de la part de l'Etat, cette école fonctionne grâce aux frais de scolarité qui en 2011 s'élevaient à 186 000 francs cfa¹⁸². Ces frais en constituent la principale source de fonctionnement. En plus, l'EDAN fonctionne grâce aux aides extérieures provenant des associations, groupes et âmes de « bonne volonté ». Les champs scolaires contribuent également au bon fonctionnement de l'EDAN en ceci qu'ils permettent d'avoir les vivres utiles pour les repas des élèves internes¹⁸³.

¹⁸⁰ Mengue Messina, *Le rejeton d'une foi...*, p.44.

¹⁸¹ Entretien avec M. B. Eloga, 26 ans, religieuse et directrice de l'EDAN, Somo le 25 janvier 2015.

¹⁸² Sœurs de l'Enfant-Jésus, *La Tente N° ...*, p. 20.

¹⁸³ Entretien avec M. B. Eloga, 26 ans, religieuse et directrice de l'EDAN, Somo le 25 janvier 2015.

A coté de ces différentes écoles créées par les SEJNB, l'on note également la mise en place par ces dernières d'autres structures à caractères éducatifs à l'instar du *Youth Center*.

5- Création d'un *Youth Center* à Fundong

Il a été mis en place au regard des nombreux problèmes de matériels didactiques auxquels faisaient face les élèves dans la localité de Fundong. En effet, le *Youth Center* est un centre de documentation construit par les SEJNB après leur implantation à Fundong dans la région du Nord ouest en 2004. Il est destiné aux jeunes comme son nom l'indique et contient une bibliothèque, servant également de salle de lecture et, équipée d'ordinateurs mis à la disposition des jeunes élèves de cette localité pour leur permettre non seulement de se familiariser avec l'outil informatique, mais aussi d'avoir accès aux livres dont l'importance n'est plus à démontrer dans le processus enseignement-apprentissage¹⁸⁴.

Outre les réalisations présentées ci-haut, l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun est également accomplie dans d'autres structures privées et publiques.

B- L'intervention des SEJNB dans d'autres structures de formation publiques et privées

Les SEJNB au Cameroun offrent leurs services dans plusieurs autres structures de formation privées et publiques. Ainsi, la première structure à avoir bénéficiée des services des SEJNB au Cameroun fut le Centre Rural d'Appuis Technique (CRAT) de Sa'a. C'est en effet une structure de formation créée par Mgr Jean Zoa, évêque de Yaoundé à l'époque et dont la gestion fut confiée par ce dernier au SEJNB en 1974¹⁸⁵. Dans ce centre de développement rural, les SEJNB contribuèrent à la diffusion d'un savoir technique et pratique dans les domaines comme la menuiserie, la maçonnerie, l'agriculture, et l'élevage pour

¹⁸⁴ Sœurs de l'enfant-jésus, *La Tente* N° 006..., p 16.

¹⁸⁵ Sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré, *Du cœur même de Dieu...*, P.40.

ne citer que ceux-là. Elles dirigèrent ce centre jusqu'en 1996, date à laquelle elles partirent de Sa'a suite aux problèmes internes de fonctionnement que rencontraient leur communauté dans cette localité¹⁸⁶.

A la suite du CRAT et dans le but de contribuer davantage à la promotion de l'éducation au Cameroun, les SEJNB œuvrent dans plusieurs autres écoles, lycées et collèges publiques et privées. Cette intervention des SEJNB dans d'autres écoles a pour objectif de permettre à ces religieuses de travailler avec d'autres partenaires en vue de partager leur vision¹⁸⁷. Dans ce sens, les SEJNB assurent la direction de certaines écoles de la place à l'exemple de l'école maternelle de Nkoayos qui est une structure diocésaine dirigée par elles depuis 2006¹⁸⁸. Dans cette école qui accueille les enfants de la petite, moyenne et grande section, ces religieuses offrent aux jeunes enfants une formation intellectuelle et morale de base ainsi que les premiers éléments de la foi chrétienne.

En plus, les SEJNB interviennent également dans plusieurs lycées et collèges au Cameroun en tant que conseillères d'orientation ou plutôt pour dispenser des enseignements. A titre d'illustration, l'on note la présence de celles-ci dans les lycées de Nébolen (localité située entre Ndikiniméki et Makénéné) où elles "dispensent les cours de philosophie et sont chargées de l'orientation scolaire des élèves"¹⁸⁹.

Dans le même sillage, les SEJNB depuis leur implantation à Fundong dans le Nord-ouest du Cameroun en 2004, dispensent des cours de français dans plusieurs écoles catholiques des villages environnants et les cours de morale au *Government Bilingual High school (GBHS)* et au *Government Technical High school (GTHS)* de la même localité¹⁹⁰.

¹⁸⁶Entretien avec S. M. Outekelek, religieuse et supérieure des SEJNB au Cameroun, Yaoundé le 06 septembre 2014.

¹⁸⁷ Entretien avec M.M Ongmokoka, 61 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Somo le 25 janvier 2015.

¹⁸⁸Sœurs de l'enfant-jésus, *La Tente* N° 006..., P.15.

¹⁸⁹Ibid.

¹⁹⁰Ibid., P.15.

Pour tout dire, l'œuvre éducative des SEJNB a évolué au fil des années. Ainsi, elle débute par la création d'une école maternelle suivie des CPF avant d'évoluer pour donner naissance à un collège d'enseignement technique à Somo. Pour répondre aux besoins des populations en fonction du temps, les SEJNB mirent sur pieds une école des déficients auditifs à Somo et, interviennent davantage dans les structures de formation publiques et privées pour contribuer autant que faire se peut à l'instruction et à l'éducation des camerounais. Toutefois, il est nécessaire de procéder à une analyse critique de ces réalisations scolaires pour en dégager l'impact sur les populations camerounaises.

II- ANALYSE CRITIQUE DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SEJNB AU CAMEROUN

Il sera question ici de relever l'impact de l'œuvre éducatives des SEJNB au Cameroun, ses limites, les entraves à celle-ci et de proposer les perspectives susceptible de favoriser un futur meilleur à ladite œuvre.

A- Incidence de l'œuvre éducative des SEJNB sur les populations camerounaises

Elle peut s'analyser selon trois aspects notamment, la promotion de la scolarisation des jeunes filles et des déficients auditifs, la promotion de l'intégration socioéconomique des jeunes et, la création des emplois.

1- Promotion de la scolarisation des jeunes filles et des déficients auditifs

A travers la mise en place des structures éducatives telles que les CPF et plus tard du CETIF notre dame de Somo en 1990, les SEJNB contribuent de façon non négligeable à la lutte contre l'analphabétisme des jeunes filles. Ces écoles ont permis aux jeunes filles de ces localités et de leurs environs non seulement d'avoir accès à la scolarisation, mais aussi de pouvoir poursuivre leurs études au secondaire après l'obtention du CEPE qui était jadis le niveau d'étude le plus élevé pour la plupart des filles de ces localités. L'on peut évaluer cette contribution à la scolarisation des jeunes filles en particulier en observant

par exemple l'évolution des effectifs au CETIF notre dame de Somo qui était de soixante dix neuf élèves à l'ouverture en 1990 et qui ont évolué pour atteindre cent quarante quatre élèves en 2001.

Bien plus, les SEJNB contribuent également par leurs œuvres éducatives à la socialisation des déficients auditifs. Grâce à l'EDAN de Somo, les déficients auditifs de cette localité jadis délaissés à leur propre sort sont désormais scolarisés et, obtiennent également leur CEP au même titre que les enfants dit normaux. Cette scolarisation des sourds muets contribue ainsi à leur épanouissement car ceux-ci dans la plupart des cas arrivent étant très timides, ne connaissant même pas leur nom, et repartent instruit, muni d'un CEP et accompagnée de quelques rudiments en informatique et en couture, ce qui contribue ainsi à leur épanouissement au même titre que les enfants dits normaux¹⁹¹.

2- La promotion de l'intégration socioéconomique et professionnelle des jeunes

A travers leur œuvre éducative, les SEJNB favorisent l'intégration socioprofessionnelle des jeunes camerounais. En effet, à travers les enseignements pratiques et techniques dispensés d'abord dans les centres de promotion féminine à l'époque, puis dans les structures à l'instar du CETIF de Somo dans le cadre de ses deux spécialités notamment l'IH et l'ESF, les SEJNB favorisent l'appropriation d'un savoir technique et pratique par les jeunes camerounais. L'acquisition de ces savoirs pratique favorise une intégration socioéconomique aisée à bon nombres d'anciens élèves de ces écoles car, ceux-ci s'en servent souvent soit pour créer des structures économiques qui leur permettent de subvenir à leurs besoins, soit pour offrir leur service en exerçant dans des structures publiques et privées de la place comme l'on peut l'observer dans le tableau qui suit :

¹⁹¹ Mengue Messina, *Le rejeton d'une foi...*, P.46.

Tableau n° 9 : liste nominative de quelques produits issus des écoles des SEJNB

Noms et Prenoms	Ecole fréquentée	Statut actuel
Antoinette Ongbibe	Ancienne élève du CPF de Somo	Employée à la CNPS
Bakinien	Ancien élève de l'école maternelle de Somo	Chef d'agence <i>Sure Finance</i> de NdikiniMéki
Bakoubek Emmanuel	Formé au CRAT de Sa'a par les SEJNB	Eleveur de porc
Bayeck constant Claude	Formé en menuiserie par les SEJNB au CRAT à Sa'a	Menuisier
Bayek Turpo	Ancien élève du CETIF de Somo	Etudiant à l'université de Douala
Bayokolak Christine	Ancienne élève du CPF de Somo	Styliste modéliste à Douala
Brigitte Ongbilip	Ancienne élève du CPF de Somo	Religieuse
Elisabeth Benoho	Ancienne élève du CPF Somo	IDE à l'hôpital de la caisse de Yaoundé (retraîtée)
Engbom Antoinette	Ancienne élève du CPF de Somo	Enseignante de couture au CETIF de Somo
Fonkeu Nadège	Ancienne élève de l'EDAN de Somo	Couturière (dans la région du Nord)
Françoise Ndjayo	Ancienne élève de l'école ménagère de Makénéne	Religieuse
Marie Madeleine Ongmokoka	Ancienne élève du CPF de Somo	Religieuse
Nakeu Ma Masis Antoinette laure	Ancienne élève de l'EDAN de Somo	Couturière à douala
Ngono andela Lydie	Ancienne élève du CETIF de Somo	religieuse
Otam Jeanne Bibiche	Ancienne élève de l'EDAN de somo	Couturière à NdikiniMéki
Outekelek Marceline	Ancienne élève du CPF de Somo en ESF	Propriétaire d'une petite structure de fabrication de gâteaux à 3 employés (Douala)
Sen Ginette	Ancienne élève du CPF de Somo	enseignante et propriétaire d'un atelier de couture

Sil Jean	Formé en élevage de petit ruminants au CRAT de Sa'a par les SEJNB	Eleveur
Sylvie Mireille Outekelek	Ancienne élève du CPF de Somo	Religieuse et infirmière

Source : réalisé par nous à partir des enquêtes de terrain et des archives des SEJNB(Somo)

L'analyse de ce tableau nous permet d'établir que les savoirs et savoirs faire techniques enseignés dans les différentes écoles et centre créés par les SEJNB ont permis à bon nombre de camerounais de s'assurer un avenir soit en ayant un emploi, soit en créant des « petites » structures économiques à travers lesquelles, ils peuvent avoir de quoi subvenir à leur besoins. Ainsi, nous pouvons conclure que, les SEJNB contribuent à la promotion surtout de l'auto emploi au Cameroun, ce qui permet à un certain nombre de camerounais de ne pas reverser dans le chômage, et attendre de façon messianique un emploi public qui de nos jours semble de moins en moins évident.

3- La création d'emplois

L'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun contribue dans une certaine mesure à la création d'emplois à travers le recrutement du personnel enseignant dans leurs différentes structures. A titre d'illustration, nous avons le CETIF notre dame de Somo qui emploi plusieurs enseignants dont six permanents parmi lesquels quatre recrutés depuis 1990 notamment : M. Mouleng Ndje Emmanuel, Mme Akong Ndiemi Thérèse Lucie, Engbom Mattel, Ongbeling Régine et deux autres permanents recrutés plus tard notamment Endinibole Jean Calvin recruté en 2004 et Mme Lema Lebogo Séraphine recrutée en 2009¹⁹². Cet établissement recrute également plusieurs enseignants vacataires. En 2012, il avait engagé sept vacataires. Cette création d'emploi est également visible dans d'autres structures des SEJNB à l'instar de l'EDAN où, plusieurs enseignants spécialisés en langage des signes sont employés. Au regard de ce qui précède, l'on peut conclure que l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun

¹⁹² ACNDS, fiche du personnel du CETIT notre dame de Somo, 2012.

est un facteur de création d'emplois et, un promoteur de l'épanouissement de certains camerounais. Toutefois, cette œuvre d'éducation n'étant pas parfaite, il serait important de se pencher sur ses limites.

B- Limites de l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun

L'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun présente quelques faiblesses aux rangs desquelles, la promotion de l'idéologie chrétienne et du genre féminin.

1- Une œuvre éducative au service de l'idéologie chrétienne

L'éducation promue par les SEJNB au Cameroun semble jumeler évangélisation et scolarisation et, apparaît par conséquent comme un instrument de diffusion de l'idéologie chrétienne en général et catholique en particulier. Cette affirmation se fonde sur les enseignements dispensés au sein des établissements créés par les SEJNB au Cameroun. Dans les différentes écoles et collèges construites par ces religieuses, l'évangélisation occupe une place de choix au sein des enseignements dispensés. Ce message chrétien est véhiculé via les cours de catéchèse, d'Education à la Vie et à l'Amour(EVA) et aussi par les cours de morale qui y sont dispensés. Les cours de catéchèse et d'EVA dispensés au CETIF notre dame de Somo sur une plage horaire d'une heure par semaine en sont des illustrations¹⁹³. On peut également citer comme exemple l'accent mis sur les enseignements d'ordre religieux dans les CPF et qui a entraîné la conversion de plusieurs jeunes élèves des ces centres au christianisme. Pour preuve, une poignée considérable de ces filles sorties des écoles des SEJNB se sont consacrées à leur tour, au service d'église en devenant elles-mêmes des religieuses. C'est le cas de Ngono andéla Lydie, ancienne élève du CETIF notre dame de Somo devenue religieuse¹⁹⁴ ou plutôt de Françoise Ndjayo, Sylvie Mireille Outekelek, feu Brigitte Ongbilip, Marie Madeleine

¹⁹³ Entretien avec J. S. Nini, 30 ans, religieuse, Yaoundé le 29 avril 2015.

¹⁹⁴ Entretien avec A. L. Ngono, 41 ans, religieuse et directrice du CETIF notre dame de Somo, Somo le 25 janvier 2015.

Ongmokoka pour ne citer que celles-là, qui sont toutes des produits des CPF des SEJNB, et qui se sont consacrés au sacerdoce en devenant des religieuses dans l'ISEJNB¹⁹⁵.

De ce qui précède, le constat qui se dégage est celui selon lequel, l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun serait un moyen de conversion au christianisme, mieux encore, un instrument de vulgarisation de l'idéologie chrétienne.

2- Une œuvre éducative prioritairement destinée aux jeunes filles

En observant les différentes structures éducatives mise en place par les SEJNB au Cameroun nous sommes tentés de dire que, l'œuvre éducative de celles-ci est partielle car, on constate qu'elle semble plus destinée aux individus de sexe féminin. En effet, à l'exception de L'EDAN de Somo, toutes les autres écoles et collèges mises en place par les SEJNB au Cameroun sont destinées à l'éducation des jeunes filles. D'abord, nous avons eu les CPF qui étaient créées exclusivement pour la formation des jeunes filles à Somo puis à Makénéne. En plus, nous pouvons citer le CETIF notre dame de Somo qui est un établissement destiné de façon exclusive à la scolarisation des jeunes filles bien qu'avec l'évolution, on y rencontre quelques jeunes garçons.

C- Les entraves à l'œuvre éducative des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun

Elles sont nombreuses et relèvent de plusieurs domaines. Il s'agit de l'insuffisance des moyens financiers, le non paiement intégral de la scolarité par certains parents d'élèves et la lenteur des pouvoirs publics dans l'octroi des autorisations d'ouverture et de mise en fonctionnement des structures éducatives.

¹⁹⁵Entretien avec M.M Ongmokoka, 61 ans, religieuse et ancienne supérieure des SEJNB au Cameroun, Somo le 25 janvier 2015.

1- L'insuffisance des moyens financiers

Elle constitue l'un des obstacles majeurs à l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun. En effet, à l'exception du CETIF notre Dame de Somo, la presque totalité des structures de scolarisations créées par les SEJNB au Cameroun ne reçoivent pas de subventions de l'Etat et, fonctionnent exclusivement sur la base de leurs ressources internes. Ces ressources utilisées pour le paiement du personnel qui y œuvre et pour le fonctionnement de ces écoles en général, sont insuffisantes pour assurer l'extension de l'œuvre éducative des SEJNB et aussi, l'équipement des dites structures. A titre d'exemple, nous avons l'EDAN de Somo où, l'insuffisance des moyens financiers est cause d'une carence en matériels adéquats pour l'éducation des déficients auditifs à l'instar des vidéo projecteurs, qui sont pourtant d'une importance capitale dans l'éducation de ces derniers où, l'accent est mis sur les images et le dessin. Ce manque de matériel approprié entraîne l'utilisation des moyens de bords comme le miroir qui, malheureusement ne donne pas les mêmes résultats que ceux atteints avec le matériel approprié¹⁹⁶.

L'insuffisance des moyens financiers aidant, l'on assiste au maintien du statut quo dans certaines structures de scolarisation des SEJNB au Cameroun. C'est le cas du CETIF notre dame de Somo qui, depuis sa création en 1990 et du fait de la modicité de ses moyens financiers, demeure limité au premier cycle, faute de bâtiments et nonobstant l'ambition des SEJNB d'y introduire le second cycle qui irait jusqu'en terminale et, qui faciliterait davantage la scolarisation des jeunes de ladite localité¹⁹⁷. Cette insuffisance des moyens financiers est aggravée par le non paiement des frais de scolarité par certains parents d'élèves.

2- Le non paiement des frais de scolarité par certains parents d'élèves

Cette situation est récurrente dans les différents établissements créés par les SEJNB au Cameroun et apparaît comme une véritable entrave à l'œuvre

¹⁹⁶ Entretien avec M. B. Eloga, 26 ans, religieuse et directrice de l'EDAN, Somo le 25 janvier 2015

¹⁹⁷ Entretien avec A. L. Ngono, 41 ans, religieuse et directrice du CETIF notre dame de Somo, Somo le 25 janvier 2015.

éducative de celles-ci. En effet, les différents établissements des SEJNB sont en général créés dans les zones périphériques où, les populations ne disposent pas toujours d'assez de moyens pour financer les études de leurs enfants. Cette situation entraîne un phénomène de paiement partiel et parfois de non paiement régulier de la scolarité des enfants par certains parents. En guise d'illustration, nous avons le cas de l'EDAN de Somo où en 1997, la moitié des élèves était contrainte d'abandonner les études faute de paiement de la scolarité ; un seul avait payé la totalité, les autres se contentant de payer la moitié¹⁹⁸. L'autre cause de ce phénomène est la mentalité de la population qui, sachant que ce sont des structures des religieuses, y abandonnent leur enfants en comptant sur la « bonne foi » de ces religieuses. Ces établissements deviennent par conséquent des sortes de “dépotoirs où, certains parents abandonnent leurs enfants à la charge complète des sœurs”¹⁹⁹.

Ainsi, le fonctionnement de ces établissements étant assuré à partir de ces frais de scolarité, cette insolvabilité de certains parents apparaît comme un facteur limitant le bon fonctionnement de ces structures et par ricochet, l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun.

3- La lenteur des pouvoirs publics dans l'octroi des autorisations d'ouverture d'établissement

La création et la mise en fonctionnement des structures éducatives doivent en effet être validées à l'avance par les autorités publiques en charge de l'éducation. Ainsi, des demandes d'autorisation de création d'établissements adressés aux différents ministères en charge de l'éducation par les SEJNB sont souvent restées sans suite et parfois ont abouti plusieurs années après, contraignant parfois ces dernières à faire fonctionner certaines de leurs écoles dans l'illégalité ou, à abandonner complètement la mise en place de celles-ci. Se fut le cas par exemple lors de la création de l'EDAN de Somo où, cinq

¹⁹⁸ Mengue Messina, *Le rejeton d'une foi...*, P. 26.

¹⁹⁹ Entretien avec M. B. Eloga, 26 ans, religieuse et directrice de l'EDAN, Somo le 25 janvier 2015.

demandes d'autorisation de création et de mise en fonctionnement furent successivement introduites au Ministère des Affaires Sociales (MINAS) dont le premier en date du 25 mars 2002 et, quatre autres introduites successivement dans le même ministère pour faute d'aboutissement de la première²⁰⁰. Suite aux nombreuses tracasseries rencontrées du côté du MINAS, structure chargée pourtant d'assurer l'épanouissement des cas sociaux, les SEJNB découragées, ont opté néanmoins pour la mise en fonctionnement de cette structure dans l'illégalité jusqu'en 2007, date à laquelle leur fut délivrée l'autorisation du MINAS c'est-à-dire, exactement 5 ans après l'introduction du dossier²⁰¹. Une telle lenteur de la part des autorités publiques apparaît comme un frein à l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun.

4- Les obstacles d'ordre pédagogiques

Sur le plan pédagogique, l'œuvre éducative des SEJNB fait face au problème du “manque de matériel didactique, d'équipements adéquats, et des bibliothèques”²⁰². En plus, on note le problème du manque d'enseignants car, “chaque année il faut trouver des enseignants formés qui acceptent de travailler avec les sœurs dans leurs misère”²⁰³. Comme autre difficulté, nous avons le jumelage des niveaux qui consiste à mélanger, les élèves de deux niveaux différentes dans un même bâtiment, faute d'infrastructures. Il rend la tâche difficile aux enseignants et, éloigne des objectifs à atteindre.

Comme présenté ci-dessus, l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun fait face à de nombreuses difficultés d'où la nécessité de proposer des esquisses de solutions.

D- Les perspectives

Elles sont de plusieurs ordres et permettraient l'épanouissement de l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun.

²⁰⁰ Mengue Messina, *le rejeton d'une foi...*, pp.34-35.

²⁰¹ Ibid, pp. 35-36.

²⁰² Ibid, p. 55.

²⁰³ Entretien avec A. L. Ngono, 41 ans, directrice du CETIF notre dame de Somo, Somo le 25 janvier 2015.

1- La nécessité d'une plus grande collaboration entre les pouvoirs publics et les SEJNB

Les pouvoirs publics ont la responsabilité d'assurer à tous les camerounais l'accès à l'éducation ; les SEJNB quant à elles œuvrent dans le domaine éducatif. Etant tous acteurs de l'éducation, ils œuvrent pour la même cause. Par conséquent, une collaboration entre les deux acteurs permettrait d'assurer efficacement l'accès des camerounais à l'éducation. Ladite collaboration devrait se manifester par l'octroi régulier des subventions aux différentes structures éducatives de celles-ci pour palier aux difficultés d'ordre financières et aussi infrastructurelles qui entravent l'action éducative des SEJNB au Cameroun. Cette collaboration devrait également se manifester par l'encouragement des projets d'ordre éducatifs des SEJNB en particulier et des congrégation religieuses en général par les pouvoirs publiques à travers, l'aboutissement dans un délai relativement court des demandes d'ouvertures d'établissements qui leurs sont souvent adressés par ces dernières, en vue d'éviter de ralentir ou d'empêcher la mise en place desdites structures éducatives.

2- La nécessité de diversifier les sources du fonctionnement

L'une des entraves à l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun étant l'insuffisance des moyens financiers du fait qu'elles fonctionnent presque toutes sur la base des ressources internes, il serait nécessaire voire salutaire pour celles-ci de créer des structures économiques, génératrices de revenus qu'elles injecteraient dans l'éducation. Comme exemple elles pourraient mettre sur pieds une menuiserie, une ferme avicole ou plutôt des grandes plantations agricoles qui leur permettraient d'avoir d'autres sources de financement pour assurer une extension de leur œuvre éducative au Cameroun, et pour limiter les difficultés liées aux finances.

3- La sensibilisation des populations

La population doit être sensibilisée sur la place qu'occupent la scolarisation et l'éducation dans un sens large, dans le processus de développement d'une localité ainsi que sur la nécessité pour la communauté de contribuer au développement de l'éducation dans leur localité. La sensibilisation pourrait entraîner une plus grande implication des élites locales en particulier et de toute la population en générale au développement de l'éducation à travers l'octroi des dons comme la construction des salles de classes et aussi, l'octroi du matériel didactique à l'instar des livres qui sont d'une importance capitale dans l'éducation. Bien plus, la sensibilisation pourrait également entraîner une prise de conscience chez les parents d'élèves insolvable et par ricochet, l'éradication du phénomène de non paiement des frais de scolarité qui est d'actualité dans les écoles des SEJNB.

En somme, l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun entre 1968 et 2012 est non négligeable et, elle a eut une incidence considérable sur les populations camerounaises. Constituée de nombreuses interventions de ces religieuses dans d'autres structures publiques et privées et, de la création des structures de scolarisation et d'intégration socioéconomiques, elle a permis aux jeunes camerounais soit de trouver un emploi, soit de créer des emplois à travers lesquels ils peuvent désormais subvenir à leurs besoins. Toutefois, cette œuvre semble être un moyen de propagation de l'évangile chrétienne et fait face à de nombreuses difficultés qui tendent à la limiter d'où la nécessité d'entreprendre des solutions pour qu'elle soit meilleure.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail portait sur l'œuvre des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun de 1968 à 2012 ; c'est-à-dire, sur les différentes réalisations de celles-ci et leur incidence sur le vécu socioéconomique et culturel des populations camerounaises. Pour mener à bien cette analyse, ce travail a été divisé en quatre chapitres.

Le premier chapitre portait sur l'origine et l'implantation de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun en 1968. Il en ressort que, cet institut, a été fondé en France en 1662 par un prêtre du nom de Nicolas Barré, dans le but de chercher des solutions à la misère matérielle et spirituelle dans laquelle vivaient les jeunes français de Paris, d'Amiens et de Rouen. En la faveur de son approbation par le Saint siège dans la deuxième moitié du XIXe siècle, il connu une expansion à travers le monde qui lui permit d'atteindre tous les continents. Ainsi, les SEJNB débarquent au Cameroun en 1968 sur invitation de Mgr André Loucheur, évêque du diocèse de Bafia à l'époque. Elles s'établissent à Somo, localité situé dans ce même diocèse, malgré les nombreux obstacles tributaires de l'enclavement de ladite localité à cette époque.

Le deuxième chapitre qui portait sur l'organisation et le fonctionnement de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun entre 1968 et 2012, a permis de ressortir les différentes mutations qu'a connu cette congrégation au Cameroun au niveau de sa structuration et de son fonctionnement. En effet, l'organisation et le fonctionnement de l'ISEJNB durant cet intervalle de temps se divise en deux grandes périodes : la première va de 1968 à 1974. Elle est caractérisée par l'absence d'une autorité centrale dans cette congrégation au Cameroun d'où, sa dépendance financière et décisionnelle vis-à-vis de son administration générale en France. Elle était constituée de deux communautés tous situées dans le diocèse de Bafia. La deuxième période va de 1974 à 2012 et est marquée par l'acquisition d'une semi autonomie par les SEJNB au Cameroun vis-à-vis de leur administration générale. Elle s'est accompagnée par la mise en place au niveau national, d'une

autorité centrale, dirigée par une supérieure et, doté du pouvoir de décision sur la vie de l'ISEJNB au Cameroun. Cette administration centrale, administre toutes les communautés de cette congrégation au Cameroun et rend compte à l'administration générale. Cette période est également marquée par l'expansion des SEJNB et leur implantation dans plusieurs régions et diocèses du Cameroun.

Le troisième chapitre intitulé l'œuvre apostolique et sanitaire des SEJNB au Cameroun a permis de présenter les activités et réalisations de ces religieuses dans le domaine apostoliques et sanitaire. Les activités apostoliques constituées des tournées d'évangélisation dans les villages, la formation des catéchistes, l'encadrement des mouvements des jeunes et enfants et l'évangélisation par la musique ont contribué en même temps à la progression du christianisme au détriment des croyances traditionnelles, et à la formation d'individus au style de vie austère car, certains camerounais se sont approprié les valeurs véhiculées par le christianisme pour devenir des êtres avertis qui se perdraient difficilement dans la mouvance actuelle du monde. Les réalisations sanitaires quant à elles, sont constituées de la prise en charge des malades, de l'administration des premiers soins, et de la construction des structures sanitaires. Elles favorisent une augmentation relative de l'espérance de vie des populations à travers la facilitation de l'accès aux soins, la lutte contre les pathologies comme le paludisme et la protection des populations par l'administration des vaccins surtout aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

Le quatrième chapitre, s'est intéressé aux réalisations éducatives des SEJNB et leur incidence sur les populations camerounaises de 1968 à 2012. Cette implication des SEJNB dans le domaine éducatif a lieu à travers les interventions de ces dernières dans plusieurs structures de formations publiques et privées et aussi à travers la création des structures de scolarisation et d'intégration socioéconomiques. Ces réalisations ont favorisées la scolarisation des handicapés sensoriels et la lutte contre la sous scolarisation des jeunes filles en particulier. Elles constituent également un facteur de création d'emplois et de

promotion de l'intégration socioéconomique des jeunes camerounais car, l'acquisition du savoir technique et pratiques dispensé dans ces écoles par les élèves, a permis à certains d'entre eux soit d'intégrer des structures privées ou publiques, soit de créer des structures économiques et de s'auto employer.

Cette étude sur l'œuvre des SEJNB au Cameroun nous a permis de prendre connaissance des différentes réalisations de celles-ci ainsi que de leur incidence sur les populations et par ricochet, de cerner le rôle joué par ces religieuses dans la promotion du développement socioéconomique au Cameroun. Ainsi, les SEJNB sont impliqués dans les activités d'ordre apostoliques destinées à propager l'évangile chrétienne à coté des quelles, l'on note plusieurs réalisations d'ordre éducatives et sanitaires. Par ces œuvres, ces religieuses contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations camerounaises à travers leurs interventions dans les secteurs clés notamment la santé et l'éducation. Ainsi, l'on constate par exemple que, à travers la diffusion d'un savoir technique et pratique dans leurs structures de scolarisations, les SEJNB produisent des générations de camerounais actifs et dynamiques, capables de s'auto employer, ou plutôt d'être employer dans des structures existantes et, d'y offrir leur services ; ce qui contribue au développement du pays. Mais, il ya lieu de souligner que, ces réalisations ne sont pas gratuites car, elles constituent un moyen non seulement de propagation de l'idéologie chrétienne, mais aussi et surtout, de conversion des camerounais au catholicisme.

Toutefois, l'œuvre des SEJNB au Cameroun n'est pas arrivé à son terme en 2012 car, elle reste en pleine extension, malgré l'insuffisance voire, le manque de soutien des pouvoirs publics aux structures créées par elles et qui pourtant, apportent une contribution non négligeable à l'amélioration des conditions de vie des camerounais. Cet état des choses amène à s'interroger sur la nature des relations entre pouvoirs publics et congrégations religieuses dans la promotion du développement au Cameroun. Cette préoccupation pourrait

constituer une nouvelle piste de recherche qui permettrait d'appréhender davantage la place accordée par les pouvoirs publics aux congrégations religieuses dans la promotion du développement du Cameroun.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- SOURCES PRIMAIRES

1- Documents d'archives

a) Décret

- Décret N° 86/843 du 09 juillet 1986 portant reconnaissance d'une congrégation religieuse dénommée sœur de l'enfant-jésus

b) Arrêtés

- Arrêté N° 2005/A/MSP/SG/DOSTS/SDSSP/SFSP portant autorisation de création, d'ouverture et de mise en service d'un centre de santé confessionnel dans l'archidiocèse de Yaoundé, district de santé de NkolIndondo, département du Mfoundi, province du Centre.
- Arrêté N° NJ1/M/MINEDUC/DEP/SCAFES/BGS du 3 mai 1990 portant autorisation d'ouverture d'un collège confessionnel d'enseignement technique à Somo.

c) Rapports

- ACSCNB d'Ekounou, rapport d'activité, 2012.
- ACSCNB, rapport d'activité, 2011.
- ACSCNBE, rapport du contrôle de la CNPS, 2007.
- CETIF Notre Dame de Somo, rapport de rentrée 1991-1992.
- CETIF Notre Dame de Somo, rapport de rentrée, 1994-1995.
- CETIF Notre Dame de Somo, rapport de fin d'année, 1995-1996.
- CETIF Notre Dame de Somo, rapport de fin d'année, 1997-1998.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de fin d'année, 1998-1999.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de rentrée, 1999-2000.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de rentrée, 2000-2001.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de fin d'année, 2002-2003.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de fin d'année 2005-2006.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de fin d'année 2006-2007.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de fin d'année 2008-2009.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de fin d'année 2010-2011.

- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de fin d'année 2011-2012.
- CETIF Notre Dame de Somo, Rapport de rentrée 2012.

d) Autres documents d'archives

- ACNDS, fiche du personnel du CETIT notre dame de Somo, 2012.
- APSEJNB, album des différentes supérieures de 1974 à 2008.
- AEDAN, fiche d'évolution de l'EDAN, 2009.
- APSEJNB, Document du leadership, octobre 2009.

2- sources orales.

Noms et Prénoms	Genres	Agés	Statut social	Lieu et date de l'interview
Abega Ndongo Béatrice	F	37 ans	Econome des SEJNB au Cameroun	Yaoundé le 28 mai 2014
Bakinien	M	48 ans	Chef d'agence <i>Sure Finance</i> Ndikinimeki	Ndikinimeki le 25 janvier 2015
Bedilene Rosalie clarisse	F	37 ans environ	IDE, et surveillante générale du centre de santé Nicolas Barré d'Ekounou,	Yaoundé le 28 avril 2015
Bidias Mpele Christophe	M	33 ans environ	Vicaire de la paroisse Saint Jean Baptiste de Somo	Somo le 24 janvier 2015
Eloga Marie Bertille	F	26 ans	Directrice de l'EDAN de Somo	Somo le 25 janvier 2015
Gaston Mbomou	M	53 ans	Commerçant à Yaoundé (Ekounou)	Yaoundé le 28 Avril 2015
Kede Biolo Vincent	M	35 ans environ	comptable du centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou	Yaoundé le 28 avril 2015
Chiaradia Margueritte-Marie	F	80 ans environ	sœur pionnière de l'ISEJNB au Cameroun	Paris-Yaoundé, le 27 septembre 2014
Mbezele Suzanne Irène	F	42 ans	Responsable du centre de sante catholique de Makénéne	Makénéne le 24 janvier 2015
Mengue Méssina Bénédicte	F	51ans	Religieuse à Fundong	Bamenda le 09 septembre 2014

Françoise Messina	F	58 ans	Religieuse (SEJNB) à Makénéné	Makénéné le 24 janvier 2015
Ngalula Monique	F	33 ans	Religieuse et infirmière au centre de santé catholique de Makénéné	Makénéné le 24 janvier 2015
Ngono Andela Lydie	F	41 ans	Directrice du CETIF notre Damme de Somo	Somo le 25 janvier 2015
NINI Jeannine	F	30 ans	Religieuse et économiste au CETIF notre dame de Somo	Bertoua le 10 août 2014
Nkoufeu Vincent de Paul	M	60 ans	Aide soignant au centre de santé catholique de Makénéné	Makénéné le 24 janvier 2015
Noreen Mc Grath	F	65 ans	Religieuse, ancienne Supérieure des SEJNB au Cameroun	Bamenda le 09 septembre 2014
Ongmobe Suzanne	F	40 ans environ	Religieuse (SEJNB) à Yaoundé (Ekounou)	Yaoundé le 10 septembre 2014
Ongmokoka Marie Madeleine	F	61ans	Religieuse (SEJNB) à Somo	Somo le 25 janvier 2015
Outekelek Sylvie Mireille	F	46 ans	Supérieure des SEJNB au Cameroun.	Yaoundé le 10 septembre 2014

I- REFFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- Ouvrages généraux et spécialisés

- Abwa. D, *Cameroun histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, éditions CLE, 2010.
- Anonyme, *Nicolas Barré. Béatification 7mars 1999*, Amiens, atelier carmel, 2001.
- Bétééné. P, *L'enseignement catholique au Cameroun 1884-1980*, publication du centenaire, Yaoundé, 1992.
- Mengue Messina. B, *Le Rejeton d'une Foi*, Yaoundé, imprimerie la vallée, septembre 2009.

- Messina. J.P et al, *Histoire du christianisme au Cameroun des origines à nos jours*, Paris, Karthala et Yaoundé, clé, 2005.
- Mveng, E, *Histoire du Cameroun*, tome 2, Yaoundé, CEPER, 1985.
- Nicolas Barre, *Œuvre complète*, Paris, éditions du cerf, 1994.
- Onomo Etaba. R, *Histoire de l'église catholique du Cameroun de Grégoire XVI à Jean Paul II (1831-1991)*, Paris, l'Harmattan, 2007.
- Prost.A, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.
- Sœur de l'enfant-jésus, *Du cœur même de Dieu. Sœur de l'enfant-jésus hier et aujourd'hui*, England, Crawley, juin 2007.
- Sœurs de l'enfant-jésus, *Livre de l'institut*, paris, imprimerie générale du centre, 12 novembre 1990.

2- Articles et revues

- Ayidi. P, "350 ans à la suite du christ : quel sens pour les sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré ?", *La Tente* N°006, octobre 2012.
- Crozier. J. F., "Le père Barré parmi les bienheureux" in Anonyme, *Nicolas Barré. Béatification 7mars 1999*, Amiens, atelier carmel, 2001.
- Duval, "Biographie de Nicolas Barré1621-1686" in Anonyme, *Nicolas Barré. Béatification 7mars 1999*, Amiens, atelier carmel, 2001.
- Flourez. B, "une vie d'apôtre", *Bienheureux Nicolas Barré de l'ordre des minimes 1621-1686*, Brescia, la nuvola nel sacco, mars 1999.
- Giuseppe. P et al, "L'ordre des minimes de saint François de Paule", *Bienheureux Nicolas Barré de l'ordre des minimes 1621-1686*, Brescia, la Nuvola Nel Sacco, 1999.
- Limaleba. p, "Histoire des origines de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus" in *La Tente*, n°006, octobre 2012.
- Magdelaine. F, "Il a mis l'enfant au cœur de sa vie" in Anonyme, *Nicolas Barré. Béatification 7mars 1999*, Amiens, atelier carmel, 2001.
- Mc Mahon et al, " Sœurs de l'enfant-jésus. les origines", *Bienheureux Nicolas Barré de l'ordre des minimes 1621-1686*, Brescia, la Nuvola Nel Sacco, mars 1999.

- Sansen. R, “Nicolas Barré, homme de Dieu et éducateur (1621-1686)”, conférence publiée par mélange de sciences religieuses, université catholique de l’Ille, janvier-mars 2000 in Anonyme, *Nicolas Barré béatification 7mars 1999*, atelier carmel, Amiens, juin 2001.
- Sœurs de l’enfant-jésus Nicolas Barré, *La Tente N°006*, octobre 2012.
- Sœurs de l’enfant-jésus Nicolas Barré, *La Tente*, N° 004, janvier 2011.
- Waymel. J. M., “Nicolas Barré 1621-1686. le religieux minime et le fondateur”, *Bienheureux Nicolas Barré de l’ordre des minimes 1621-1686*, Brescia, la Nuvola Nel Sacco, 1999.

3- Mémoires

- Ngassa. A.P., “Contribution de l’enseignement catholique à l’éducation de la fille au Cameroun : le cas du collège Joseph Stinzi d’Obala 1965-1993 : étude historique”, mémoire de DIPES II en histoire, ENS Yaoundé, 2003-2004.
- Tabi. p, E., “L’œuvre des missions chrétiennes au nord-Cameroun de 1947 à 1970”, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé, 1982.

4- Ouvrages et guides méthodologiques

- Beaud, M, *l’art de la thèse*, paris, la découverte, 2006.
- *Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et articles*, Yaoundé, janvier 2006(publié par le département d’histoire de la FALSH de l’université de Yaoundé I.)

5- Dictionnaires et encyclopédies

- Gougenheim. G, *Dictionnaire fondamental de la langue française*, Paris, Librairie Marcel Didier, 1958.
- Microsoft encarta, 2009.

6- Autres Sources

a) sources numériques

- MINEPAT, rapport régional de progrès des OMD. Région du centre, INS, 2010, in www.statistics-cameroon.org, consulté le 20 septembre 2014.
- MINEPAT, rapport régional de progrès des OMD. Région du Nord-ouest, INS, 2010, in www.statistics-cameroon.org, consulté le 20 septembre 2014.
- Sœurs de l'enfant-jésus, "Début de la mission au Cameroun" in www.ejnbcam.org, consulté le 12 juillet 2014.
- Sœurs de l'enfant-jésus, "Historique de la communauté de Fundong" in www.ejnbcam.org, consulté le 12 juillet 2014.

b) document non publié

- Diocèse d'Obala, Aumônerie diocésaine des jeunes, Mon carnet MEJ, tome I, 2004.

ANNEXES

Annexe N° 1 : Décret N° 86/843 du 09 juillet 1986 portant reconnaissance de la congrégation des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré

Annexe N°2 : Arrêté portant autorisation de création du centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou

Annexe N° 3 : Questionnaire adressé aux SEJNB

Annexe N° 4: Rapport du contrôle de la CNPS au CSCNB d'Ekounou

Annexes N°5 : Répartition des sourds par tranche d'âge à Ndikiniméki en 1993

Annexe N°1 :

**Décret N° 86/ 843 du 09 JUILLET 1986 portant reconnaissance de la
congrégation des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REPUBLICA PAIX - TRAVAIL - PATRIE

Sous-Préfecture de SAA
CONFIDENTIEL
Arrivée Le 24/11/86
Enregistré n° 451-86

SECRET N° 86 / 843 DU 09 JUIL. 1986
portant reconnaissance d'une Congrégation
Religieuse.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;
VU la loi n°67/LF/19 du 12 Juin 1967 sur la liberté d'association ;
VU la demande en date du 9 Avril 1985 formulée par SOEUR GEORGINA CLARSON B.P. 71 SAA ;

DECRETE :

11 NOV. 1986
3921

ARTICLE 1er.-
Est reconnue la Congrégation religieuse dénommée "SOEUR DE L'ENFANT JESUS"
dont le siège est à SAA, B.P. 71.

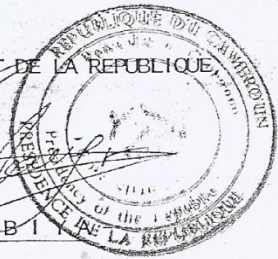
ARTICLE 2.-
L'autorisation de la constitution du conseil d'administration de ladite congré-
gation fera l'objet d'un arrêté du Ministre de l'Administration Territoriale.

ARTICLE 3.-
Le présent décret sera enregistré puis publié au Journal Officiel en français et
en anglais ./.-

YAOUNDE, le 09 JUIL. 1986

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- PAUL BIYI



Source : APSEJNB, Yaoundé (Ekounou)

Annexe N°2 :

Arrêté N°2005/A/MSP/SG/DOSTS/SDSSP/SFSP portant autorisation de création du centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

ARRETE N° 2005 /A/MSP/SG/DOSTS/SDSSP/SFSP

Portant Autorisation de Création, d'ouverture et de mise en service d'un centre de Santé Confessionnel dans l'Archidiocèse de Yaoundé, District de Santé de NKOLNDONGO Département du MFOUNDI, Province du CENTRE.

Le Ministre de la Santé Publique,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n° 2002/217 du 24 Août 2002 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2002/216 du 21 Août 2002 portant réorganisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2002/209 du 19 Août 2002 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu le décret n° 92/252/PM du 06 Juillet 1992 fixant les conditions et les modalités de Création et d'ouverture de certaines formations sanitaires privées ;
- Vu la loi n° 90/036 du 10 Août 1990 relative à l'exercice et à l'organisation de la Profession de médecin
- Vu le décret n° 97/206 du 07 Décembre 1997 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu l'Arrêté n° 631/CAB/PR du 03 Décembre 1987 portant classification des formations Sanitaires privées ;
- Vu la loi n° 84/010 du 05 Décembre 1984 fixant l'organisation de l'Ordre des Professionnels Médico-Sanitaires : Infirmiers, Sage-femmes Accoucheurs et Techniciens médico-sanitaires et les textes subséquents ;
- Vu la loi n° 84/009 du 05 Décembre 1984 portant réglementation de l'exercice des Professions d'infirmier, de sage-femme, d'infirmier-accoucheur et de technicien médico-sanitaire ;
- Considérant le dossier présenté et les avis favorables des autorités sanitaires de la Province du Centre.

ARRETE

Article 1er : La sœur Marie ONGBOKA, vice provinciale des sœurs de l'ENFANT JESUS, B.P.185 EKOUNOU (C.268) YAOUNDE, est autorisée à créer, pour le compte de sa Congrégation, dans le District de Santé de Nkolndongo, Département du Mfoundi, Province du Centre., la formation Sanitaire Privée confessionnelle dénommée **CENTRE DE SANTE NICOLAS BARRE**

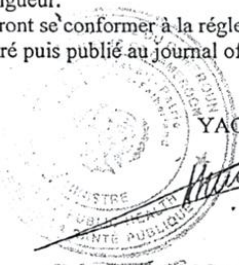
Article 2 : (1) Le Centre de Santé ainsi créé fonctionnera sous la responsabilité technique du personnel de qualification requise par les textes en vigueur.

(2) Les différents praticiens devront se conformer à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent Arrêté sera enregistré puis publié au journal officiel en Français et en Anglais et communiqué partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MSP/SESP (CAB)/IGSA
- DOSTS/
- Gouverneur de la province du Centre
- Préfet du Mfoundi
- DPSP du I Centre
- CSSD de Nkolndongo
- Intéressé, Chrono/Archives.-



YAOUNDE, le

15 SEP. 2004

Wahin Olanquena Aworo

Annexe N° 3 :
Questionnaire adressé aux SEJNB

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF HISTORY

QUESTIONNAIRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LE THEME
"LES ŒUVRES DES SŒURS DE L'ENFANT JESUS NICOLAS BARRE AU
CAMEROUN DE 1968 A 2012:ESSAI D'ANALYSE HISTORIQUE" DANS
LE CADRE D'UN MEMOIRE DE DIPES II EN HISTOIRE

A- IDENTIFICATION

Nom(s) et prénom(s) OUTEKELÉK
Profession : RELIGIEUSE INFIRMIERE
Age 46 ans
Date 10/09/2014/Yaounde'

B- QUESTIONS

1-Pourquoi dit-on que l'institut des sœurs de l'enfant jésus a pour origine le cœur même de

Dieu ? L'institut des S.E.J.N.B. a pour origine le cœur même de Jésus lequel en aimant le monde au point de donner son fils unique pour racheter les hommes et leur enseigner les chemins du salut, afin que ceux qui croient en lui ne puissent pécher, mais aient la vie éternelle. Dieu s'est fait petit enfant par le mystère de l'incarnation, et c'est en contemplant ce mystère que l'institut est fondé par Nicolas Barre, dans sa contemplation, a reconnu le visage du xst dans les enfants de son époque, victimes de guerre et de la peste.

2-Pourquoi les sœurs pionnières ont-elles choisi s'implanter à Somo ?

Elles ont répondu en un appel de l'évêque de Bafia, qui recrutait les S.E.J.N.B. dans cette partie de son diocèse (SOMO).

3-Ont-elles rencontré des difficultés à s'implanter à Somo ? *OUI... si oui*
lesquelles ? *la difficulté de la langue; le climat; l'obscurité car il n'y avait pas d'électricité, les mauvaises routes; la peur des insectes, des mauséiques, serpents etc.*

4- Comment était organisée la communauté de somo sur le plan hiérarchiquement à cette époque ?

Les sœurs étaient 4 d'origines différentes. Il y avait une supérieure de la communauté, l'économique de la communauté. Il faut remarquer que la responsabilité se reit dans la Coresponsabilité.

5- Une fois installées quelles sont les œuvres qui ont été envisagées et réalisées par ces sœurs pionnières ?

elles ont commencé par l'étude des milieux qui les a aidé à cibler les besoins réels, puis elles ont commencé avec l'animat dans les villages, la création d'un centre professionnel de jeunes filles, un centre de santé pour les malades.

6- Quelles sont les premières sœurs camerounaises à être formées ?

*- Sœurs Brigitte Ongbilip
- Sœurs Marcelline Ongmemb
- Sœur Yvonne Thièse
- Sœur Marie Madeleine Ongmo Hoka*

7- Avant la fondation de la communauté de mimboman ou étaient formés le SEJNB ?

la maison de formation était au départ à S.A.A, puis à Somo, et maintenant Mimboman.

8- qu'est ce qu'une vice province et quelles sont ses caractéristiques ?

La vice-province est un groupe de soeurs, animé par une vice-provinciale.

Elle est caractérisée par : le petit nombre de soeurs, la non autonomie.

9- Existe-t-il d'autres dénominations en dehors des vices provinces ? Si oui les quelles ? Ou'est ce qui caractérise chacune ?

En plus des vices provinces, il y a les districts = petits nombre de soeurs, moins de 20 soeurs. Non autonome.

Province = beaucoup de soeurs, plusieurs communautés, autonomie, capacité à aider les autres vice-provinces et districts.

10- comment est organisée une communauté sur le plan hiérarchique ?

La communauté est organisée comme suit :

Une supérieure, une économme, une intendante,

11 - Quelles sont les réalisations sociales des SEJNB au Cameroun ?

- La formation des femmes pour aider les autres femmes à s'organiser pour des projets communautaires
- Les Centres de Santé
- Les écoles Technique secondaire
- Les écoles des déficients auditifs et muets.

12- Quels sont les œuvres religieuses des SEJNB au Cameroun ?

- La catéchèse par l'annonce explicite de la Parole de Dieu
- L'accompagnement des moments des enfants, des jeunes et des adultes
- L'écoute et l'accompagnement de toutes personnes.

13- Quels sont les œuvres économiques des SEJNB au Cameroun ?

- L'atelier de couture d'ornement liturgique
- La fabrication des Kesté.

de la responsabilité.

Contact :

Bonne chance et merci pour la
confiance.

Gomti Simon-pierre claver

Etudiant à l'ENS/ Yaoundé


Série : HISTOIRE

TEL : 70378266/ 97007855

E-mail : clavergomti@yahoo.fr

Annexe N° 4:

Rapport du contrôle de la CNPS au centre de santé catholique Nicolas Barré d'Ekounou en 2007

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE NATIONAL SOCIAL INSURANCE FUND		REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland	
B.P. 441 - YAOUNDE TEL : 223 40 11 P.O. Box Tel.		RAPPORT N° REPORT N°	
CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE SOCIAL INSURANCE CENTER		Contrôle précédent arrêté au <i>Previous control closed</i>	
DE For		Effectué le On Par M by Mr.	
Code / code		Agent de Contrôle Assermenté, muni de sa carte professionnelle de service s'est rendu chez l'Employeur ci-dessous désigné et a constaté ce qui suit : <i>Sworn controller, bearing his professional service card visited the above mentioned Employer and notice the following :</i>	
Entreprise visitée - Company visited Nom et prénoms de l'Employeur (ou raison sociale) <i>Name and first names of employer or (Company name)</i> Société anonyme, civile, en nom collectif, en commandite simple, par action, S.A.R.L., Affaire personnelle, Société de fait, Mutuelle, Société Coopérative, Syndicat. (1) Public limited company, Non-trading company, General partnership, Joint Stock company, Limited Liability company, Private Business, Mutually, Co-operative Company, Syndicate. (delete where applicable)		N° Employeur <i>Employer N°</i> (ne pas omettre la lettre clé) / (do not omit the key letter) N° Contribuable <i>Taxpayer N°</i>	
Activité de l'Entreprise - Activity of company		Autres numéros de compte <i>Other account numbers</i>	
Dénomination commerciale / commercial Name (STYLE)		Registre de Commerce <i>Register of Commerce</i> De of Compte chèques postaux <i>Postal or giro account</i> N° / N°	
Adresse - Address		Banque <i>Bank</i> Agence <i>Branch</i> Compte N° <i>Account n°</i>	
Siège social - Head quarters		Effectif des travailleurs <i>Number of workers</i> dont 03 Assurés sociaux <i>Socially insured</i> 00 Allocataires <i>Recipients of Family allowances</i> 00 Non imatriculés <i>not registered</i>	
Téléphone - Telephone		Nombre de <i>Less than</i> Salariés (2) + 300 000 F <i>Salaryed workers (2)</i>	
Nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance du propriétaire de l'entreprise, du Président Directeur Général, du gérant ou de leur mandataire. <i>Name, first name, address, date and place of birth of the owner, The Executive Director General, Manager, Representative.</i>		Régime <i>Scheme</i> Taux PF <i>Rate PF</i> Taux PVID <i>Rate PVID</i> Montant Sal. brut <i>Gross salary</i> Montant Sal. plafonné (2) <i>Salary ceiling</i>	
Première visite le <i>First visit on</i> Période contrôlée : du <i>Period controlled From</i> Sommes à recouvrer <i>Sums to recover</i> Montant / Amount francs dont francs de cotisations <i>contributions</i> francs de majorations pénalités de retard <i>additional charges and late payment charges CFA frs</i>		Contrôle demandé par <i>Control requested by</i> Le / on	
Dernière visite le <i>Last visit on</i> Sommes à recouvrer <i>Sums to recover</i> Montant / Amount francs		Visa (1) / Visa (1) N° demandé (1) <i>n° requested</i> Visa de contrôle des éléments de l'assiette par l'Administration fiscale (2). <i>Control visa of elements of taxation by Taxation Authorities</i>	
Dette payée par <i>Debt paid by</i> Banque - Bank		Clos et signé à Yaoundé le 03/07/2007 <i>Closed and signed at</i>	
Reste dû - Balance owed		L'Employeur <i>The Employer</i>	
Autres indications - Others indications		L'AGENT DE CONTRÔLE ASSERMENTÉ SWORN CONTROLLER 	

(1) Le responsable hiérarchique (chef de centre, de division ou de section de recouvrement) qui a demandé le contrôle doit obligatoirement viser le présent rapport. Pour les contrôles demandés par la Direction de recouvrement l'agent de contrôle doit obligatoirement porter le numéro de la demande de contrôle.
The immediate superior (chief of centre, division or recovery section) who requested the control must visa the report. Request made by the department of Recovery must obtain a number from the General Accountant

(2) Pour les contrôles demandés par l'Administration fiscale porter les références et date de la rectification de déclaration.
Controls made by taxation Authorities will bear the reference and date of rectification of declaration.

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE
NATIONAL SOCIAL INSURANCE FUND

B.P / P.O. Box 441 YAOUNDE
Tél / Tel: 223 40 11 - Telex CNPS 8369 KN

ANNEXE AU RAPPORT DE CONTROLE
ANNEX TO CONTROL REPORT

N° 1/1

BASES DU REDRESSEMENT EFFECTUE
BASIS OF READJUSTMENT MADE

Activité/Activity: Soins médicaux
Taux A.T. / Rate A.T.: 1.5%

Rapport de contrôle n°
Control Report n°
Contrôleur / Controller: M. Youssouf Danda

Fait à Yaoundé le 03 juillet 2007
Done at

ENTREPRISE OU ETABLISSEMENT
COMPANY OR ESTABLISHMENT
Centre de Santé Nkolondjé
N° Employeur / Employer: 00014467
N° Contribuable / Taxpayer: 00000000000000000000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE
SOCIAL INSURANCE CENTRE
DE / OF: MBOG-MBA
CODE / Code: STA CS1P2T

Période Period	Branche Branch	Salaires à déclarer Salaries to be declared	COTISATIONS / CONTRIBUTIONS				MAJORATIONS ET PENALITES DE RETARD ADDITIONAL CHARGES AND LATE PAYMENT CHARGES			Total du redressement Total readjustments
			A verser to be paid	Versees Paid	Non versees Not paid	Versees en top paid in surplus	Pourcentage Pourcentage	Majorations de retard Additional late payment charges	Nombre salariés Number of workers	
juin	PF	774000	54390	54390	-	-	-	-	54390	
juin	PV	-	54390	54390	-	-	-	10	54390	
juin	AT	-	13598	13598	-	-	-	-	13598	
juin	ATK	770000	129378	129378	-	-	-	-	129378	

TIÉ DE PAIEMENT
Date: 03/07/2007
Montant: 138816 CS1P2T
Visa du Contrôleur
Visa of Controller
M. Youssouf Danda
Visa et cachet de l'Employeur
Visa and stamp of Employer
S. D.

Source : ACSCNB d'Ekounou

Annexe N° 5 :

Répartition des sourds enregistrés par tranche d'âge et par quartier à Ndikinioméki en 199

Ages Quartiers	0-8	9-16	17-22	35 et plus	total	Pourcentage par quartiers
Dognobang	1	2	1	/	4	25%
Ndiki-village	3	1	1	1	6	37,5%
Bakongo	1	2	2	/	5	31,25%
Ndema	/	1	/	/	1	6,25%
Total	5	6	6	1	16	100%
Pourcentage par tranche d'age	31,25%	37,5%	25%	6,25%		

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	vii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
Présentation du sujet	2
Les raisons du choix du sujet	3
Intérêt du sujet.....	4
Cadre spatio-temporel.....	5
Revue critique de la littérature	6
Problématique	8
Démarche méthodologique.....	9
Difficultés rencontrées	11
Plan du travail	12
Chapitre I : ORIGINE ET IMPLANTATION DE L'INSTITUT DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN EN 1968	14
I- AUX ORIGINES DE L'INSTITUT DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE (ISEJNB).....	15
A- Nicolas Barré et la mise sur pieds de l'institut des sœurs de l'enfant-jésus (ISEJ)15	
1- Nicolas Barré : l'Homme	16
2- Le père Nicolas Barré et la formation des premières écoles charitables : point de départ de l'ISEJ	19
3- Des écoles charitables à une communauté de religieuses puis à l'ISEJ	21
B- Le développement de l'ISEJ après Nicolas Barré et son expansion à travers le monde23	
1- De l'institut des sœurs de l'enfant-jésus à l'institut des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré : les raisons d'une mutation.....	23
2- L'expansion de l'ISEJNB dans le monde	25

II- IMPLANTATION DE L'ISEJNB AU CAMEROUN EN 1968.....	28
A- La débarque des SEJNB au Cameroun en 1968.....	28
1- Des raisons de la débarque des SEJNB au Cameroun au choix de la localité de Somo comme site d'implantation.....	28
2- L'arrivée des sœurs pionnières de l'ISEJNB au Cameroun en 1968.....	29
B- Des premiers contacts avec la population à la création de la première communauté des SEJNB au Cameroun.....	30
1- Les premiers contacts avec la population camerounaise.....	30
2- Des difficultés d'implantation à la création de la première communauté des SEJNB au Cameroun.....	32
Chapitre II : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN ENTRE 1968 ET 2012.....	36
I- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ISEJNB DURANT SA PRESENCE DANS LE SEUL DIOCESE DE BAFIA : 1968-1974.....	37
A- Une organisation sommaire: 1968-1974.....	38
1- Organisation de l'ISEJNB durant sa présence dans la seule localité de Somo : 1968-1970.....	38
2- Organisation de l'ISEJNB de son implantation à Makénééné, au début de son extension au-delà du diocèse de Bafia : 1970-1974.....	39
B- Un fonctionnement en étroite dépendance de l'administration générale de l'institut en France : 1968-1974.....	40
1- Une totale dépendance au niveau décisionnel.....	40
2- Dépendance financière vis-à-vis de l'administration générale de l'ISEJNB.....	41
II- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ISEJNB AU CAMEROUN DURANT SA PERIODE DE SEMI-AUTONOMIE : 1974-2012.....	42
A- Les raisons de l'acquisition de la semi-autonomie en 1974.....	43
1- Intégration de l'ISEJNB par les jeunes camerounaises et augmentation des effectifs.....	43
2- L'extension de l'ISEJNB du diocèse de Bafia pour celui de Yaoundé en 1974.....	44
B- Organisation de l'ISEJNB de 1974 à 2012.....	45
1- Une administration centrale hiérarchisée.....	45
2- Une organisation hiérarchisée au niveau des communautés.....	47
C- Fonctionnement de l'ISEJNB au Cameroun de 1974 à 2012.....	48
1- Les différentes dirigeantes de l'ISEJNB au Cameroun de 1974 à 2012.....	48
2- La prise de décision entre 1974 et 2012.....	52

3- Les différentes communautés créées de 1974 à 2012	53
4- Sources financières et aides extérieures	55
Chapitre III : L'ŒUVRE APOSTOLIQUE ET SANITAIRE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN	58
I- L'ŒUVRE APOSTOLIQUE DES SŒURS DE L'ENFANT- JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN ET SON IMPACT	59
A- Présentation de l'œuvre apostolique des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun.....	59
1- Une évangélisation accompagnée de la soif d'explorer le milieu : 1968-1974.....	59
2- La formation des catéchistes	61
3- L'encadrement des mouvements des jeunes et enfants et l'évangélisation par la musique	61
4- Autres œuvres apostoliques des SEJNB au Cameroun.....	63
B- L'œuvre apostolique des SEJNB au Cameroun : un impact mitigé	63
II- L'ŒUVRE SANITAIRE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE ET SON INCIDENCE SUR LES POPULATIONS CAMEROUNAISES	65
A- Présentation de l'œuvre sanitaire des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun.....	66
1- De l'administration des premiers soins à la formation des infirmiers : 1968-1973	66
2- La prise en charge des malades	67
3- La création des structures sanitaires (1973-2006)	69
B- Incidence de l'œuvre sanitaire des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré sur les populations Camerounaises	73
1- La promotion de la santé	73
2- La création d'emploi par le recrutement du personnel soignant	74
C- Les obstacles à l'œuvre sanitaire des SEJNB au Cameroun	76
1- L'instabilité du personnel soignant et l'absence de la formation continue de ceux-ci	76
2- L'attente de la gratuité des services par les populations	76
3- De l'insuffisance des moyens financiers aux problèmes d'ordre infrastructurels ..	77
4- L'opacité des pouvoirs publics	78
D- Les perspectives.....	79
Chapitre IV : L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS DE L'ENFANT-JESUS NICOLAS BARRE ET SON INCIDENCE SUR LA POPULAION CAMEROUNAISE (1968-2012) ...	81

I- PRESENTATION DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SŒURS DE L'ENFANT JESUS NICOLAS BARRE AU CAMEROUN	82
A- La création des structures de scolarisation et d'intégration socioéconomiques	82
1- L'école maternelle de Somo créée en 1970	82
2- La création des centres de promotion féminine (CPF) en 1972	83
3- Du centre de promotion féminine au Collège d'Enseignement Technique et Industriel des filles (CETIF) de Somo en 1990	86
4- La création d'une structures pour éducation spécialisées en 1997: l'Ecole des Déficients Auditifs de Ndikiniméki (EDAN).....	91
5- Création d'un Youth Center à Fundong	96
B- L'intervention des SEJNB dans d'autres structures de formation publiques et privées.....	96
II- ANALYSE CRITIQUE DE L'ŒUVRE EDUCATIVE DES SEJNB AU CAMEROUN	98
A- Incidence de l'œuvre éducative des SEJNB sur les populations camerounaises ...	98
1- Promotion de la scolarisation des jeunes filles et des déficients auditifs.....	98
2- La promotion de l'intégration socioéconomique et professionnelle des jeunes	99
3- La création d'emplois	101
B- Limites de l'œuvre éducative des SEJNB au Cameroun	102
1- Une œuvre éducative au service de l'idéologie chrétienne	102
2- Une œuvre éducative prioritairement destinée aux jeunes filles	103
C- Les entraves à l'œuvre éducative des sœurs de l'enfant-jésus Nicolas Barré au Cameroun.....	103
1- L'insuffisance des moyens financiers	104
2- Le non payement des frais de scolarité par certains parents d'élèves	104
3- La lenteur des pouvoirs publics dans l'octroi des autorisations d'ouverture d'établissement	105
4- Les obstacles d'ordre pédagogiques	106
D- Les perspectives.....	106
1- La nécessité d'une plus grande collaboration entre les pouvoirs publics et les SEJNB.....	107
2- La nécessité de diversifier les sources du fonctionnement	107
3- La sensibilisation des populations	108
CONCLUSION GENERALE.....	109
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	114

ANNEXES	121
TABLE DES MATIERES	134